



AKDITAL

Des soins et des liens

RAPPORT
FINANCIER
ANNUEL
2023



SOMMAIRE

06 Présentation du Groupe AKDITAL

- 08 — L'engagement d'excellence dans le secteur de la santé Maroc
- 10 — Une décennie au service de la santé des marocains
- 12 — Actionnariat
- 14 — Un leadership engagé et visionnaire
- 16 — Une approche centrée sur l'Humain
- 18 — L'empreinte géographique d'AKDITAL
- 20 — Une prise en charge multidisciplinaire et une infrastructure de pointe
- 22 — Une stratégie de développement ambitieuse
- 24 — Le modèle d'affaire

26 Rapport d'activité

- 28 — Les réalisations et succès de 2023
 - 28 — Dynamique positive impulsée par la généralisation de l'Assurance Maladie Obligatoire
 - 29 — Étude de notoriété : AKDITAL à l'écoute de ses parties prenantes
 - 30 — AKDITAL Innov: Introduire la Médecine 4.0 au Maroc
 - 30 — Centrale d'achat des dispositifs médicaux
 - 31 — Un pont de soins entre le Maroc et l'Afrique subsaharienne
 - 32 — Un réseau étendu à 4 nouvelles villes
- 36 — Chiffres clés consolidés
- 37 — Résultats annuels 2023

38 Rapport ESG

- 40 — Au-delà des soins, l'engagement social d'AKDITAL
 - 40 — Un soutien en faveur des communautés et de la santé publique
 - 42 — Un rôle de catalyseur pour le développement économique et social local
 - 44 — L'investissement dans le capital humain
- 50 — L'engagement pour la responsabilité environnementale
- 52 — Sécurité, qualité et satisfaction : les piliers de l'excellence d'AKDITAL
- 55 — Les standards d'éthique et de déontologie d'AKDITAL
- 56 — Gouvernance

62 Comptes annuels & Rapports

- 62 — Rapport de Gestion
- 82 — Comptes sociaux
- 84 — Comptes consolidés
- 132 — État des honoraires versés aux contrôleurs de comptes



2023, UNE ANNÉE DE CONSOLIDATION

DR. ROCHDI TALIB,
PDG GROUPE AKDITAL

L'année 2023 a été marquée par d'importantes réalisations et de nouvelles opportunités pour notre Groupe. Le chemin parcouru jusqu'ici est le reflet de la solidité et de la pertinence de notre stratégie et de notre vision.

Cette année, nous avons poursuivi avec détermination notre mission en contribuant à améliorer l'accès aux soins de santé de qualité. Avec un réseau désormais étendu à 21 établissements répartis dans neuf villes, nous réaffirmons notre soutien au projet national d'Assurance Maladie Obligatoire, en répondant proactivement aux besoins croissants de notre population, notamment dans des régions auparavant sous-desservies.

Nous avons également consolidé notre position de leader dans le secteur privé de la santé, un succès rendu possible par la confiance de nos patients et l'engagement sans faille de nos collaborateurs.

Nos efforts pour améliorer la qualité et la sécurité des soins ont été intensifiés. Les processus de certification et d'accréditation que nous avons entamés

témoignent de notre engagement envers les standards les plus élevés du secteur. De plus, une étude de notoriété nous a permis de mieux comprendre les attentes de nos patients et partenaires. Les résultats ont validé notre approche et ont renforcé notre détermination à continuer d'innover et d'améliorer la qualité de nos services.

Nos infrastructures de pointe et le professionnalisme de notre personnel médical et paramédical restent les piliers de notre offre. Continuer à investir dans la modernisation de nos équipements et le renforcement des compétences de nos équipes sont des priorités qui garantissent l'excellence qui fait la réputation de notre Groupe.

Cette année, nous avons également mis en place une nouvelle direction dédiée au développement international, avec pour objectif d'étendre notre influence au-delà des frontières Marocaines, particulièrement en Afrique



NOTRE
AMBITION,
LES MEILLEURS
SOINS DE
SANTÉ POUR
TOUS

subsaharienne. Cette démarche répond aux besoins de soins spécialisés dans cette région à travers des partenariats stratégiques avec divers organismes publics et privés.

Au-delà des soins médicaux, notre engagement sociétal et environnemental reste fort, incarné par l'adoption de pratiques écoresponsables et notre contribution au progrès social des communautés que nous servons.

Nous sommes résolus à poursuivre sur cette voie et à concrétiser les projets ambitieux prévus pour 2024, avec l'ouverture de 15 nouveaux établissements dans plus de 20 villes. Ces développements promettent une année toute aussi riche que 2023, guidée par notre engagement à fournir des soins de haute qualité et à satisfaire pleinement nos patients.

CETTE ANNÉE, NOUS AVONS
POURSUIVI AVEC DÉTERMINATION
NOTRE MISSION EN CONTRIBUANT
À AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS
DE SANTÉ DE QUALITÉ. AVEC UN
RÉSEAU DÉSORMAIS ÉTENDU À 21
ÉTABLISSEMENTS RÉPARTIS DANS
NEUF VILLES, NOUS RÉAFFIRMONS
NOTRE SOUTIEN AU PROJET
NATIONAL D'ASSURANCE
MALADIE OBLIGATOIRE.



Présentation du GROUPE AKDITAL





L'engagement pour l'excellence dans le secteur de la santé Maroc

Fondé depuis plus d'une décennie, AKDITAL s'est affirmé comme une référence dans le secteur privé de la santé au Maroc, incarnant un modèle d'excellence et un engagement profond envers des valeurs morales exemplaires. Sa trajectoire illustre un succès bâti sur la confiance des Marocains. Le Groupe se positionne non seulement comme un prestataire de soins, mais également comme un partenaire de santé au niveau national et contribue à l'évolution du système de santé au Maroc.

Avec un réseau de 21 établissements de santé répartis sur 9 villes, AKDITAL démontre son ambition et sa capacité à rendre les soins médicaux accessibles à tous, et représente aujourd'hui plus de 15% de l'offre de soins privés au niveau national. En alignant ses pratiques et ses infrastructures avec les normes internationales de santé, le Groupe s'engage à élever les standards de soins au Maroc.

L'effectif du groupe, comptant plus de 4155 collaborateurs, souligne une diversité professionnelle et une expertise médicale complète, et permet d'offrir à chaque patient une prise en charge individualisée et multidisciplinaire.

Le succès d'AKDITAL découle d'une approche centrée sur l'humain, plaçant au cœur de ses préoccupations non seulement les patients, mais également les équipes médicales et le personnel, pour établir un système de santé qui combine l'excellence clinique, un service client remarquable ainsi que des installations de pointe.

La vision d'AKDITAL dépasse le cadre de la prestation de soins médicaux. En tant qu'acteur citoyen et responsable, le groupe intègre pleinement le développement durable dans son projet. Sa démarche se traduit par des actions concrètes en faveur de l'environnement, de la santé et de la sécurité au travail, ainsi que du progrès social et de l'engagement sociétal.

Chiffres clés



21

Établissements



9

Villes



2 300

Lits



1 800

Médecins



15%

de la Capacité litrière privée au Maroc



4 155

Collaborateurs dont 66% de personnel paramédical



401 533

Admissions en 2023

Une décennie au service de la santé des Marocains

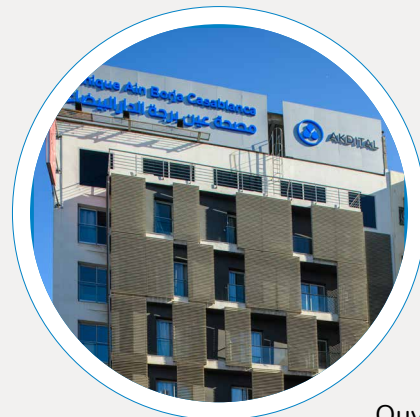
Accélération du rythme de croissance du Groupe en lien avec le projet de généralisation de l'AMO

Pré IPO 15 établissements de santé (1 602 lits)



Extension de la clinique Jerrada à 100 lits

2015



Ouverture de la Clinique Ain Borja à Casablanca (100 lits)

2018

Ouverture de 3 établissements à Casablanca (Centre International d'Oncologie de Casablanca, Hopital Privé de Casablanca et Clinique Longchamps) dotés de 400 lits

2019



Ouverture du capital à MCP (20% du capital) ;
Création d'AKDITAL IMMO en vue de séparer les activités opérationnelles des activités immobilières

2020

Ouverture de 2 nouveaux établissements d'une capacité totale de (220 lits)
Acquisition des cliniques Vinci et Atfal dotées d'une capacité totale de (92 lits)

2021

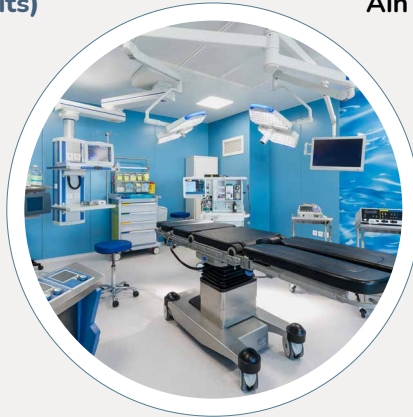


Ouverture de 8 nouveaux établissements d'une capacité totale de 910 lits
IPO d'AKDITAL en décembre 2022
Entrée d'Aradei au capital d'AKDITAL IMMO (51%)
Certification ISO 9001 v 2015 par les entités CJO, CCAB et AKDITAL

2022

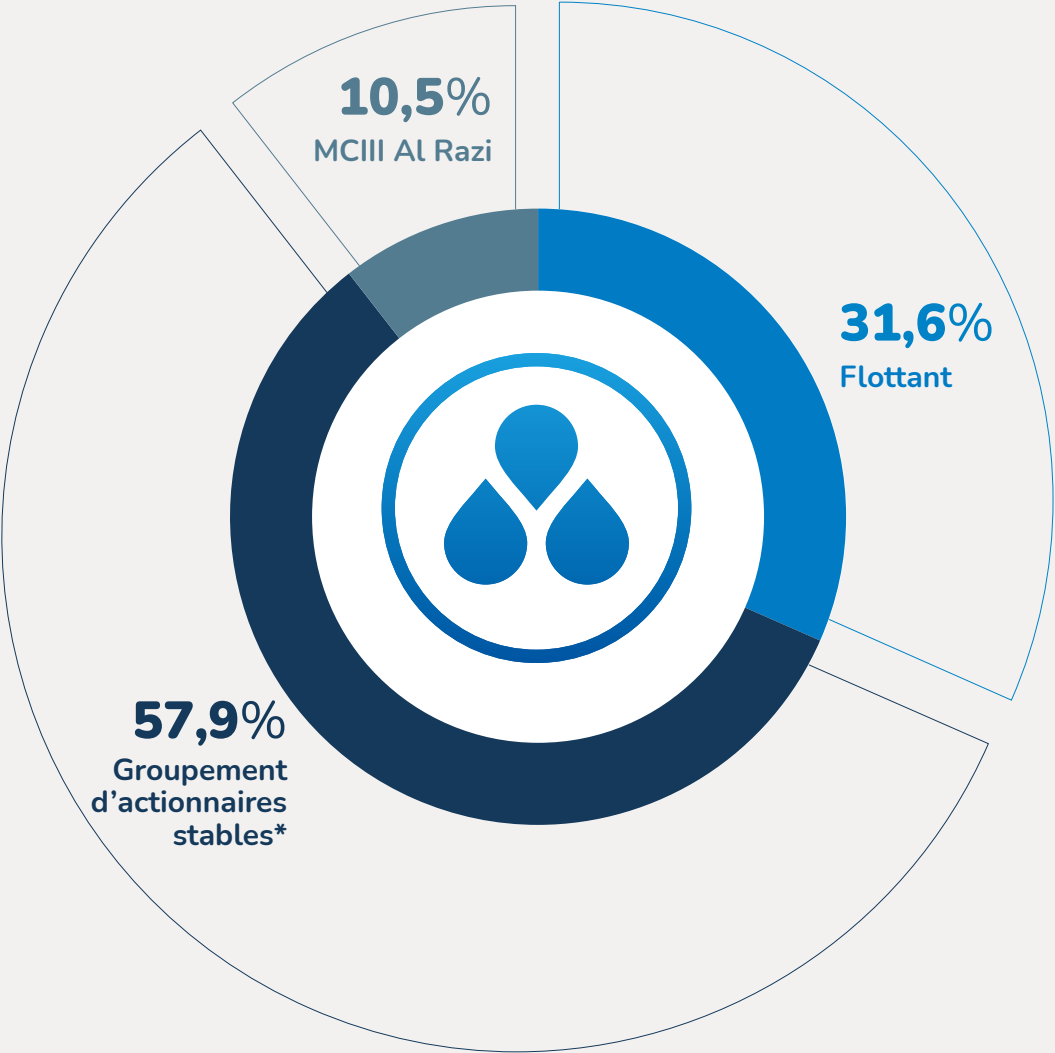
Ouverture de 5 nouveaux établissements d'une capacité totale de 570 lits, à Bouskoura, Mohammedia, Fès (2) et Béni MellaL.
Entrée dans les indices MSCI FM Small Cap et MASI ESG

2023



A fin 2023 :
21 cliniques (2 300 lits)

Actionnariat



* Groupement d'actionnaires stables : Groupement d'actionnaires historiques



Un leadership engagé et visionnaire

Animés par une vision stratégique partagée, les 7 membres du Comité de Direction d'AKDITAL conjuguent leurs efforts afin de contribuer au développement du secteur de la santé au Maroc.

Ils inspirent et dirigent leurs équipes avec détermination afin de concrétiser les ambitions du Groupe et d'exécuter avec succès son plan de développement.



Dr. Rochdi TALIB

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

Diplômé de la Faculté de Médecine de Casablanca, Dr. Rochdi Talib est médecin anesthésiste réanimateur. Il est ancien interne des hôpitaux de Paris et attaché des hôpitaux de France. Dr. Rochdi Talib a consacré une partie importante de sa carrière à la direction de la Clinique Socrate, de 1996 à 2009. Animé par la volonté d'offrir aux patients marocains des soins de haute qualité et des infrastructures comparables à celles des pays développés, il a fondé la Clinique Jerrada Oasis, qui a débuté son activité en 2011. Au sein de cette clinique, il exerçait en tant qu'Anesthésiste-Réanimateur, tout en occupant les postes de Directeur Médical et de Gérant. En 2016, dans le cadre de sa vision de créer un groupe de cliniques, il a créé la société AKDITAL Holding SARL, dont il a été le gérant. Depuis la transformation de la société en une société anonyme (SA),

Dr. Rochdi Talib occupe les fonctions de Président Directeur Général d'AKDITAL Holding.



Dr. Jaouad ZAKARIA

DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ

Diplômé en Médecine Générale de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca, Dr. Jaouad Zakaria a complété sa formation en anesthésie-réanimation à l'Université Bichat à Paris., ainsi qu'un diplôme universitaire en pathologie et soins d'urgence de l'Université Pitié-Salpêtrière à Paris. Sa carrière médicale a débuté en 1991 au Centre Hospitalier d'Arpajon, où il a exercé en tant qu'interne. Au fil des années, Dr. Jaouad Zakaria a élargi son expérience en travaillant dans des hôpitaux de renom tels que Henri Mondor, Necker, Saint Joseph, et l'Institut Gustave Roussy, principalement au sein des services de réanimation et d'anesthésie. En octobre 1995, Dr. Jaouad Zakaria a rejoint le Groupe Hospitalier Pitié-Salpêtrière en tant que Praticien Attaché en Anesthésie-Réanimation, poste qu'il a occupé jusqu'à la fin de l'année 1997. Il est ensuite retourné au Maroc en tant qu'Anesthésiste-Réanimateur, où il a consacré plus de 15 ans de sa carrière à la Clinique Abdelmoumen, de 2002 à 2018.

En 2018, il a rejoint le Groupe AKDITAL en tant qu'Anesthésiste-Réanimateur.



Ilyas EL HARTI

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

Lauréat d'un Master Spécialisé en Finance et Fiscalité, Ilyas El Harti a débuté sa carrière en tant que Chargé d'Affaires Comptables et Administratives chez A.R.D. Consultants, où il a exercé pendant environ 2 ans. En 2008, il a rejoint le groupe Briqueterie Jbel Annour en tant que Responsable Administratif et Financier pour une durée de 3 ans. Il intègre par la suite Générale d'Afrique, filiale du Groupe Dennis en qualité de Directeur des Investissements pour une durée de 4 ans avant d'être nommé Directeur Administratif et Financier du Groupe Dennis.

En juin 2020, Ilyas a rejoint le Groupe AKDITAL en tant que Directeur du Pôle Finances et Support, avant d'être nommé DGA en janvier 2023.



Yamina KASSABI

DIRECTRICE PÔLE CAPITAL HUMAIN

Yamina Kassabi est titulaire d'un diplôme de Gestion Commerciale et Informatique et d'un diplôme de Gestion et Administration des Entreprises de l'IHEES. Elle obtient également en 2007 un Master en Gestion des Ressources Humaines de l'EHTP et l'IAE Strasbourg. Au cours de sa carrière, Yamina a travaillé au sein de diverses entreprises, notamment S2I Technologies, Hala Fisheries, et Pierre Fabre, où elle a acquis une précieuse expérience professionnelle. Elle a ensuite contribué au lancement de Safran Nacelles Morocco, où elle a occupé divers postes clés avant d'être nommée Directeur des Ressources Humaines en 2011. Yamina rejoint ensuite en 2019 le Groupe Premium SA en tant que Directeur des Ressources Humaines Maroc & Afrique.

En mars 2022, elle décide de relever un nouveau défi en rejoignant le Groupe AKDITAL en tant que Directrice des Ressources Humaines.



Amal RAJI

DIRECTRICE PÔLE EXPLOITATION GROUPE

Amal Raji a obtenu en 2006 un diplôme de l'Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises (ISCAE) en audit et comptabilité. En 2009, elle a renforcé sa formation en obtenant un Master en Finance délivré par l'école de commerce Neoma Business School. A l'issue de son master, Amal a débuté sa carrière professionnelle en tant que chargée d'affaires au sein de la banque Société Générale Maroc, où elle a exercé pendant environ 4 ans. Forte de cette expérience, elle a rejoint CIH Bank à la fin de l'année 2013 en tant que chargée d'affaires senior grands comptes.

Depuis décembre 2020, Amal occupe le poste de Directrice Pôle Exploitation au sein du Groupe.



Mohamed EL BOUZIDI

DIRECTEUR PÔLE SYSTÈME D'INFORMATION

Mohammed El Bouzidi est titulaire d'un Master en Statistiques et Informatique pour la Décision de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour.

Il a accumulé 10 ans d'expérience au sein du cabinet Accenture où il a été Chef de projet.

En juillet 2018, Mohammed El Bouzidi a pris les rênes du Pôle Système d'Information en tant que Directeur au sein du Groupe AKDITAL.



Amine CHEIKH

DIRECTEUR DE LA FILIÈRE PHARMACIE ET DE LA CENTRALE DES DISPOSITIFS MÉDICAUX

Dr Amine Cheikh est lauréat d'un doctorat en pharmacie et d'un PhD en économie de santé de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Rabat. Il a également obtenu un diplôme d'Executive MBA de l'ISCAE. Il a débuté sa carrière à l'Agence Nationale de l'Assurance Maladie avec le démarrage du régime de l'AMO en tant que chef de service des normes médicotechniques. Il a par la suite contribué à la mise en place et au développement de plusieurs projets structurants à la Fondation Cheikh Zaid (Centre de bioéquivalence, établissement pharmaceutique grossiste répartiteur, pharmacies hospitalières, diplômes et formations universitaires...).

En 2023, Dr Amine Cheikh rejoint le groupe AKDITAL pour faire partie de cette grande famille et de cette success story du domaine de la santé au Maroc en tant que Directeur de la Direction Pharmacie et de la Centrale des Dispositifs Médicaux.

Une approche centrée sur l'Humain

Chez AKDITAL, placer l'humain au centre de toute action constitue le pilier de sa réussite et de sa responsabilité en tant qu'acteur clé du secteur de la santé. Cette philosophie s'étend à tous les aspects de son fonctionnement - de la qualité des soins offerts aux patients, à l'environnement de travail créé pour le personnel médical et paramédical, jusqu'à son interaction et son impact sur la communauté.

Priorité aux besoins des patients

Chez AKDITAL, la qualité des soins aux patients est un équilibre entre la compétence médicale et une approche centrée sur l'humain, caractérisée par l'écoute et l'empathie. L'expertise et la compétence du personnel médical et paramédical sont les fondations de cette qualité des soins. Associées à des infrastructures de pointe, elles garantissent des diagnostics précis et des prises en charge de qualité. De plus, l'esprit d'innovation est constamment encouragé, à travers la recherche des meilleures options de traitement pour les patients.

Cet engagement est complété par un parcours patient attentivement conçu, où l'excellence est prioritaire à chaque étape. AKDITAL veille à ce que chaque patient et sa famille bénéficient d'une attention personnalisée. Cela implique de prendre le temps d'écouter leurs préoccupations, de les rassurer et de les soutenir tout au long de leur prise en charge. Cette approche ne se concentre pas uniquement sur la guérison physique, mais intègre également le bien-être global des patients et de leurs proches.



L'ouverture de la clinique AKDITAL à Safi a été une véritable bénédiction pour notre famille, en particulier lorsque ma mère a nécessité une chirurgie cardiaque en urgence. Cette clinique locale nous a épargné les déplacements stressants et coûteux jusqu'à Marrakech, ainsi que les frais d'hébergement supplémentaires.

Bien que les coûts des soins semblaient initialement très élevés, l'équipe administrative d'AKDITAL s'est montrée d'un grand soutien dans les démarches de prise en charge par l'AMO dont nous sommes depuis peu bénéficiaires grâce au programme national de généralisation. Ils nous ont également assuré que les frais restants seraient minimes.

L'opération de ma mère a été couronnée de succès, grâce au savoir-faire et au dévouement du personnel médical et paramédical. De l'administration à la sécurité, chaque membre de l'équipe a fait preuve de bienveillance et d'un professionnalisme irréprochable.

Témoignage d'un proche de patient

Cultiver le potentiel du personnel médical et paramédical

AKDITAL accorde une importance capitale à son personnel médical et paramédical, et s'engage à créer un environnement de travail qui non seulement favorise leur bien-être et leur sécurité, mais stimule également leur développement professionnel.

Pour les médecins, collaborer avec AKDITAL représente l'occasion de faire partie d'un système de santé réputé pour son éthique, son niveau de qualité élevé et son adhésion à des standards rigoureux, des qualités essentielles pour tout professionnel cherchant à offrir les meilleurs soins possibles à ses patients.

De même, pour le personnel paramédical, AKDITAL se distingue comme un employeur de choix en raison de son engagement envers le développement des compétences dans un domaine en constante évolution. Au sein d'AKDITAL, les paramédicaux trouvent un espace propice à l'excellence, encouragés par l'adoption des meilleures pratiques médicales et un environnement professionnel stimulant.

Un engagement sociétal profond

Conscient de sa responsabilité sociétale, AKDITAL est convaincu que son rôle s'étend au-delà du domaine des soins de santé, et s'implique dans des initiatives qui favorisent le progrès social.

AKDITAL s'engage résolument à pallier les carences et atténuer les inégalités en matière d'accès aux soins, en ouvrant des établissements de santé de qualité dans les régions où ils font défaut.

De plus, le Groupe affirme son soutien à la communauté à travers des actions variées, allant du soin direct aux populations vulnérables à l'appui financier de projets associatifs.

AKDITAL contribue également au développement économique et social des régions où il est présent en recrutant localement et en stimulant l'économie autour de ses nouveaux établissements.

L'empreinte géographique d'AKDITAL

Afin d'améliorer l'accès aux soins de santé de qualité aux citoyens marocains et d'accompagner efficacement le programme national de généralisation de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO), AKDITAL déploie un plan de développement ambitieux visant à étendre sa présence à 11 des 12 régions du Maroc d'ici 2025. En 2023, AKDITAL a déjà établi un réseau robuste de 21 établissements répartis dans 9 villes du Royaume, offrant au total une capacité de 2300 lits.

8 Casablanca 850 lits

- Jerrada (100)
- Ain Borja (100)
- CIOC (150)
- HPC (200)
- Atfal (50)
- Longchamps (50)
- Sidi Maârouf (100)
- Bouskoura (100)

2 El Jadida 220 lits

- Hôpital privé
- Centre d'oncologie

2 Agadir 220 lits

- Hôpital privé
- Centre d'oncologie

2 Tanger 270 lits

- Hôpital privé
- Centre d'oncologie

1 Safi 100 lits

- Clinique de spécialités abritant un centre d'oncologie

2 Salé 220 lits

- Hôpital privé
- Centre d'oncologie

1 Mohammédia 100 lits

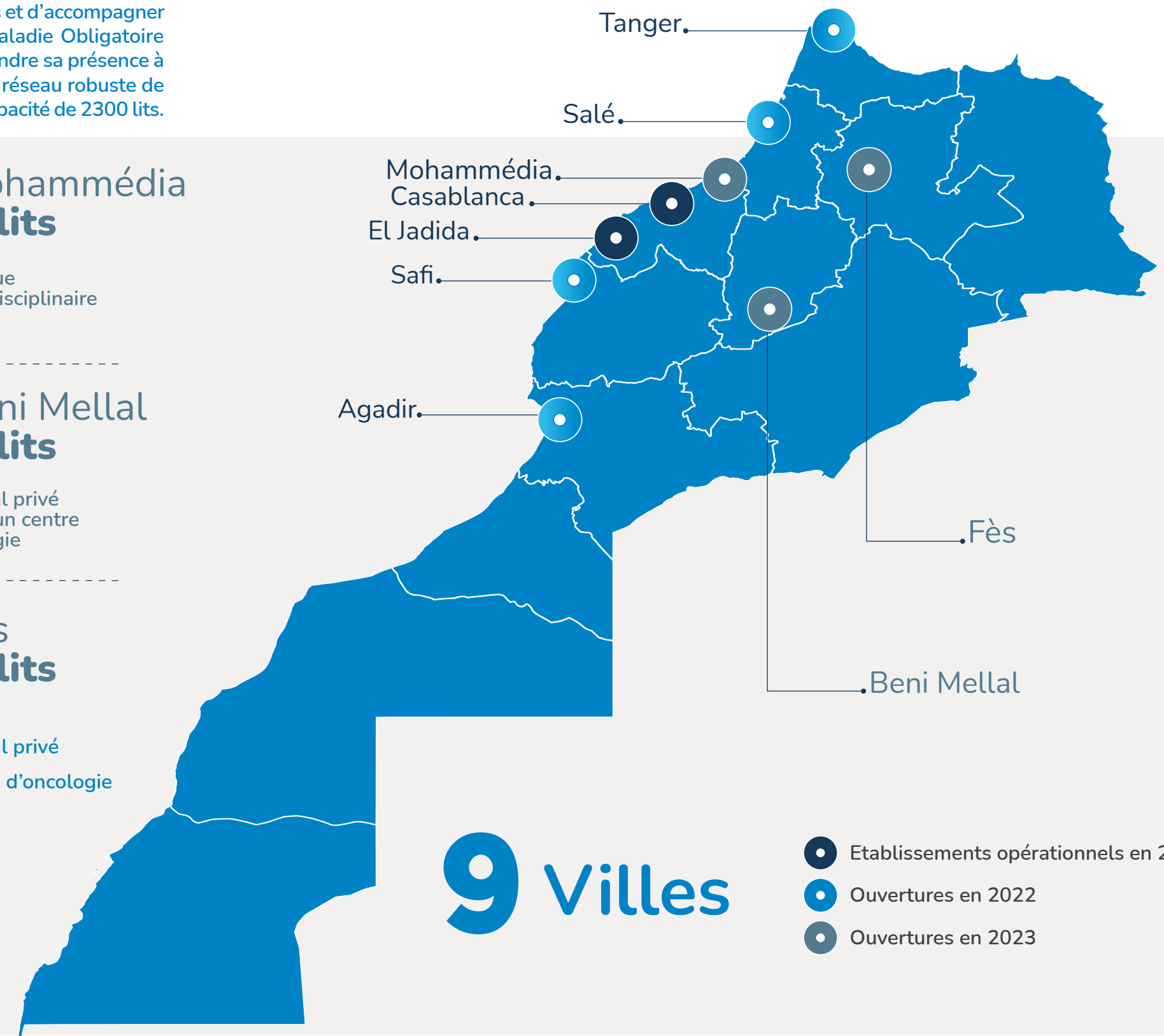
- Clinique multidisciplinaire

1 Beni Mellal 150 lits

- Hôpital privé abritant un centre d'oncologie

2 Fès 170 lits

- Hôpital privé
- Centre d'oncologie



- Etablissements opérationnels en 2021
- Ouvertures en 2022
- Ouvertures en 2023

Une prise en charge multidisciplinaire et une infrastructure de pointe



Blocs opératoires
116

Services chirurgicaux

Dotés de blocs opératoires conformes aux normes internationales et de technologies avancées, les services chirurgicaux d'AKDITAL permettent des interventions complexes avec une efficacité et une précision maximales.

1 900 Chirurgies à cœur ouvert en 2023

Soins intensifs et réanimation

Les Unités de Réanimation et Soins Intensifs d'AKDITAL, équipées pour les urgences médicales critiques, sont essentielles pour la gestion des situations où des vies sont en jeu, grâce à des systèmes de monitoring avancés et une approche centrée sur l'humain et l'empathie.



Lits de soins intensifs
538



Box de réanimation adulte
208



Lits de réanimation néonatale
115

48,5% occupation moyenne de la réanimation adultes en 2023



Maternité

Les services de maternité d'AKDITAL, avec des salles d'accouchement hautement équipées, garantissent la santé et le bien-être de la mère et du nouveau-né. Ils offrent un environnement sécurisant et des soins exceptionnels dès les premiers instants de vie.



Lits de maternité
199

12 000 naissance en 2023

Services de diagnostic

Les services de diagnostic, comprenant radiologie et laboratoires de biologie de pointe, fournissent des diagnostics précis et rapides, essentiels pour des choix thérapeutiques éclairés et une prise en charge personnalisée des patients.



Centres de radiologie
14



Laboratoires de biologie
10

Médecine interventionnelle

Les installations de médecine interventionnelle, équipées pour le cathétérisme et autres procédures minimalement invasives, permettent des diagnostics précis et des traitements avancés. Ils améliorent les résultats des patients tout en réduisant les risques et la durée de convalescence.



Salles de cathétérisme
14



Fauteuils de chimiothérapie
172



Accélérateurs de radiothérapie
11



Centres de médecine nucléaire
5



Pet Scan
5

14 700 nouvelles admissions aux centres d'oncologie en 2023

Centres d'oncologie

Les Centres d'Oncologie d'AKDITAL offrent une gamme complète de technologies et thérapies pour le diagnostic, le traitement et le suivi du cancer, avec une attention particulière portée au bien-être mental et à l'estime de soi des patients pour aborder les aspects physiques et psychologiques de la maladie.

Une stratégie de développement ambitieuse

En tant qu'acteur majeur dans le paysage de la santé au Maroc, AKDITAL a défini une stratégie ambitieuse pour renforcer sa position de leader et répondre efficacement aux défis concurrentiels. Cette stratégie, ambitieuse et multidimensionnelle, s'articule autour de trois axes de développement clés.

Au cœur de cette feuille de route, l'expansion géographique nationale d'AKDITAL est primordiale. Le Groupe cible de nouvelles zones stratégiques, en particulier des villes de moyenne envergure, où les besoins en services de santé de qualité sont importants. Cette ambition d'expansion s'inscrit dans une vision humaniste où l'accès aux soins médicaux est perçu comme un droit fondamental. S'appuyant sur une analyse approfondie des besoins en santé régionaux et une évaluation des opportunités d'investissement, AKDITAL prévoit d'accroître sa capacité à 3600 lits, répartis dans 20 villes différentes du Royaume, à l'horizon 2024.

Parallèlement, AKDITAL consolide et diversifie son offre de soins. Avec un portefeuille déjà riche de plus de 12 disciplines médicales, le Groupe intensifie son

engagement dans les soins oncologiques et explore de nouveaux segments, tels que la gériatrie, la rééducation fonctionnelle, l'addictologie, la chirurgie esthétique et les centres de check-up. Cette diversification est conçue pour répondre aux besoins évolutifs et de plus en plus spécifiques de sa patientèle, et renforcer la position d'AKDITAL en tant qu'opérateur de santé intégré.

L'internationalisation constitue le troisième axe stratégique d'AKDITAL. Grâce à des conventions d'évacuation sanitaire et de prise en charge médicale conclues auprès d'organismes publics et privés, AKDITAL capitalise sur son modèle opérationnel et sa réputation pour étendre son influence au-delà des frontières nationales, notamment en Afrique subsaharienne.



Notre modèle économique

Nos ressources



Talent et expertise

- 4 155 collaborateurs
- Expertise et engagement
- Diversité et inclusion
- Pépinière de ressources



Infrastructure

- Equipements de pointe
- Digitalisation du parcours client
- Certifications : ISO 9001 - Version 2015: hodling + 10 établissements certifiés



Partenaires

- Médecins spécialisés
- Politique de santé nationale en cours de transformation en faveur de la généralisation et l'accessibilité de la santé à tous



Ressources financières

- Bilan solide et performance croissante
- 1 426 M MAD Capitaux Propres
- 47% Gearing



Notre vision

Contribuer au développement
du secteur de la santé au Maroc



Notre stratégie



Expansion
géographique
au niveau
national et
international



Développement
de partenariats
stratégiques
pour la prise
en charge
des patients
subsahariens



Diversification
de l'offre
de soins



Notre création de valeur



Pour nos patients

- Accessibilité et proximité :
21 établissements dans 9 villes différentes
- Une prestation de soins de qualité et des pratiques aux standards internationaux
 - 97% de satisfaction client
 - Transparence et confiance



Pour nos collaborateurs

- 424 M MAD de Masse Salariale
 - 82% de femmes
 - 20% de salariés formés
- 2,3 jours de formation par salarié formé
- 38% de femmes à des postes de direction



Pour l'environnement

- Politique «Zéro papier» au niveau du parcours patient
- Mesures de conservation d'énergie
- Traitement de 510 tonnes de déchets à risque infectieux
 - Traitement des rejets liquides



Pour nos actionnaires

- Une croissance soutenue
 - RN : 198 M MAD
 - RNPG : 175 M MAD
 - 6 MAD par action

Nos valeurs



Excellence



Empathie

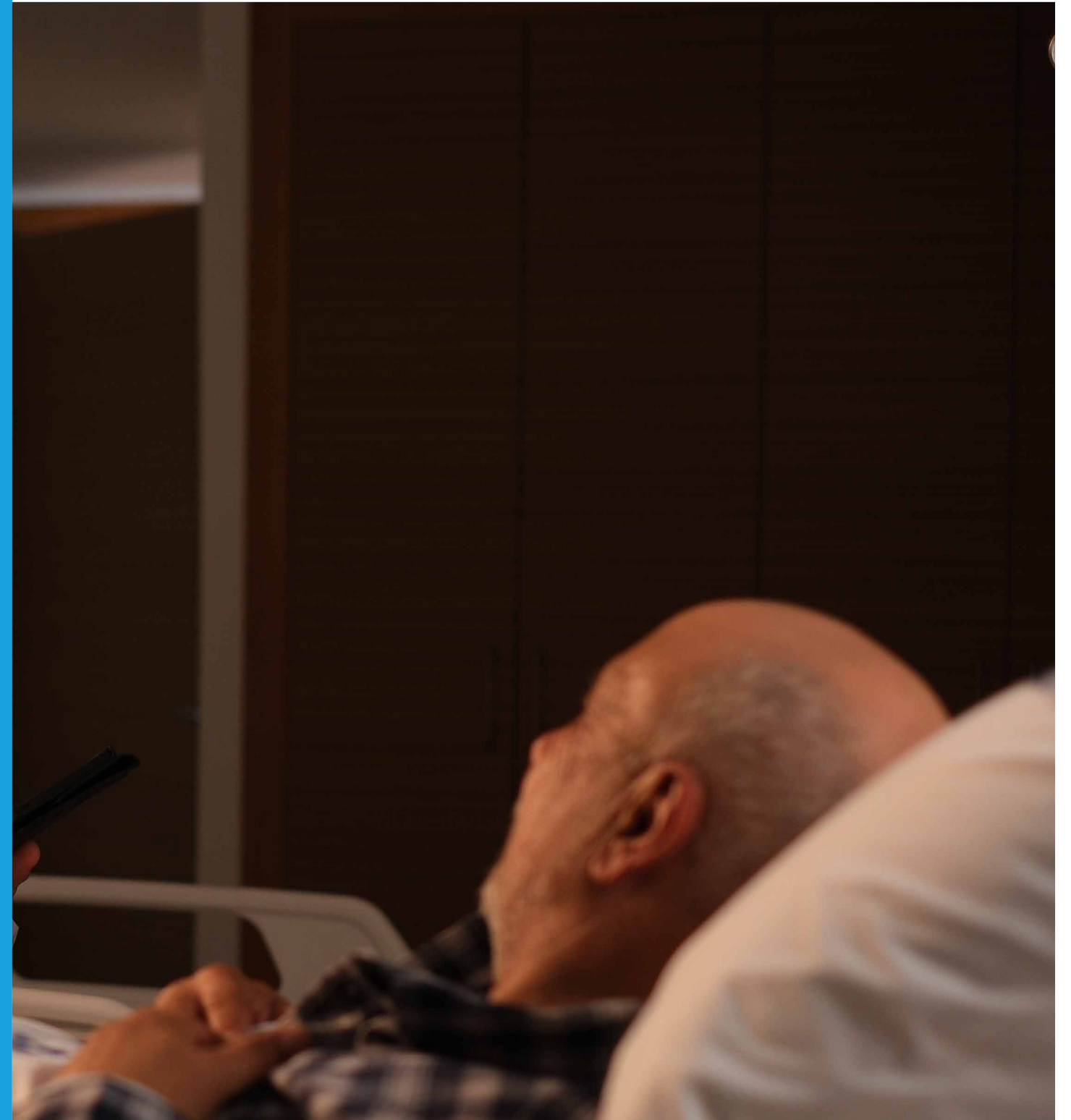


Innovation



Engagement

Rapport D'ACTIVITÉ



Les réalisations et succès de 2023

Dynamique positive impulsée par la généralisation de l'Assurance Maladie Obligatoire

Un an après le lancement du projet de généralisation de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) au Maroc en décembre 2022, AKDITAL a observé une évolution dans la typologie de sa patientèle ainsi que dans la structure de facturation des soins de santé.

La part d'admissions de patients pris en charge par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) au sein des établissements du Groupe a augmenté en 2023.

Cette tendance s'explique principalement par l'augmentation du nombre de personnes affiliées à la CNSS au niveau national dans le cadre de l'avancement du projet de généralisation de l'AMO.

Par ailleurs, l'analyse de la structure de facturation des soins de santé au niveau du Groupe met en évidence une croissance de la contribution des organismes payeurs, passant de 57% en 2022 à 60% en 2023. Plus spécifiquement, la contribution de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) dans cette prise en charge a considérablement augmenté de 37% à 50%. Cette hausse, découle en partie de l'augmentation du nombre de patients affiliés, mais également du taux de remboursement

élevé (supérieur à 95%) dont bénéficient désormais les traitements médicaux complexes et coûteux, notamment l'oncologie et la chirurgie cardiovasculaire. Avec la transition de la population couverte initialement par le régime RAMED vers l'AMO Tadamoun, une proportion croissante de ces patients se dirige désormais vers les cliniques privées pour ce type de soins médicaux, rendus accessibles grâce à cette couverture élargie.

Cette dynamique constatée un an après le lancement de ce projet d'envergure nationale témoigne de son succès et de sa pertinence et démontre d'ores et déjà l'impact positif sur l'amélioration de l'accès aux soins pour la population marocaine. En poursuivant son plan de développement qui prévoit d'étendre sa présence à 20 villes du royaume d'ici fin 2024, notamment dans des villes où l'offre de soins est quasi inexistante, le Groupe entend continuer d'accompagner ce projet et mettre à disposition d'un plus grand nombre de citoyens marocains des établissements médicaux aux standards élevés garantissant l'accès à des soins de qualités.

Bouchta, premier Ramedsite à avoir bénéficié d'une opération à cœur ouvert prise en charge par l'AMO au sein d'un établissement AKDITAL.



Étude de notoriété : AKDITAL à l'écoute de ses parties prenantes

Le Groupe AKDITAL a réalisé en 2023 un bilan d'image et de notoriété ciblant des audiences clés pour affiner sa stratégie de marché. Cet exercice visait à sonder la notoriété et l'image du groupe auprès des médecins, du personnel paramédical et du grand public, tout en identifiant les atouts et les aspects à améliorer dans la perception de la qualité de ses prestations.

L'étude a démontré la solidité de la marque dans différents segments malgré une hétérogénéité à travers les régions. Globalement, AKDITAL est reconnu pour son innovation, la qualité de ses infrastructures et de ses équipements, et pour sa modernité, avec une notoriété

particulièrement forte auprès du personnel paramédical. Les médecins soulignent la diversité de l'offre d'AKDITAL et la qualité des soins et apprécient les pratiques innovantes en matière d'organisation et de prise en charge des patients.

L'étude a également révélé des points d'amélioration, dont la nécessité de renforcer les liens avec ces différents publics pour ancrer davantage la préférence envers AKDITAL.

En réponse, le Groupe a mis en œuvre un plan d'action qui vise à accroître la notoriété de la marque, à améliorer la communication et l'engagement avec toutes les parties prenantes et à consolider son leadership dans le secteur.

Nuages de qualificatifs associés à la marque AKDITAL



AKDITAL Innov: Introduire la Médecine 4.0 au Maroc

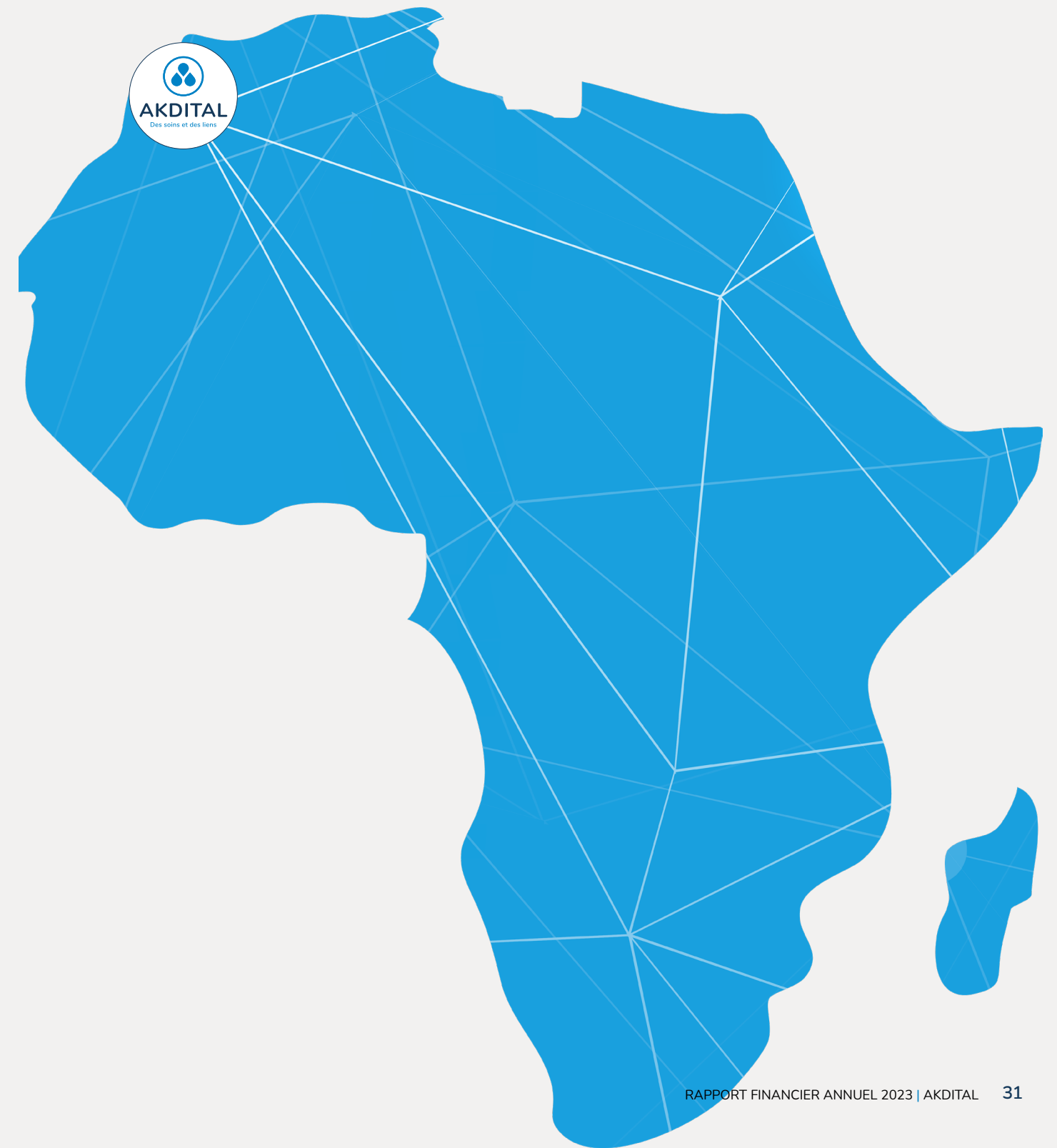
En collaboration avec le professeur Mohammed Cherkaoui, sommité internationale en ingénierie médicale, et en partenariat avec Dassault Systèmes, AKDITAL a lancé en 2023 l'étude d'un projet ambitieux qui vise à introduire la Médecine 4.0 au Maroc et qui symbolise l'engagement du Groupe en faveur de la médecine moderne. L'initiative porte sur la création d'une infrastructure à Casablanca qui porte le nom d'AKDITAL Innov et qui s'inspire directement du modèle du centre d'excellence américain créé par Dassault Systèmes. Elle sera équipée des dernières technologies en matière d'intelligence artificielle, de génomique, et de jumeau numérique humain, des outils qui révolutionneront l'accès au soin personnalisé au Maroc. Outre l'aspect technologique, AKDITAL Innov ambitionne de créer un écosystème où la collaboration multidisciplinaire est primordiale: médecins, pharmaciens, ingénieurs et data scientists travailleront de concert pour faire progresser la médecine personnalisée et proposer les meilleures options thérapeutiques aux patients.



Un pont de soins entre le Maroc et l'Afrique subsaharienne

Dans le cadre de sa stratégie d'internationalisation, AKDITAL s'attache à la prise en charge de patients en provenance d'Afrique subsaharienne, une région qui souffre par endroit d'un déficit en équipements médicaux et en soins spécialisés, notamment dans les domaines de la radiothérapie et de la cardiologie interventionnelle. Depuis plusieurs années, AKDITAL établit des partenariats avec divers organismes afin de faciliter l'évacuation sanitaire de ces patients vers le Maroc, leur

offrant ainsi l'opportunité de bénéficier des soins de haute qualité disponibles dans ses établissements. En 2023, le Groupe a renforcé cette orientation en créant une direction dédiée au développement international avec pour but d'élargir et de consolider son réseau d'organismes partenaires. Ce segment, qui représente actuellement 2% du chiffre d'affaires global 2023, est en pleine expansion et le Groupe a pour objectif de doubler son chiffre d'affaires d'ici 2024.



Centrale d'achat des dispositifs médicaux

En 2023, le Groupe AKDITAL a créé La Centrale des Dispositifs Médicaux, une filiale détenue à 100% par AKDITAL, qui a pour objectif d'optimiser l'approvisionnement et la logistique des dispositifs médicaux et des consommables destinées aux établissements de santé et qui représentent aujourd'hui environ 40 à 45% de la consommation pharmaceutique du Groupe.

Démarrée en 2023, la première phase de développement de la Centrale, axée sur la structuration de l'offre avec les revendeurs possédant des cartes internationales ainsi que les fabricants locaux. Cette étape s'étendra encore sur toute de l'année 2024 et posera les bases d'une gestion des achats optimisée et plus performante.

En consolidant son pouvoir de négociation sur le marché, AKDITAL entend utiliser cette influence pour obtenir des conditions d'achats plus favorables, ce qui devrait se traduire par une réduction des coûts pour les patients.

Un réseau étendu à 4 nouvelles villes

Porté par un plan d'investissement ambitieux, le Groupe a renforcé son réseau en 2023 avec l'inauguration de 5 nouveaux établissements, augmentant sa capacité litière de 520 lits. Conformément à son objectif de régionalisation de ses activités, 3 de ses nouveaux établissements se situent en dehors de la région de Casablanca.



La Clinique du bien-être de Bouskoura

Avec un investissement de 260 millions de dirhams (MDH), ce nouvel établissement, le premier de son genre en Afrique du Nord, propose un pôle d'excellence en gériatrie dédié aux divers aspects médicaux liés au vieillissement. Il intègre également un centre de rééducation fonctionnelle et un centre de check-up santé axé sur la médecine préventive. En parallèle, il offre l'ensemble des prestations médicales classiques, incluant la réanimation, la chirurgie et l'imagerie.

L'établissement accueille aussi le Casablanca Addictology Center, une plateforme multidisciplinaire conçue pour une prise en charge globale des patients souffrant d'addictions et qui vise leur réhabilitation et leur réinsertion dans la société.

La Clinique Internationale de Mohammedia

Cet établissement multidisciplinaire, s'étendant sur une superficie de 6 232 m², a été conçu selon des normes internationales, tant en matière d'hygiène sanitaire hospitalière qu'en optimisation du parcours patient. Avec plus de 200 collaborateurs dédiés, cet hôpital représente un investissement de 190 MDH, dont 94 MDH ont été alloués spécifiquement aux équipements et au matériel médical.



L'Hôpital International et le Centre International d'Oncologie de Fès

Érigés sur une superficie de 14 000 m², ces deux nouveaux établissements représentent un renforcement significatif de l'offre de soins dans la région de Fès-Meknès avec un total de 170 lits conformes aux standards internationaux. Ils emploient plus de 250 collaborateurs et ont nécessité un investissement de 330 MDH.

L'Hôpital International de Fès, un établissement multidisciplinaire, couvre un large éventail de

spécialités médicales et chirurgicales. Doté d'équipements de dernière génération, il permet de prendre en charge le traitement de tous types de pathologies quel qu'en soit le degré de complexité.

Le Centre International d'Oncologie de Fès est pour sa part spécialisé dans la prise en charge diagnostique et thérapeutique des cancers. Il a permis d'introduire la radiochirurgie dans la région, une technique non invasive pour traiter des tumeurs du cerveau.



L'Hôpital privé de Béni Mellal

L'Hôpital privé de Béni Mellal, employant environ 300 collaborateurs, établit un nouveau standard de soins médicaux dans la région de Béni Mellal-Khénifra. Doté d'une infrastructure moderne couvrant l'ensemble des spécialités médicales, il apporte des innovations majeures à la région. Parmi celles-ci, le service de réanimation néonatale qui répond aux besoins vitaux des nouveau-nés prématurés locaux dont certains devaient auparavant être transférés vers d'autres villes pour leur prise en charge. De plus, le service de chirurgie cardiaque permet désormais d'effectuer des interventions à cœur ouvert, une première dans la région.

Enfin, le centre d'oncologie et de cancérologie renforce considérablement l'offre de soins pour les patients atteints de cancer, marquant un progrès significatif dans la prise en charge complète de ces patients.



Capacité
litière

150 lits



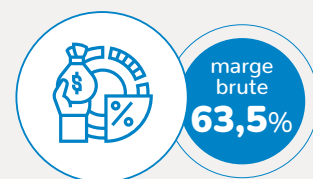
Pallier les inégalités d'accès aux soins de santé au Maroc

Conformément à sa stratégie de développement, le groupe s'engage à étendre sa présence en ouvrant de nouveaux établissements de santé dans des villes de taille moyenne. Cette démarche répond au besoin urgent de soins de qualité dans des zones jusque-là sous-desservies, avec une offre très limitée, voire inexistante. En introduisant ses standards élevés, ses équipements de pointe et la qualité reconnue de ses services dans ces nouvelles régions, AKDITAL aligne ces centres urbains plus modestes sur les normes élevées des grandes villes, et reste fidèle à sa mission : rendre les soins de santé de qualité accessible à l'ensemble des citoyens marocains. En 2024, le Groupe poursuivra sur cette voie avec l'ouverture d'établissements dans 8 autres villes intermédiaires.

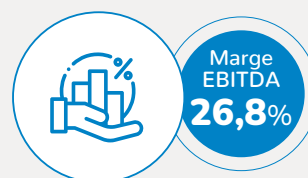
Chiffres clés consolidés



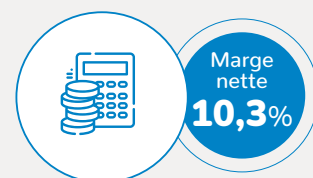
1 907 M MAD
Chiffre d'affaires



1 212 M MAD
Marge brute



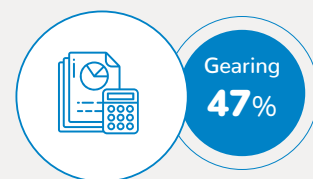
513 M MAD
EBITDA



198 M MAD
Résultat net



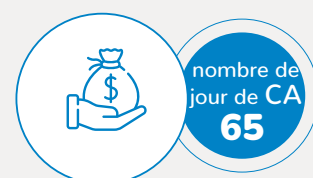
2 735 M MAD
Actif immobilisé*



979 M MAD
Endettement net**



1 426 M MAD
Capitaux propres



340 M MAD
BFR d'exploitation

* Actif immobilisé hors écart d'acquisition, titre mis en équivalence et impôts différés actifs

** Endettement net = dette de financement (incluant les dettes envers les fournisseurs d'immobilisations) + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

Une année de succès reflet d'une stratégie d'expansion ambitieuse

« Cette année a été remarquable pour AKDITAL, marquant une étape significative dans notre trajectoire de croissance grâce à une stratégie d'expansion ambitieuse et aux efforts inlassables de nos collaborateurs. Nous avons non seulement élargi notre réseau au niveau national en inaugurant cinq nouveaux établissements, mais nous avons également enregistré des performances exceptionnelles, avec un chiffre d'affaires en hausse de 84%. Animés par la volonté d'aller plus loin, nous prévoyons d'ouvrir plus de 15 établissements dans les deux prochaines années, ciblant des villes ayant un besoin critique d'accès à des soins de santé de qualité. » Rochdi TALIB, Président Directeur Général

Expansion et réalisations stratégiques

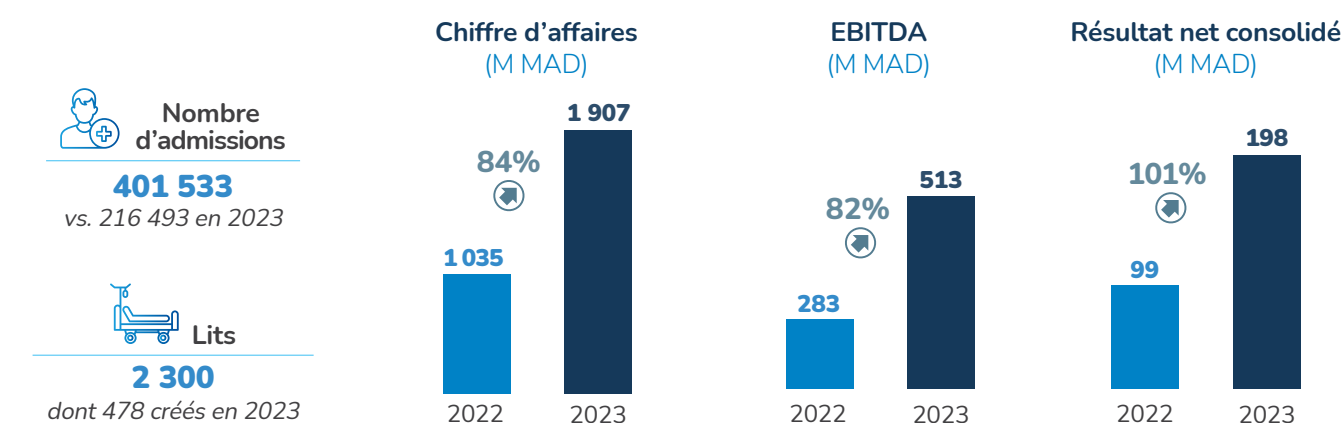
Conformément à son plan de développement, et en ligne avec sa volonté d'améliorer l'accès aux soins de santé de qualité pour un plus grand nombre de marocains, AKDITAL a élargi son réseau en inaugurant 5 nouveaux établissements en 2023, à savoir, la clinique multidisciplinaire de Mohammédia, la clinique du Bien-être de Bouskoura, l'Hôpital International et le Centre International d'Oncologie de Fès, et l'Hôpital Privé de Béni Mellal. Grâce à ces ouvertures, le Groupe a porté sa capacité litière à un total de 2 300 lits. En parallèle, et dans un effort d'amélioration de l'efficacité opérationnelle, AKDITAL a lancé cette année La Centrale des Dispositifs Médicaux, une entité entièrement dédiée à l'optimisation de l'approvisionnement des dispositifs médicaux et des consommables.

Dans le cadre de son engagement envers l'amélioration continue de la qualité des soins offerts à ses patients, AKDITAL a également entamé en 2023 le cycle d'accréditation Qmentum International auprès de l'organisme Accréditation Canada. Ce programme de 4 ans permettra au Groupe de s'aligner avec les normes d'excellence et les meilleures pratiques internationales du secteur hospitalier.

Des indicateurs de performance en forte croissance

En 2023, AKDITAL a réalisé un chiffre d'affaires de 1 907 M MAD, en progression de 84% par rapport à l'année précédente. Cette bonne performance reflète à la fois la réussite de son plan de développement et la consolidation du positionnement de ses entités historiques. En effet, en 2023, AKDITAL a bénéficié de l'effet année pleine d'activité des établissements ouverts en 2022, ainsi que des ouvertures des nouveaux établissements en 2023.

En progression de 82% par rapport à l'année 2022, l'EBITDA s'élève à 513 M MAD, grâce d'une part, à la croissance du chiffre d'affaires, et d'autre part, aux efforts d'efficacité opérationnelle. Le résultat net consolidé s'établit à 198 M MAD.



Perspectives

En ligne avec sa stratégie de développement, AKDITAL prévoit de renforcer sa présence au Maroc en ouvrant une quinzaine de nouveaux établissements, créant ainsi 1 430 nouveaux lits et offrant des opportunités d'emploi à plus de 2 900 professionnels d'ici 2025. En ciblant stratégiquement des villes comme Errachidia, Dakhla, Khouribga et Taroudant, le groupe s'implante dans des régions présentant un besoin critique en soins de santé, renforçant ainsi son rôle en tant que partenaire clé dans l'amélioration de l'accès aux soins de qualité au Maroc.

Méthodologie et périmètre du rapport

Le rapport ESG du Groupe AKDITAL permet à l'entreprise de rendre compte de ses engagements sur les aspects environnementaux, sociaux, sociétaux et de gouvernance, conformément aux exigences de la circulaire de l'AMMC n°03/19 du 20 février 2019, en s'appuyant sur les orientations de la norme ISO 26 000 relative à la responsabilité sociétale des entreprises. Le périmètre couvert par le présent rapport concerne les activités du Groupe AKDITAL au Maroc pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2023.



Rapport ESG

Au-delà des soins, l'engagement social d'AKDITAL

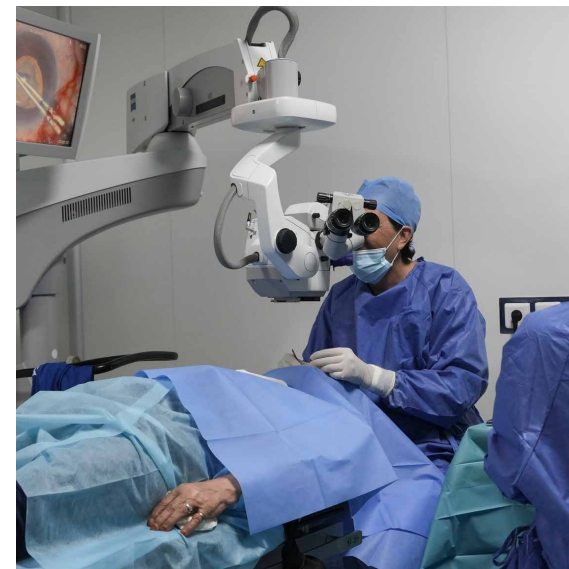
AKDITAL considère son engagement social comme une extension naturelle de ses activités, dictée par la noblesse de sa mission. Le Groupe se positionne comme un vecteur de développement et de progrès social et structure ses initiatives autour de trois piliers : le soutien aux communautés locales, une participation active au développement économique et social des régions où il opère et l'investissement dans le potentiel de ses collaborateurs.

Un soutien en faveur des communautés et de la santé publique

La Fondation AKDITAL : soigner les plus démunis

À travers sa fondation, le Groupe AKDITAL affirme son engagement en faveur de l'amélioration de la santé au sein des communautés défavorisées. La mission principale de la fondation est d'offrir un accès gratuit à des soins médicaux spécialisés à des personnes en situation de précarité. Ces soins se concentrent notamment sur des domaines critiques tels que la chirurgie cardiaque, l'oncologie, et la chirurgie ophtalmologique, en particulier pour le traitement de la cataracte.

En 2023, 40 patients ont été pris en charge par la fondation pour des chirurgies cardiaques et des opérations de cataracte réalisées au sein de la Clinique Jerrada Oasis.



Les caravanes médicales

Tout au long de l'année, AKDITAL s'est investi dans l'organisation et le financement de caravanes médicales, en partenariat avec des associations locales pour toucher un large éventail de communautés.

Ces actions ont permis de déployer des équipes médicales et paramédicales pour offrir gratuitement des consultations dans diverses spécialités telles que la cardiologie, la dermatologie, la gynécologie, l'endocrinologie et l'oncologie aux personnes dans le besoin.

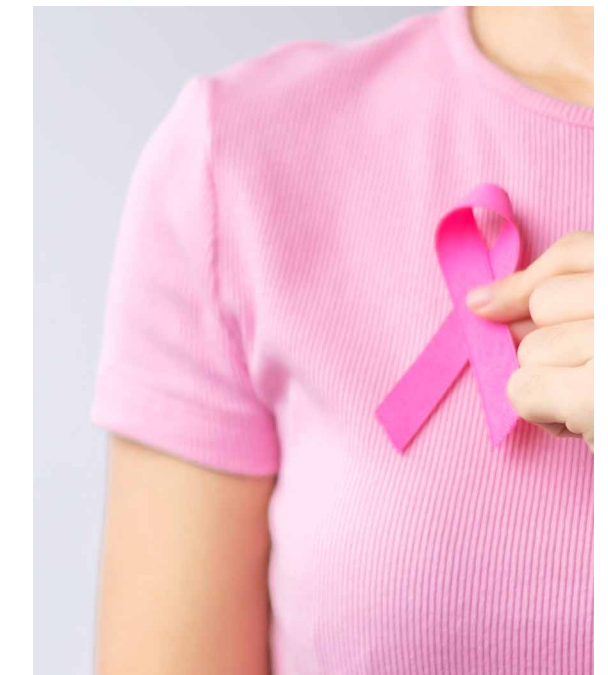


Mobilisation et solidarité face au séisme d'El Haouz

En réponse au tragique séisme survenu dans la région d'El Haouz en septembre 2023, le Groupe AKDITAL s'est mobilisé en faveur des sinistrés en contribuant à hauteur de 10 millions de dirhams au fonds 126. Parallèlement à ce soutien financier, AKDITAL a œuvré sur le terrain à travers la prise en charge sanitaire, des blessés de ce séisme, à titre gracieux, au sein de ses établissements à proximité de la zone sinistrée, en l'occurrence, la Clinique de Safi et l'Hôpital Privé d'Agadir.

Lutte contre le cancer du sein : sensibilisation et prévention

Au cours de l'année 2023, AKDITAL a maintenu son engagement en matière de la médecine préventive à travers l'organisation de campagnes annuelles de dépistage gratuit. À l'occasion « d'octobre rose » et « novembre bleu », tous les centres d'oncologie du Groupe organisent respectivement une campagne de dépistage du cancer du sein et de la prostate. Ces initiatives, centrées sur l'éducation et la sensibilisation, visent à détecter précocement la maladie pour réduire sa gravité et son impact sur la vie des patients.



Partenariat avec SOS Villages d'Enfants

Convaincu que chaque enfant mérite de grandir dans des conditions qui favorisent son développement serein et sa dignité, AKDITAL en partenariat avec SOS Villages d'Enfants, investit dans la prise en charge financière des enfants dépourvus de soutien familial et contribue à la construction d'un avenir meilleur pour ces enfants.

Un rôle de catalyseur pour le développement économique et social local

Engagé en faveur du progrès des communautés où il opère, AKDITAL a un impact significatif sur le développement économique et social local à chaque ouverture de nouvel établissement.

La création d'emplois est l'une des conséquences les plus directes et visibles de ces ouvertures, avec un taux de recrutement local atteignant 70%. Chaque nouveau site enrichit le marché du travail local et offre plusieurs nouvelles opportunités, allant des fonctions médicales et paramédicales aux postes administratifs et de support.

L'activité économique des régions où AKDITAL s'installe bénéficie également de l'augmentation de la demande en biens et services, générant un cercle vertueux de croissance économique et renforçant les petites et moyennes entreprises locales.

Dans plusieurs régions, l'implantation d'un nouvel établissement a engendré des améliorations des infrastructures locales, incluant les routes, l'éclairage public et les espaces verts.

Enfin, la présence d'établissements de soins de qualité tels que ceux d'AKDITAL dans des petites villes renforce l'attractivité des régions. Elle encourage non seulement les entreprises à la recherche de nouveaux sites pour s'implanter, mais aussi les particuliers en quête d'une meilleure qualité de vie à choisir ces zones pour s'établir.



L'investissement dans le capital humain

Chez AKDITAL, le capital humain est au cœur de la stratégie du Groupe. La politique de Ressources Humaines est spécifiquement conçue pour valoriser chaque collaborateur, mettant un accent particulier sur le développement professionnel et l'enrichissement des compétences.



Âge moyen des collaborateurs
31 ans

Le baromètre social

En 2022, AKDITAL a lancé son premier baromètre social, destiné à évaluer le climat interne et la satisfaction de ses collaborateurs au travail. Bien que le taux de participation ait été de 52%, cet exercice a été important pour identifier les besoins des collaborateurs et à mener à la décision de généraliser la CIMR à tous les collaborateurs en 2023 pour renforcer l'équité au sein du Groupe.

Encouragé par les actions prises suite au baromètre de l'année précédente, le Groupe a renouvelé l'expérience en 2023, cette fois avec un taux de participation exceptionnel de 92%. Les résultats globalement positifs de cette dernière édition ont conduit à l'élaboration d'un plan d'action et d'amélioration, prévu pour être déployé en 2024.

Le Groupe cultive un environnement de travail fondé sur l'équité et l'égalité des chances, garantissant que ses décisions de recrutement, de progression de carrière et de rémunération sont dénuées de toute discrimination basée sur des critères personnels ou sociaux.

La diversité est également perçue comme un atout majeur pour le Groupe. L'effectif d'AKDITAL illustre parfaitement cette richesse, avec une représentation significative des femmes, une diversité d'âges et une mixité socio-économique.

AKDITAL s'engage à maintenir un cadre de travail respectueux et inclusif, qui reflète les valeurs fondamentales du Groupe. Plus qu'une simple conformité aux normes éthiques et réglementaires, ces efforts constituent un pilier de la philosophie d'entreprise. Ils sont essentiels pour attirer les meilleurs talents, améliorer la satisfaction des collaborateurs et, par conséquent, optimiser la qualité des soins offerts aux patients.



Collaborateurs

4 155



Taux de participation

92%

vs 52% en 2022



La promotion de l'équité à travers la classification des postes

AKDITAL a entrepris en 2023 un projet ambitieux de pesée des postes qui a concerné Groupe dans son ensemble et qui a été réalisé par un comité d'évaluation dédié. Cette démarche visait à une classification équitable des rôles et responsabilités et d'aboutir à la création de familles d'emploi homogènes. L'objectif principal de cette initiative était d'instaurer une équité interne et de garantir une transparence dans la progression de carrière et la rémunération des employés. De cette classification ont découlé deux outils fondamentaux : un référentiel des emplois détaillé et une grille des salaires structurée. Ces instruments sont essentiels pour valoriser les compétences, orienter les parcours professionnels et maintenir une harmonie dans la politique salariale.



Mise en œuvre de la démarche 'Engage and Grow'

Dans le cadre de son engagement envers l'amélioration continue des performances et la satisfaction au travail, AKDITAL a lancé la démarche 'Engage and Grow'. Originaires d'Australie, cette initiative vise à dynamiser l'engagement des équipes en misant sur des stratégies innovantes et collaboratives. Elle se concentre particulièrement sur les directeurs et les managers, leur offrant des outils et méthodes pour mobiliser et développer le plein potentiel de leurs équipes.

En 2023, AKDITAL a déployé 'Engage and Grow' dans trois sites : le siège, l'Hôpital Privé de Casablanca Aïn Sebaâ et l'Hôpital International de Tanger. Face au succès de cette première expérience, le Groupe prévoit d'étendre la démarche à d'autres sites en 2024.





La formation au service de la qualité

Investir dans le renforcement des compétences

La formation continue des collaborateurs d'AKDITAL est une composante essentielle de la promesse du Groupe d'offrir des soins de qualité. Elle constitue également une réponse stratégique aux enjeux du secteur médical où les technologies et les pratiques professionnelles évoluent sans cesse.

En 2023, le Groupe a déployé un plan de formation ambitieux, qui s'est concrétisé par un total de 15 000 heures de formation effectuées. Avec un taux de réalisation de 95%, ce plan a touché 812 collaborateurs à travers 109 actions de formation différentes.



Heures de formation

15 000



Participants

812



Actions de formation

109



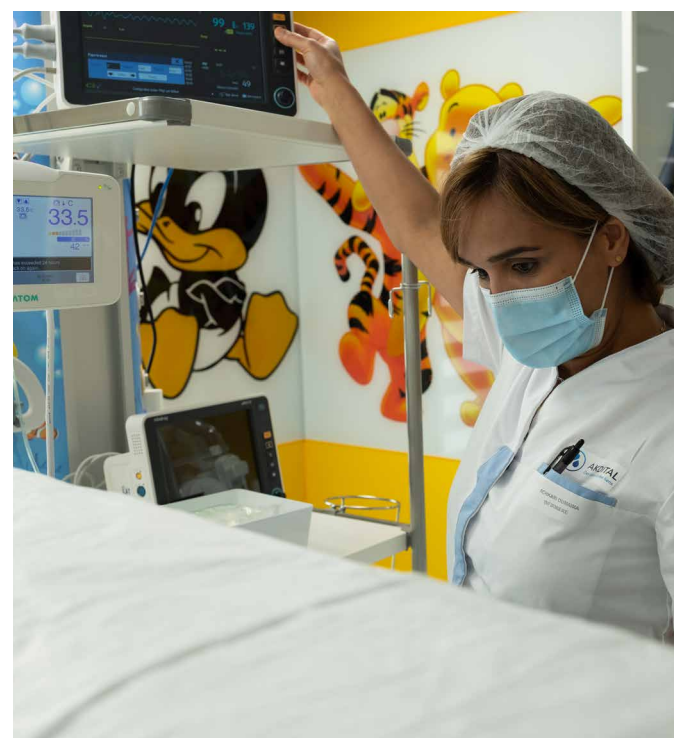
taux de réalisation de plan de formation

95%

L'intégration du personnel paramédical des nouveaux établissements

Pour chaque ouverture de ses établissements, AKDITAL s'assure que le personnel paramédical nouvellement recruté reçoit une formation rigoureuse, alignée sur les standards de qualité du Groupe. En 2023, 846 professionnels ont rejoint AKDITAL, bénéficiant d'une intégration axée sur l'excellence.

Le personnel paramédical débutant suit une formation en alternance entre une école partenaire et les établissements de référence du Groupe, portant sur les protocoles de soins et les processus de prise en charge d'AKDITAL, ainsi que sur la communication avec les patients, la gestion du stress et la résolution de conflits. Cette formation est prise en charge par AKDITAL en partenariat avec la Fondation Marocaine de l'Éducation pour l'Emploi (EFE Maroc) et l'ANAPEC. Cette année, 215 nouvelles recrues ont bénéficié de cette formation. Par ailleurs, dans le cadre de son programme « A Chance to RESET », l'EFE Maroc, a désigné AKDITAL employeur de l'année en 2023.



Partenariats stratégiques pour la formation et le recrutement

Pour soutenir ses ambitions en matière de formation et de recrutement, AKDITAL a établi des partenariats stratégiques avec plusieurs institutions. Le Groupe s'est notamment associé à l'ANAPEC et HEM pour renforcer ses capacités de recrutement. Par ailleurs, un partenariat tripartite impliquant l'université Hassan 1^{er} et l'institut 3S a été conclu, visant à optimiser la formation et le recrutement du personnel paramédical.

AKDITAL collabore également avec l'UM6P pour la formation de cadres en management. Ce partenariat a permis à 13 collaborateurs du Groupe d'obtenir le diplôme « Executive Master en Management des établissements de Santé & Politiques de Santé » après deux ans de formation.



Principaux
indicateurs RH

Répartition de l'effectif global par genre	2021	2022	2023
Femmes	1 369	2 356	3 330
Hommes	374	552	825
Total effectif	1 743	2 908	4 155

Répartition de l'effectif permanent par genre	2021	2022	2023
Femmes	1 229	2 139	3 330
Hommes	332	535	825
Total effectif	1 561	2 674	4 155

Répartition de l'effectif global par nature du contrat de travail	2021	2022	2023
CDD	69	155	217
CDI	1 561	2 674	3 907
Saisonniers	7	0	21
ANAPEC	106	79	10
Total effectif	1 743	2 908	4 155

Répartition de l'effectif permanent par catégorie déclinée par genre	2021	2022	2023
Femmes direction	6	10	8
Femmes cadres	95	334	201
Femmes non cadres	1 128	1 795	3 121
Total femmes	1 229	2 139	3 330
Hommes direction	10	16	11
Hommes cadres	39	86	100
Hommes non cadres	283	433	714
Total hommes	332	535	825
Total effectif	1 561	2 674	4 155

Répartition de l'effectif global par branche d'activité	2021	2022	2023
Personnel paramédical	1103	1859	2 730
Direction	36	32	38
Personnel administratif	326	636	795
Hébergement	223	359	447
Autres	55	22	145
Total effectif	1 743	2 908	4 155

Répartition par ancienneté	2021	2022	2023
0 >= & < 2 ans	1150	2 033	3 040
2 >= 1 < 5 ans	436	703	967
5 >= & < 12 ans	127	145	120
12 >= & < 20 ans	26	21	25
20 >= & < 25 ans	4	6	3
25 ans et plus	0	0	
Total effectif	1 743	2 908	4 155

Formation globale	2021	2022	2023
Salariés ayant bénéficié d'une formation en % de l'effectif global	Aucune donnée disponible	51%	69%
Budget formation en % de la masse salariale	1%	1%	1%
Jours de formation / salarié	2j / salarié	6j / salarié formé	4j / salarié formé

Évolution de l'emploi	2021	2022	2023
Recrutements	845	668	2 229
Démissions	310	200	756
Licenciements	29	10	17

Dialogue social	2021	2022	2023
Jours de grève		0	
Représentants du personnel	22	57	28
Litiges sociaux	5	6	

Santé & Sécurité au travail	2021	2022	2023
Nb d'accidents de travail	21	40	50
Taux de fréquence des accidents		9,3%	18,4%
Taux de gravité des accidents		0,15%	4,2%

L'engagement pour la responsabilité environnementale

Une gestion énergétique optimisée

Soucieux de réduire son empreinte écologique et d'améliorer son efficacité opérationnelle, AKDITAL a entamé un projet d'optimisation de sa consommation d'énergie au sein de ses établissements. Ce projet s'inscrit dans une démarche contractuelle avec un opérateur spécialisé en performance énergétique. L'objectif principal est de réduire la consommation en s'appuyant sur une analyse des patterns de consommation énergétique des établissements pour identifier avec les mesures d'optimisation.

Les économies sont réalisées grâce à l'implémentation de technologies modernes et plus écoénergétiques, l'optimisation des processus et la formation du personnel à des pratiques de consommation responsable. En 2023, un premier contrat a été conclu au niveau de l'Hôpital Privé de Casablanca Aïn Sebaâ, ciblant une réduction de la consommation de 8%.

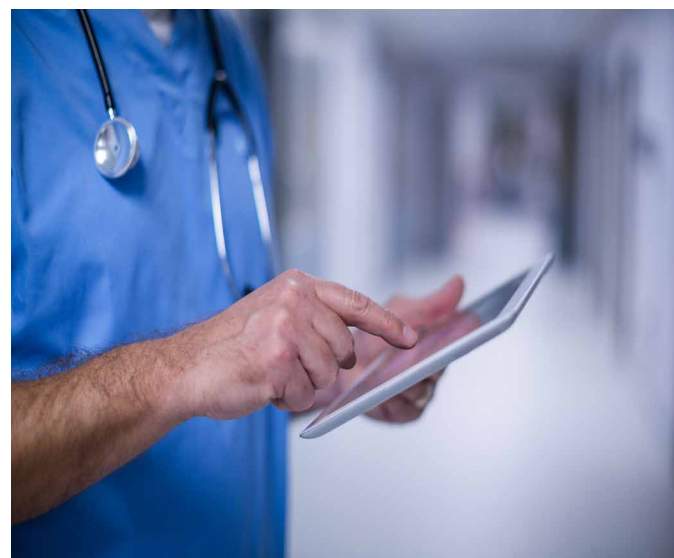
AKDITAL envisage d'élargir cette initiative à d'autres établissements du Groupe dès 2024, notamment à l'Hôpital Privé d'El Jadida, avec l'objectif ambitieux de parvenir à une réduction de 15%.



La digitalisation au service de la réduction de l'utilisation du papier

AKDITAL poursuit ses efforts de durabilité avec le projet « zéro papier », lancé l'année dernière, et continue de transformer la gestion des dossiers médicaux en favorisant la digitalisation complète. L'objectif est double : sécuriser et centraliser les données des patients tout en réduisant l'utilisation du papier au sein des établissements du Groupe.

L'initiative « zéro papier » ne se limite pas à son impact environnemental. En dématérialisant les dossiers médicaux, AKDITAL assure une meilleure accessibilité et sécurité des données, augmente l'efficacité opérationnelle, et diminue les coûts administratifs.



Protéger l'environnement par une gestion rigoureuse des déchets

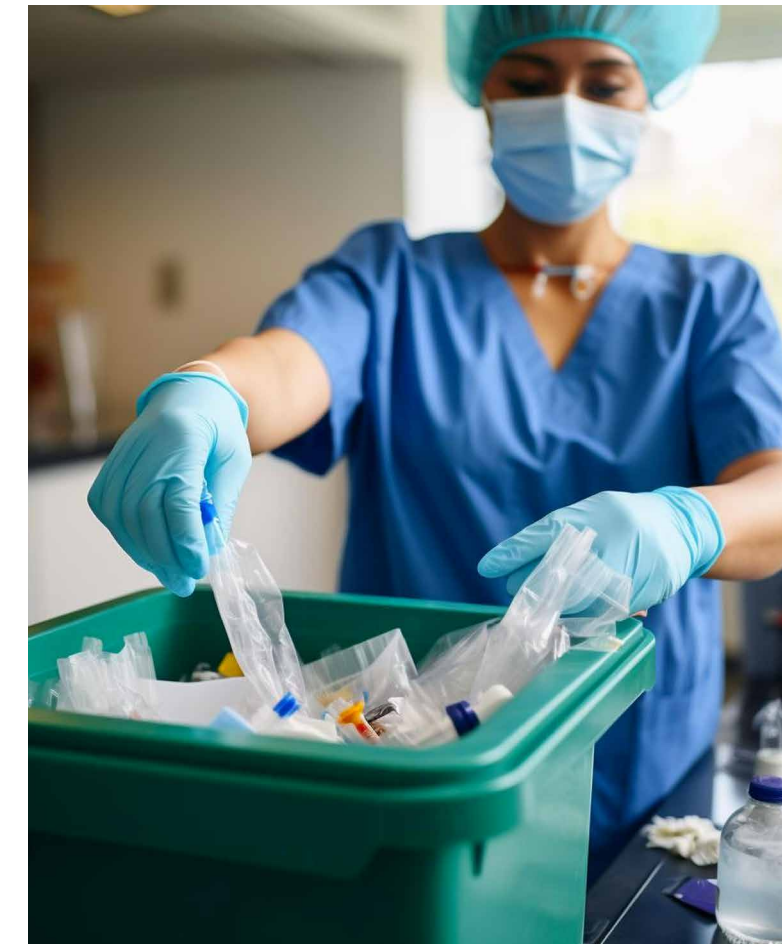
Dans le cadre de son engagement envers la préservation de l'environnement et le respect de la législation environnementale, AKDITAL a mis en œuvre un système de gestion et d'élimination des déchets médicaux et pharmaceutiques.

Ce système repose sur une classification des déchets selon leur nature et leur risque potentiel. Chaque catégorie de déchet reçoit un traitement adapté pour minimiser les impacts sur la santé publique et l'environnement.

AKDITAL collabore avec des prestataires spécialisés qui assurent l'enlèvement et la gestion adéquate de ces déchets. Ces partenaires appliquent diverses méthodes de traitement, comme le traitement physico-chimique pour certains déchets, ainsi que la stérilisation et la décontamination pour d'autres, avant leur broyage et leur acheminement vers des décharges contrôlées.

L'efficacité de ce système est renforcée par des formations régulières des employés qui garantissent une compréhension et une application rigoureuses des procédures de gestion des déchets.

À ce jour, grâce à ces pratiques, le Groupe n'a été sujet à aucun litige ni poursuite liés à des problématiques environnementales.



Prévenir

les dommages environnementaux et les risques pour la santé humaine dus à l'exposition à des substances toxiques ou dangereuses

Déchets chimiques et cytotoxiques

Protéger

l'environnement et les êtres humains des effets nocifs des radiations en isolant et en confinant la radioactivité

Déchets radioactifs

Déchets infectieux

Stériliser
et décontaminer pour éviter la propagation de maladies infectieuses

Déchets généraux

Réduire
l'impact environnemental

Sécurité, qualité et satisfaction : les piliers de l'excellence d'AKDITAL

Santé et sécurité avant tout

La santé et la sécurité sont primordiales pour le Groupe AKDITAL, qui a intégré des mesures strictes pour garantir la protection de ses patients et de son personnel. Le Groupe a mis en place un système de sécurité incendie sophistiqué, spécifiquement adapté aux exigences de chaque établissement. Ce système est régulièrement évalué par des audits de conformité, incluant la vérification de la détection incendie, des systèmes de ventilation et de désenfumage, ainsi que du stockage et de l'utilisation sécurisés des gaz médicaux et des matériaux inflammables.

En matière de sécurité alimentaire, AKDITAL adhère aux principes de la méthode HACCP, du processus de réception jusqu'à la distribution des repas, assurant ainsi une chaîne alimentaire sécurisée et hygiénique pour les patients.

Parallèlement, le Groupe effectue des évaluations régulières des risques liés aux activités médicales, incluant les risques biologiques, chimiques, physiques et ergonomiques. Un plan d'action annuel est développé pour atténuer ces risques, accompagné de sessions de formation et de sensibilisation ciblées pour le personnel, notamment dans les zones à haute exposition comme les services de radiologie et les blocs opératoires. AKDITAL s'engage également dans des investissements annuels en équipements de protection individuelle et améliore continuellement la sécurisation des espaces de travail, particulièrement ceux présentant des risques élevés.



L'hygiène hospitalière, une approche proactive

Dans son engagement pour la sécurité et la qualité des soins, AKDITAL met un accent particulier sur l'hygiène hospitalière et la prévention des infections.

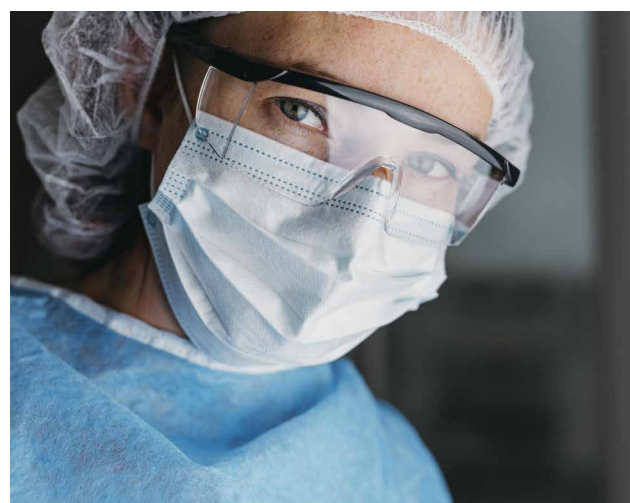
Le Groupe a mis en place une structure organisationnelle qui assure une gestion proactive de ces aspects, essentielle pour maintenir des standards élevés de soins et de sécurité pour tous les patients et le personnel médical et paramédical.

En complément des équipes QHSE, chargées de l'hygiène générale des établissements, un hygiéniste spécialisé est dédié à l'hygiène hospitalière, en charge d'auditer les établissements et d'élaborer les protocoles à déployer.

L'intervention de l'hygiéniste couvre l'ensemble des pratiques médicales. Il est également impliqué dans la formation du personnel médical et paramédical, notamment avant chaque ouverture d'un nouvel établissement, pour garantir une application rigoureuse des protocoles définis.

Des prélèvements de surfaces et d'eau sont régulièrement effectués sous sa supervision. La qualité de l'air est également surveillée en particulier dans les zones critiques comme les blocs opératoires et les unités de soins intensifs, pour prévenir la propagation des agents infectieux.

Par ailleurs, l'hygiéniste travaille en étroite collaboration avec les comités de lutte contre les infections nosocomiales présents dans chaque établissement, dont le but est d'examiner les rapports et les recommandations de l'hygiéniste, valider les nouveaux protocoles et suivre leur mise en œuvre effective.



Certification ISO 9001:2015 : une culture d'amélioration continue

En 2023, AKDITAL a renforcé son système de gestion de la qualité en renouvelant la certification ISO 9001:2015 pour sa holding et en certifiant 10 de ses établissements. Cette certification décernée suite à un audit n'ayant relevé aucune non-conformité ni point faible, confirme que les établissements d'AKDITAL répondent aux normes de gestion de la qualité les plus exigeantes.

Cela se traduit concrètement par la mise en place de protocoles médicaux rigoureux, l'amélioration constante des services de soins, et une attention soutenue à la satisfaction et à la sécurité des patients. La gestion efficace des ressources humaines et matérielles et la formation continue du personnel sont également des éléments clés de cet engagement pour une qualité de services optimale.

En outre, AKDITAL prévoit d'étendre cette certification à trois autres établissements en 2024, confirmant son engagement pour la qualité au niveau de l'ensemble de son réseau.



- Clinique Jerrada Oasis
- Clinique Aïn Borja
- Hôpital Privé de Casablanca Aïn Sebaâ
- Clinique Longchamps
- Hôpital International et le Centre International d'Oncologie d'Agadir
- Hôpital Privé de Tanger
- Centre International d'Oncologie Boughaz de Tanger
- Hôpital Privé et le Centre d'Oncologie Privé de Salé



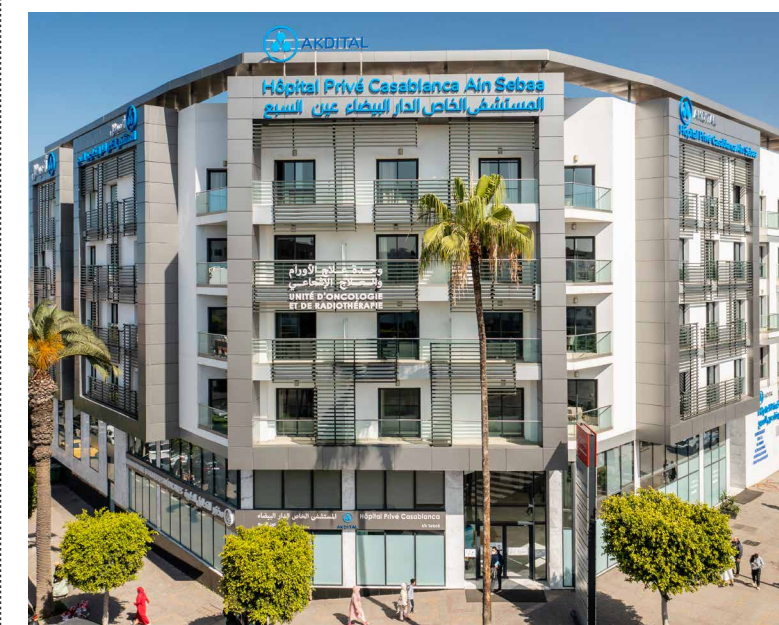
ACCREDITATION
CANADA

Un pas de plus vers l'excellence avec l'Accréditation Qmentum International

En 2023, AKDITAL a initié une démarche d'accréditation à travers le programme Qmentum International auprès de l'organisme Accréditation Canada, affirmant sa détermination à atteindre l'excellence en matière de soins de santé. Ce projet, étalé sur trois ans, vise l'adoption des normes d'excellence les plus élevées et des meilleures pratiques internationales en vigueur dans le secteur hospitalier.

Cette démarche consiste en la mise en place d'un ensemble de référentiels couvrant la gouvernance, la gestion des établissements et du personnel paramédical, ainsi que les différents aspects des services et des soins médicaux. Pour AKDITAL, elle représente un outil stratégique essentiel pour renforcer la qualité des soins, améliorer les conditions de travail, et optimiser la gestion globale. De plus, elle contribue à accroître la crédibilité et la réputation de l'entreprise en assurant une qualité et un sérieux tant à ses patients qu'à la communauté médicale.

Cette année, un premier état des lieux a été effectué au niveau de l'Hôpital privé de Casablanca Aïn Sebaâ et du Centre International d'Oncologie de Casablanca, qui a permis d'identifier les référentiels applicables, de mettre en place l'organisation nécessaire pour le pilotage du projet ainsi que de définir et démarrer la réalisation d'un premier plan d'action.

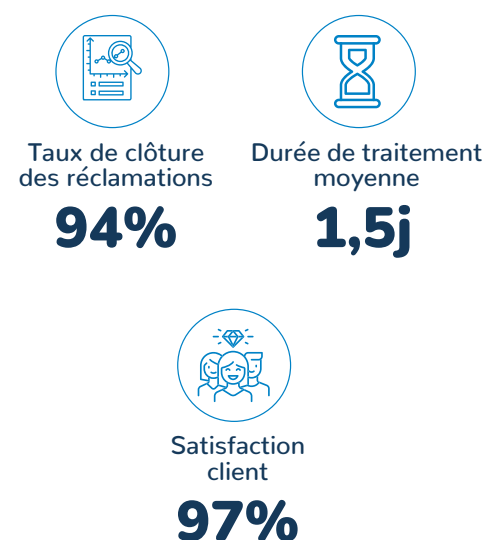


La satisfaction client : écoute et réactivité

AKDITAL accorde une importance primordiale à la satisfaction de ses patients, reconnaissant que l'expérience patient est aussi critique que la qualité des soins médicaux eux-mêmes. Pour évaluer et améliorer cette expérience, AKDITAL réalise des enquêtes de satisfaction à une fréquence trimestrielle et mesure des aspects variés de l'expérience patient, allant de l'accueil initial à la gestion des soins et au suivi post-traitement.

Les résultats de ces enquêtes ont régulièrement montré un taux de satisfaction élevé, atteignant 97% en 2023, ce qui reflète l'efficacité des initiatives mises en place pour l'amélioration continue des services.

En réponse aux retours moins favorables, notamment ceux recueillis via les réseaux sociaux, AKDITAL a mis en place une équipe dédiée à la gestion des réclamations. Cette équipe travaille à résoudre rapidement les préoccupations des patients, en s'assurant que chaque réclamation est non seulement traitée avec efficacité, mais aussi utilisée comme un levier pour améliorer les procédures existantes.



Les standards d'éthique et de déontologie d'AKDITAL

AKDITAL veille scrupuleusement au respect de l'éthique et de la déontologie dans l'ensemble de ses pratiques quotidiennes et a adopté plusieurs initiatives pour s'assurer que ses employés adhèrent aux normes éthiques les plus élevées et pour lutter contre la corruption et le harcèlement sous toutes ses formes.

Outre un code de bonne conduite, un code éthique général et un code éthique spécifique aux soignants sont signés par les nouvelles recrues lors de leur prise de fonction. Ces documents codifient les valeurs et les exigences d'AKDITAL et assure l'alignement des comportements avec les principes fondamentaux de l'entreprise.

Pour veiller à l'application de ces principes, AKDITAL a constitué un comité d'éthique et a nommé un responsable éthique qui joue un rôle essentiel dans l'encadrement éthique du personnel ainsi que dans le mécanisme de signalement mis en place. Ce dernier encourage les employés à signaler toute conduite inappropriée ou non conforme à l'éthique, incluant la corruption et le harcèlement. Le Groupe a également défini une liste de situations qui requièrent un signalement auprès du responsable éthique, notamment les conflits

d'intérêts, les divulgations non autorisées d'informations confidentielles, la discrimination et le harcèlement.

La Charte des valeurs, diffusée à l'ensemble des collaborateurs et partenaires, met l'accent sur les valeurs fondamentales de l'entreprise telles que l'excellence, l'empathie, l'innovation et l'engagement.

Parallèlement, une charte anti-corruption spécifie les politiques de prévention et de détection des actes de corruption, complétée par des enquêtes de satisfaction patient qui aident à surveiller et à rectifier les écarts de conduite potentiels.

En tant qu'entreprise cotée à la bourse de Casablanca, et conformément aux réglementations en vigueur, AKDITAL s'engage à divulguer de manière transparente et équitable toutes les informations pertinentes relatives à son activité et ses performances financières, permettant aux investisseurs de prendre des décisions éclairées. De plus, AKDITAL a désigné un déontologue et établi un dispositif de déontologie boursière pour informer les collaborateurs sur les obligations de confidentialité et les restrictions de transactions sur les titres pendant les périodes de fenêtre négative.

Gouvernance

AKDITAL est une société anonyme, à Conseil d'Administration.

En 2023, les 9 membres du Conseil d'Administration ont continué à déterminer les orientations stratégiques de l'activité de la société et à veiller à leur mise en œuvre.

La gestion de l'entreprise est assurée par un Comité de Direction.

Afin de mener à bien sa mission, le Conseil d'Administration s'appuie sur deux comités, le Comité d'Audit et le Comité Stratégique de Nominations et de Rémunérations.

Le Conseil d'Administration en quelques chiffres



9
Administrateurs



2
Administrateurs
exécutifs



22%
Administrateurs
indépendants



44%
de femmes



5
réunions



100%
de taux d'assiduité

Réunions et présences du conseil d'administration et des comités

Au cours de 2023, le Conseil d'Administration s'est réuni 5 fois, le Comité d'Audit 2 fois et le Comité Stratégique de Nominations et de Rémunérations 1 fois.

Conseil d'Administration	Conseil	Comité d'Audit	Comité Stratégique de Nominations et de Rémunérations
M. Rochdi Talib	5/5		
Mme Fatima Akdim	5/5		
M. Jaouad Zakaria	5/5		
Mme Maria TALIB	5/5		0/1
Mme Mouna Talib	5/5	0/2	
M. Saad BENDIDI	5/5		
M. Mohammed Amine BENHALIMA	5/5	2/2	
Mme Yasmina BADDOU	5/5	2/2	1/1
M. Hatim BENAHMED	5/5	2/2	1/1



Dr. Rochdi TALIB
Président du Conseil
d'Administration
Membre exécutif

Marocain Date de nomination : 28/09/2018 Échéance du mandat : 31/12/2027

Expérience et qualifications

Diplômé de la Faculté de Médecine de Casablanca, Rochdi Talib est médecin anesthésiste réanimateur. Il est ancien interne des hôpitaux de Paris et attaché des hôpitaux de France. Rochdi Talib a également été Directeur de la Clinique Socrate de 1996 à 2009. Visant à offrir aux patients marocains une qualité de soins et d'infrastructure telle que celle des pays développés, il a fondé la Clinique Jerrada Oasis qui est entrée en opération en 2011. Il y a exercé en tant qu'anesthésiste réanimateur, il était également le directeur médical de la clinique et gérant. Depuis 2016, dans le cadre de réalisation de son ambition de groupement de cliniques, il a créé AKDITAL Holding SARL dont il a été le gérant. Depuis la transformation de la société en SA, Rochdi Talib exerce les fonctions de Président Directeur Général d'AKDITAL Holding en 2016.

24 Autres mandats

AKDITAL, Clinique Jerrada-Oasis, Clinique Ain Borja, Centre International d'Oncologie de Casablanca, Hopital Prive Casablanca Ain Sebaa, Hopital Privé El Jadida, Clinique Pédiatrique Atfal, Clinique Médico Chirurgicale longchamps, Centre International d'Oncologie El jadida, Hopital Privé de Tanger, Centre International d'Oncologie Boughaz de Tanger, Hopital International Agadir, Centre International d'Oncologie Agadir, Clinique Panorama Sidi Maarouf, Hopital Prive de Sale, Centre d'Oncologie Privé de Sale, Clinique de spécialité de Safi, Clinique du Bien Être Bouskoura, Hopital International de Fes, Centre International d'Oncologie de Fes, Clinique Internationale de Mohammedia, Hopital Privé Beni Mellal, Clinique Internationale de Khouribga, Hopital International Ibn Nafis, Clinique Internationale de Mogador Essaouira, Hopital Privé de Tetouan, Hôpital privé international de Kénitra, Centre International d'Oncologie de Kénitra, Clinique Internationale de Taroudante, Hôpital Privé Meknes, Centre International d'Oncologie de Meknes, Hôpital privé Ibn Yassine Rabat, Clinique Internationale d'oncologie de Rabat, Clinique Internationale d'Errachidia, Clinique internationale de Dakhla, Hopital Prive guelmim, Hopital Privé oujda, Centre international d'oncologie oujda, Hopital Privé Nador, Clinique Internationale d'inzegane, Taliak, Brochak, Bait Atfal, Tahafa, Brafsante, Bousante, Cio jedida, Rochaktalim (Ex Brafejj), Cioc invest, Psysante, Tanger sante, Onco sante, Jaktalim, Onco agadir, Onco green city, Taghazout Santé, AKDITAL Investment in healthcare entreprise and development L.L.C, AKDITALIFE, La Centrale des Dispositifs médicaux , «Centre de diagnostic et de soins médicaux (Ex Service Emergency Bouznika), «AKDITAL Services, AKDITAL IMMO



Mme Fatima AKDIM
Administrateur
Membre non exécutif

Marocaine Date de nomination : 28/09/2018 Échéance du mandat : 31/12/2027

Expérience et qualifications

Diplômée de la Faculté de Médecine de Casablanca, Fatima Akdim a complété son cursus avec un Diplôme de Spécialisation en Radiodiagnostic et Imagerie Médicale de la Faculté de Médecine René Descartes à Paris.

Entre 1996 et 2017, Fatima Akdim a créé et développé un cabinet privé de radiologie à Casablanca. En 2011, elle devient responsable du service radiologie au sein de CJO. Ses responsabilités seront étendues avec le développement du Groupe AKDITAL. Fatima Akdim est désormais responsable des services de radiologie de CJO, CCAB, CMCL, Clinique Pédiatrique Atfal, Vinci, CIOC, HPC et HPE.

7 Autres mandats

Fondation Akdital, Akdital, Tazak, Rohafa, Kenitra Sante, Rochjo, Harobra.



M. Jaouad ZAKARIA
Administrateur
Membre exécutif

Marocain Date de nomination : 28/09/2018 Échéance du mandat : 31/12/2027

Expérience et qualifications

Diplômé de Médecine Générale à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca, Jaouad Zakaria a complété son cursus par un diplôme de spécialisation en anesthésie réanimation de l'Université Bichât à Paris et un diplôme universitaire de pathologie et de soins d'urgence de l'Université Pitié-Salpêtrière à Paris.

Il a commencé sa carrière en 1991 au Centre Hospitalier d'Arpajon en tant qu'interne. Il est passé par des hôpitaux comme Henri Mondor, Necker, Saint Joseph ou encore l'Institut Gustave Roussy. Ces passages ont été effectués principalement dans les services de réanimation et d'anesthésie. En octobre 1995, Jaouad Zakaria intègre le Groupe Hospitalier Pitié-Salpêtrière en tant que Praticien Attaché en Anesthésie-Réanimation. Il occupera ce poste jusqu'à la fin de l'année 1997 avant de rentrer au Maroc en tant qu'Anesthésiste-Réanimateur. Il passe plus de 15 ans au sein de la Clinique Abdelmoumen entre 2002 et 2018, année où il intègre le Groupe AKDITAL en tant qu'Anesthésiste-Réanimateur.

2 Autres mandats

Jaoudaolive, Akdital, Hopital Prive De Casablanca Ain Sebaa, Talzak, Tazak, Rohafa, Marrakech Sante Invest, Rochjo, Harobra, Sécurité Protection Maroc.



Mme Maria TALIB
Administrateur
Membre non exécutif

Marocaine [Date de nomination : 07/11/2018](#) [Échéance du mandat : 31/12/2027](#)

Expérience et qualifications

Après avoir obtenu son Baccalauréat Scientifique à Casablanca, Maria Talib entreprend des études supérieures à l'Université Libre de Bruxelles. Elle y obtient un Bachelor et un Master en Médecine. Maria Talib continue actuellement son cursus de formation avec un Master de Spécialisation en Psychiatrie Infanto-Juvenile toujours à l'Université Libre de Bruxelles. En parallèle, elle suit également une formation en nutrition et nutrithérapie au Centre Européen pour la Recherche, le Développement et l'Enseignement de la Nutrition (CERDEN).

Maria Talib est passée par l'Unité de Psychologie Médicale et Psychosomatique du CHU Brugmann, ainsi que par l'Unité Thérapeutique pour enfants et adolescents de l'Hôpital Vincent Van Gogh.

0 Autres mandats

Maria Talib ne dispose pas de mandats sociaux autres que celui au sein d'AKDITAL.



Mme Mouna TALIB
Administrateur
Membre non exécutif

Marocaine [Date de nomination : 07/11/2018](#) [Échéance du mandat : 31/12/2027](#)

Expérience et qualifications

Après avoir obtenu son Baccalauréat Scientifique à Casablanca, Mouna Talib entreprend des études supérieures de pharmacie à l'Univercidad Europea de Madrid.

0 Autres mandats

Mouna Talib ne dispose pas de mandats sociaux autres que celui au sein d'AKDITAL.



MC III TEAM Ltd,
représentée par
M. Saad BENDIDI
Administrateur
Membre exécutif

Marocain [Date de nomination : 24/03/2020](#) [Échéance du mandat : 31/12/2027](#)

Expérience et qualifications

Saad Bendidi est diplômé L'Ecole Centrale, HEC et Sciences Po Paris.

Après avoir exercé à Wafabank et été à la tête de Magetex et de CIB, il devient le premier Président de Méditel (actuellement Orange) entre 1999 et 2005. En 2001, il rejoint BMCE Bank en tant que Vice-Président de Finance.com. Il quitte le groupe en 2005 et devient Président de l'ONA (actuellement AL Mada) jusqu'en 2008. Depuis, il a assuré plusieurs mandats et a réalisé diverses missions de conseil. En 2013, il est nommé Directeur Général Délégué au sein du Groupe Saham, qu'il quittera en 2017. Aujourd'hui, Saad Bendidi est Associé et Président du Conseil d'Administration de MCP, membre du comité d'investissement des fonds gérés par MCP et membre du Conseil d'Administration de plusieurs sociétés dans lesquelles les fonds gérés par MCP sont actionnaires.

18 Autres mandats

TGCC, DISLOG Group, AZIZA, Forafric, Les Eaux Minérales d'Oulmes, MC II Pasta, MC III Meso, MC II Concrete, MC III Concrete, MC II Smart, MC II Trailers, MC III Al Razi, MC III Indus, MC III Clean, MC Holding, MCIII Scan I, MC IV Pharma, RAYLAB.

Dont 2 faisant appel public à l'épargne.



Société MC III Al Razi
représentée par
M. Hatim BEN
AHMED
Administrateur
Membre non exécutif

Marocain [Date de nomination : 24/03/2020](#) [Échéance du mandat : 31/12/2027](#)

Expérience et qualifications

Après des études en ingénierie à l'ESTP puis en Private Equity et Business Administration à Harvard Business School, Hatim Ben Ahmed intègre EY en tant qu'Auditeur en 2002 avant de rejoindre le cabinet Accuracy en 2006 en qualité de Manager en Conseil Financier. En novembre 2008, il rejoint Riva y Garcia en tant que Directeur d'Investissement. En 2013, une scission au sein de Riva Y Garcia, menée par l'équipe gérante, dont Hatim Ben Ahmed, donne naissance à Meditterania Capital Partners (MCP). Hatim Ben Ahmed est aujourd'hui Managing Partner de MCP, membre du Comité d'Investissement des fonds gérés par MCP et membre du Conseil d'Administration de plusieurs sociétés dans lesquelles les fonds gérés par MCP sont actionnaires.

19 Autres mandats

Meditterania Capital Gestion, Meditterania Capital Partners Maroc, TGCC, MC Team Maroc, MC II Pasta, MC III Meso, MC II Concrete, MC III concrete, MC II Smart, MC II Trailers, MC III Al Razi, MC III Indus, MC III Clean, MC Holding , DISLOG Industries, Société Meunière Tunisienne, MCIV Pharma, Laprophan SA, AMIC.

Dont 1 faisant appel public à l'épargne.



Mme Yasmina BADDOU
Administrateur
indépendant
Membre non exécutif

Marocaine [Date de nomination : 16/11/2022](#) [Échéance du mandat : 31/12/2027](#)

Expérience et qualifications

Yasmina Baddou est avocate de profession. Elle a poursuivi ses études de droit à l'Université Mohamed-V de Rabat où elle a obtenu une Maîtrise en Droit Privé, puis les 1er et 2ème Certificats d'Études Supérieures en Droit des Affaires. Entre 1994 et 1996, elle est Directeur Adjoint au Département Juridique à la Banque Commerciale du Maroc. En 2001, en plus d'être élue secrétaire de section, chargée de l'animation de la Commune d'Anfa, elle co-fonde l'ONG de réflexion et d'orientation « Alliance Pro ». En 2002, elle remporte les élections législatives devenant députée de la circonscription de Casablanca-Anfa.

Elle a été secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Emploi, des Affaires sociales et de la Solidarité, chargée de la Famille, de la Solidarité et de l'Action sociale dans le gouvernement Jettou I de 2002 à 2007, puis Ministre de la Santé de 2007 à 2012 dans le gouvernement El Fassi.

Forte de ses expériences, elle a été réélue lors des élections législatives de 2007 et communales de 2009. Yasmina Baddou a également été conseillère juridique du Wali de la région du Grand Casablanca.

0 Autres mandats

Yasmina Baddou ne dispose pas de mandats sociaux autres que celui d'AKDITAL



M. Mohammed Amine
BENHALIMA
Administrateur
indépendant
Membre non exécutif

Marocain [Date de nomination : 16/11/2022](#) [Échéance du mandat : 31/12/2027](#)

Expérience et qualifications

Diplômé de Télécom ParisTech et de l'Ecole Polytechnique, Mohammed Amine Benhalima a démarré sa carrière à la Royal Air Maroc entre 1993 et 1998, d'abord en tant qu'Ingénieur d'Etudes au Département Télécommunications, Directeur des Programmes puis Directeur de l'Organisation et des Systèmes d'Information.

Entre 1998 et 2002, il est Directeur Délégué Marchés des Capitaux et Directeur Général Adjoint de Casablanca Finance Markets au sein de CFG.

En Mai 2002 il intègre la CDG où il sera Directeur Général Adjoint en charge de la stratégie, du développement et de la prévoyance de 2010 à 2017.

En août 2017, il devient Associé Gérant de Simpligo une société de conseil indépendante.

Depuis avril 2019, M. Benhalima est membre de l'organisme d'évaluation des opérations de privatisation au Maroc.

3 Autres mandats

Sothema, Colorado, Orange Money Maroc, Lydec, Maghreb Steel.

Dont 4 faisant appel public à l'épargne.

Le Conseil d'Administration s'appuie sur deux comités

Le Comité d'Audit

Le Comité d'Audit est chargé d'assurer le suivi dans les différents domaines suivants : information financière, contrôle interne et gestion des risques, contrôle légal des comptes annuels et indépendance des commissaires aux comptes.

Il se réunit au moins trois fois par an.

Membre	Fonction au sein du comité
M. Amine BENHALIMA	Président du Comité d'Audit
Mme Yasmina BADDOU	Membre
M. Hatim BENAHMED	Membre
Mme Mouna TALIB	Membre

Le Comité Stratégique de Nominations et de Rémunérations

Le Comité Stratégique de Nominations et de Rémunérations est chargé de présenter des recommandations au Conseil d'Administration sur les projets relatifs à la détermination de la stratégie de développement de la Société et des filiales et de sa mise en œuvre, d'une part, et sur la nomination et la politique de rémunération globale des dirigeants et/ou salariés de la Société, au type et mode de nomination et de calcul des rémunérations de ces dirigeants et/ou salariés.

Il se réunit au moins une fois par an.

Membre	Fonction au sein du comité
M. Hatim BENAHMED	Président du Comité Stratégique de Nomination et de Rémunération
Mme Yasmina BADDOU	Membre
Mme Maria TALIB	Membre

Critères d'indépendance des Administrateurs

Le Conseil d'Administration a adopté les critères d'indépendance tels qu'ils sont définis par l'article 41 bis de la loi n°17-95 fixant les conditions et les modalités de désignation d'administrateurs indépendants. Il compte ainsi, en 2023, 2 administrateurs indépendants.

Rémunération des administrateurs

L'Assemblée Générale a décidé de fixer le montant des jetons de présence, à allouer aux membres du Conseil d'administration au titre de l'exercice 2023, à un montant global brut de 600.000 Dirhams. Le Conseil répartira cette somme entre ses membres dans les proportions qu'il jugera convenables.

Parité

Le Conseil d'Administration compte 4 femmes pour un total de 9 membres, soit 44%. Avec ce taux, AKDITAL est conforme aux exigences édictées par la loi sur les sociétés anonymes, fixant le pourcentage cible de membres de sexe féminin à 40% à fin 2027.

Rôle du Comité de Direction

Le Comité de Direction est une instance de partage de l'information, de discussions opérationnelles et de prise de décisions. Il est constitué des Directeurs de Pôle et des Directeurs de Départements rattachés directement à la Direction Générale. Le comité se réunit mensuellement pour discuter des sujets opérationnels notamment l'exploitation des cliniques et les problématiques opérationnelles y afférentes puis veiller à la déclinaison sur le terrain des décisions et orientations prises. Il discute aussi de l'état d'avancement des projets en cours et de la programmation des actions relatives aux ouvertures (commandes et livraison du matériel, recrutement, autorisations...) ainsi que des projets organisationnels lancés par le Groupe ou par ses filiales.

Dirigeants au 31 décembre 2023

M. Rochdi Talib	Président Directeur Général	nommé en août 2016
M. Jaouad Zakaria	Directeur Général Délégué et Directeur du Pôle Médical	nommé en septembre 2019
M. Ilyas El Harti	Directeur Général Adjoint	nommé en juin 2020
M. Amal Raji	Directeur Pôle Exploitation	nommée en décembre 2020
M. Mohammed El Bouzidi	Directeur Pôle Système d'Information	nommé en juillet 2018
M. Amine Cheikh	Directeur de la Filière Pharmacie et de la centrale des dispositifs médicaux	nommé en novembre 2023
Mme Yamina Kassabi	Directrice Pôle Capital Humain	nommée en mars 2022

Rémunération des dirigeants

Au titre de l'année 2023, la rémunération des dirigeants est fixée à 25 575 699 de dirhams.

Informations publiées relatives à l'exercice 2023

Conformément aux exigences réglementaires, AKDITAL informe régulièrement ses actionnaires par le biais de son site internet où sont répertoriés l'ensemble des publications légales exigées pour toute société cotée en bourse.

Communiqués de Presse	Dates de Publication
Communiqué de presse relatif aux indicateurs du 4 ^{ème} trimestre 2022	28/02/2023
Communiqué de presse financier relatif aux résultats 2022	31/03/2023
Résultats financiers 2022 et Communiqué de presse RFA 2022	30/04/2023
Avis de convocation à l'AGO du 8 juin 2023	08/05/2023
Communiqué de presse relatif aux indicateurs du 1 ^{er} trimestre 2023	29/05/2023
Communiqué de presse post AGO du 8 juin 2023	09/06/2023
Communiqué de presse relatif aux indicateurs du 2 ^{ème} trimestre 2023	28/08/2023
Communiqué de presse suite à l'enregistrement par l'AMMC du document de référence relatif à l'exercice 2022	19/09/2023
Communiqué de presse financier relatif aux résultats du 1 ^{er} semestre 2023	21/09/2023
Résultats financiers du 1 ^{er} semestre 2023	28/09/2023
Communiqué de presse relatif aux indicateurs du 3 ^{ème} trimestre 2023	07/11/2023
Communiqué de presse relatif à la stratégie de développement 2024-2025	15/12/2023

Comptes annuels & **RAPPORTS**



Rapport de Gestion

AKDITAL

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 126.666.700 DIRHAMS
 SIEGE SOCIAL : 246, Route de l'Oasis - Casablanca
 RC N° 357999 CASABLANCA - IF N° 18813595

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous rendons compte de la situation et de l'activité de la société **AKDITAL** ainsi que de ses résultats durant l'exercice clos le 31 décembre 2023 et soumettons à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Les comptes annuels qui vous sont présentés sont conformes au Code Général de la Normalisation Comptable en vigueur au Maroc.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

I - PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

L'activité de la Société a consisté durant l'exercice 2023 à piloter les filiales et participations du Groupe en leur offrant des prestations d'assistance technique, de conseil et de mutualisation d'un certain nombre de fonctions support et métier.

En outre, l'activité d'AKDITAL a consisté à assurer le développement du Groupe, grâce à la mise en place des stratégies et moyens nécessaires et à la conduite opérationnelle de l'ensemble des opérations techniques, administratives et financières permettant l'ouverture de nouvelles unités médicales.

L'exercice 2023 a été marqué notamment par les principaux événements suivants ayant eu un impact significatif sur les activités et les performances du Groupe AKDITAL :

- Ouverture de 5 unités médicales nouvelles (Clinique de Mohammedia, Clinique de Bien-Etre de Bouskoura, Hôpital International de Fès, Centre International d'Oncologie de Fès et Hôpital privé de Béni-Mellal) totalisant 520 lits, permettant ainsi d'augmenter la capacité d'hospitalisation de 30% du Groupe AKDITAL.
- Lancement officiel de la démarche d'accréditation canadienne dans le cadre du programme Qmentum International MC et réalisation de la « gap analysis ».
- Très bonnes performances du titre AKDITAL à la bourse de Casablanca : la capitalisation boursière a dépassé le seuil de 8 milliards de dirhams et le Groupe intègre les indices boursiers MSCI FM et MASI ESG.

II - PRÉSENTATION DES COMPTES SOCIAUX D'AKDITAL

II.1 – PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE L'EXPLOITATION

1) PRODUITS

L'activité de la Société pendant cet exercice a permis de réaliser des produits totalisant 240.313.809,56 DH contre 110.661.852,15 DH en 2022, soit une hausse de 117% d'un exercice à l'autre, détaillée comme suit :

	2023	2022	Variation en %
Produits d'exploitation	84 311 632,11	54 728 201,38	54%
Produits financiers	118 086 072,37	55 686 733,22	112%
Produits non courants	37 916 105,08	246 917,55	15256%
TOTAL PRODUITS	240 313 809,56	110 661 852,15	117%

2) CHARGES

Les charges se sont élevées à un montant de 146.658.350,35 DH contre 66.807.898,44 DH en 2022, détaillées sur les principales rubriques suivantes :

	2023	2022	Variation en %
Charges d'exploitation	100 634 446,25	52 695 369,98	91%
Charges financières	3 953 628,38	10 121 220,19	-61%
Charges non courantes	37 587 176,72	2 704 591,27	1290%
Impôts sur les résultats	4 483 099,00	1 286 717,00	248%
TOTAL CHARGES	146 658 350,35	66 807 898,44	120%

L'augmentation des charges s'explique essentiellement par l'intense activité d'AKDITAL durant l'exercice 2023 qui s'est traduite par une augmentation des différentes rubriques représentant les charges d'exploitation, compte tenu du développement qu'a connu le groupe et du pilotage du plan de développement ambitieux.

À noter que les charges non courantes sont constituées principalement de la valeur résiduelle de l'immeuble du siège d'AKDITAL lequel a fait l'objet d'un refinancement à travers un lease-back.

3) RÉSULTATS

Compte tenu des produits et charges, le résultat net de l'exercice s'est soldé par un bénéfice de 93.655.459,21 DH, contre 43 853 953,71 DH en 2022, soit une amélioration de 114% d'une année à l'autre.

	2023	2022	Variation en %
Résultat d'exploitation	-16 322 814,14	2 032 831,40	-
Résultat financier	114 132 443,99	45 565 513,03	150%
Résultat non courant	328 928,36	-2 457 673,72	-
Résultat net	93 655 459,21	43 853 953,71	114%

II.2. PRÉSENTATION DE LA SITUATION PATRIMONIALE ET FINANCIÈRE

1) ACTIF DU BILAN :

Le total de l'actif du bilan a progressé de 2% d'une année à l'autre, qui s'explique par les principales variations suivantes des postes :

Postes	2023	2022	Variation en %
Immobilisations nettes	1 082 344 654,25	679 169 623,24	59%
Actif circulant	408 982 871,79	349 123 218,45	17%
Trésorerie Actif	84 413 044,49	523 260 401,26	-84%
TOTAL ACTIF	1 575 740 570,53	1 551 553 242,95	2%

Il convient de signaler en particulier les principaux faits suivants :

- L’augmentation des immobilisations nettes est due principalement aux immobilisations financières dont la croissance s’explique par la création de nouvelles filiales et la participation au financement de leur programme d’investissement à travers des avances en compte courants associés ;
- L’augmentation de l’actif circulant s’explique principalement par l’évolution des produits d’exploitation et des avances faites par AKDITAL aux fournisseurs au titre de projets dont les filiales ne sont pas encore constituées ;
- La baisse de la trésorerie s’explique par l’utilisation des fonds disponibles pour le financement des investissements.

2) PASSIF DU BILAN :

Les principales variations du passif du bilan se présentent comme suit :

Postes	2023	2022	Variation
Capitaux propres	1 208 706 186,37	1 156 667 008,66	4%
Dettes de financement	82 513 842,20	23 509 871,19	251%
Dettes du Passif circulant	234 520 541,96	230 376 363,10	2%
Trésorerie Passif	50 000 000,00	141 000 000,00	-65%
TOTAL PASSIF	1 575 740 570,53	1 551 553 242,95	2%

Globalement, les postes du passif du bilan ont peu évolué d'une année à l'autre, à l'exception des dettes à caractère financier, qui reflètent un renforcement des postes de financement permanent au détriment de la trésorerie passif.

3) PRINCIPAUX INDICATEURS D'ÉQUILIBRE FINANCIER

Les principaux indicateurs d'équilibre financier reflètent la solidité financière d'AKDITAL, ainsi qu'il ressort du tableau ci-après :

Postes	2023	2022	Variation
Fonds de roulement permanent	208 875 374	501 007 256	-58%
Ratio Fonds de roulement permanent	1,19	1,74	-32%
BFR	174 462 329	118 746 855	47%
Ratio de liquidité générale (Actif circulant/passif circulant)	1,74	1,52	14%
FDR - BFR ou Trésorerie Actif- Trésorerie Passif	34 413 044	382 260 401	-91%
DLT/capitaux propres	0,07	0,02	250%
Endettement : Dettes totales/capitaux propres	0,30	0,34	-12%

III – FILIALES ET PARTICIPATIONS

III.1 – TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS D'AKDITAL

Il ressort du tableau des filiales et participation présenté en annexe, que le Groupe AKDITAL comprend au 31/12/2023, 58 filiales et participations, compte tenu de :

- La création de nouvelles filiales dans le cadre du plan de développement du Groupe ;
- La cession de la Clinique Vinci fin 2023, dans le cadre d'une vision à long terme du Groupe qui vise à se focaliser sur des établissements d'une capacité supérieure à 100 lits, offrant ainsi un meilleur potentiel de croissance et une plus une forte valeur ajoutée.
- L'acquisition de la totalité du capital social (sous réserve des actions d'administrateurs) de la société Hôpital Privé de Béni-Mellal (ex-Polyclinique Day), permettant ainsi d'accélérer son implantation dans cette région.

III-2 – ACTIVITÉS DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Les activités des filiales et Participations d'AKDITAL (dont une synthèse des principaux résultats est fournie en Annexe 2) a été marquée par les principaux faits suivants :

- Le Groupe AKDITAL comprend à fin 2023, 21 établissements médicaux (hôpitaux privés, cliniques multidisciplinaires et spécialisées et centres d'oncologie), totalisant 2.300 lits d'hospitalisation, répartis sur 9 différentes villes du Royaume.
- Ces établissements fonctionnent tous selon les standards internationaux les plus exigeants et sont dotés d'équipements de pointe permettant de traiter toutes les pathologies dans tous différents domaines de la médecine.
- L'effectif du personnel du Groupe a atteint 4.155 collaboratrices et collaborateurs, contre 2.920 en 2022, soit une croissance de 43% d'une année à l'autre. A cet égard, le Groupe AKDITAL a été désigné Employeur de l'année en 2023 décerné dans le cadre du Programme « A chance to RESET» de la Fondation Marocaine de l'Education pour l'Emploi.
- Les prestations médicales sont rendues grâce également au partenariat avec plus de 1.800 médecins.

III-3. COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE AKDITAL

1) RÉSULTATS CONSOLIDÉS DE L'EXPLOITATION

Le **chiffre d'affaires** consolidé du Groupe AKDITAL s'est élevé durant l'exercice 2023 à 1 907 MDH, contre 1.035 MDH au 31/12/2022, soit une progression de près de 85% d'un exercice à l'autre.

Cette progression est due à :

- L'effet année pleine des ouvertures et acquisitions réalisées pendant l'exercice 2022, lesquelles ont réalisé durant l'exercice 2023 des performances remarquables ;
- La croissance enregistrée par des cliniques historiques (CIOC, CJO, HPC, CMCL)
- La contribution des ouvertures de 2023.

Les **charges d'exploitation** consolidées ont totalisé 1.579 MDH en 2023, contre 858 MDH en 2022, soit globalement une hausse de 84% environ, laquelle s'explique principalement par l'évolution des différents postes de charges, en cohérence avec l'évolution du chiffre d'affaires.

Le **résultat net** consolidé du Groupe a doublé d'un exercice à l'autre, passant de 99 MDH à 198 MDH (consolidation avec mise en équivalence d'Akdital Immo), dont 175 MDH représente le résultat net part Groupe.

Les principaux résultats consolidés se présentent comme suit :

(en millions DH)	2023	2022	Evolution
EBITDA	513	282	+82%
Résultat net	198	99	+100%
Dont part Groupe	175	88	+99%

Les résultats consolidés reflètent une amélioration remarquable des performances du Groupe, bien qu'une grande partie des unités médicales soit en période de démarrage ou n'a pas encore atteint son régime de croisière. Ainsi, l'EBITDA représente près de 27% du chiffre d'affaires, stable d'une année à l'autre, et le résultat net près de 10,5% (contre 9,6% en 2022).

2) SITUATION PATRIMONIALE ET FINANCIÈRE CONSOLIDÉE DU GROUPE AKDITAL

Le bilan consolidé du Groupe totalise au 31/12/2023 un montant de 3.900 MDH, contre 3.034 MDH au 31/12/2022, en raison de l'évolution des principaux postes suivants :

À l'actif :

Les principaux postes d'Actif consolidé ont évolué comme suit d'un exercice à l'autre :

Postes	2023	2022	Variation en %
Immobilisations nettes	2 735 005 820	1 817 355 134	50%
Actif circulant	958 187 690	686 391 499	40%
Trésorerie Actif	206 449 652	530 260 153	-61%
TOTAL ACTIF	3 899 643 162	3 034 006 786	29%

- Le montant total consolidé des immobilisations nettes s'élève à 2.735 MDH au 31/12/2023, contre 1.817 MDH au 31/12/2022, soit une croissance de plus de 50% qui reflète l'effort d'investissement du Groupe, lié notamment à l'ouverture des nouvelles unités médicales.
- L'actif circulant consolidé totalise un montant de 958 MDH, contre 686 MDH un an auparavant, soit une hausse de 40%, qui s'explique notamment par une augmentation du poste « Clients et comptes rattachés » en relation avec la croissance du chiffre d'affaires et l'augmentation des prises en charge des patients par les unités médicales.
- La trésorerie Actif totalise 206 MDH, contre 530 MDH au 31/12/2022, en raison des efforts d'auto-financement des investissements.

Au passif :

Les principaux postes du Passif consolidé ont évolué comme suit d'un exercice à l'autre :

Postes	2023	2022	Variation
Capitaux propres	1 425 567 535	1 277 964 946	12%
Dettes de financement	1 078 713 040	444 834 770	142%
Dettes du Passif circulant	1 276 815 791	1 029 726 512	24%
Trésorerie Passif	118 546 796	281 480 558	-58%
TOTAL PASSIF	3 899 643 162	3 034 006 786	29%

- Les capitaux propres consolidés totalisent 1.426 MDH, contre 1.278 MDH, soit une progression de 12% qui s'explique principalement par l'augmentation des réserves et des résultats nets consolidés ;
- Les autres comptes de financement permanent totalisent 1 079 MDH contre 445 MDH en 2022, soit une augmentation de 142%, et sont constitués principalement des dettes financières totalisant 1.067 MDH contre 434 MDH au 31/12/2022, reflétant ainsi la confiance des établissements financiers dans le programme d'investissement du Groupe ;
- Le passif circulant consolidé totalise 1.277 MDH, contre 1.030 MDH au 31/12/2022, soit une progression de près de 24%, qui s'explique principalement par les facilités obtenues auprès des fournisseurs d'équipements médicaux liées aux nouvelles unités médicales, en attendant le déblocage des crédits bancaires.
- La trésorerie Passif totalise 119 MDH, contre 281 MDH en 2022 (soit -58%), constituée en grande partie par des crédits spots contractés pour financer les nouveaux investissements, en attendant le déblocage des crédits à moyen et long termes déjà accordés.

Les principaux indicateurs de la situation patrimoniale et financière du Groupe se présente comme suit :

- Le fonds de roulement permanent est de 0,92 en 2023, contre 0,95 un an auparavant, lequel s'explique essentiellement par le fait que les investissements relatifs aux nouveaux projets sont financés par des crédits fournisseurs, en attendant la création des filiales concernées et la mise en place des dettes de financement correspondants auprès des établissements bancaires ;
- Le ratio d'endettement (dettes de financement/capitaux propres) est de 0,75 (contre 0,34 en 2022) ce qui reflète un rééquilibrage des moyens de financement des investissements par le Groupe, lui assurant ainsi un meilleur effet de levier;
- Le BFR gobl du Groupe s'élève à -73 MDH à fin 2023, contre -343 MDH en 2022. La dégradation du BFR constitue un virage opérationnel structurel compte tenu du contexte de généralisation de l'AMO (augmentant ainsi la quote-part des prises en charge vs patients payants) et la nouvelle loi sur les délais de paiement fournisseurs.

IV – AFFECTATION DES RÉSULTATS

Nous vous proposons d'affecter les résultats nets comme suit :

Résultat de l'exercice	93 655 459,21 DH
Réserve légale 5%	-4 682 773,00 DH
Report à nouveau antérieur	496 136,92 DH
Montant total à répartir	89 468 823,13 DH
Dividende par action	6,00 DH
Dividendes	76 000 020,00 DH
Montant reporté à nouveau	13 468 803,13 DH

Votre Conseil d'Administration propose de distribuer aux actionnaires au titre des résultats de l'exercice 2023, un montant de 76.000.020,00, soit **6 DH** par action.

V – PROPOSITION DE JETONS DE PRÉSENCE À ALLOUER AUX ADMINISTRATEURS

Nous proposons de fixer à un montant de 600.000 (six cent mille) dirhams bruts de jetons de présence à allouer aux administrateurs au titre de l'exercice 2024 et de laisser le soin au Conseil d'Administration de le répartir entre ses membres, conformément aux dispositions légales en vigueur.

VI – APPROBATION DES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES VISÉES À L'ARTICLE 56 DE LA LOI 17-95

Nous vous rendons compte en Annexe au présent Rapport de Gestion des conventions visées à l'Article 56 de la loi 17-95 conclues lors des exercices précédents et poursuivies durant l'exercice 2023, ainsi que des nouvelles conventions autorisées durant le présent exercice.

Nous vous invitons à approuver les opérations réalisées au titre desdites conventions ainsi qu'elles vous sont soumises.

VII - ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE

Depuis la clôture de l'exercice 2023, il convient de signaler les principaux événements suivants :

1) Poursuite de la réalisation du Plan de Développement d'AKDITAL

À cet égard, nous vous informons que depuis la clôture de l'exercice 2023, une nouvelle unité multidisciplinaire a été ouverte à Khouribga courant février 2024, tandis que 14 nouvelles unités (hôpitaux privés, cliniques multidisciplinaires et centres d'oncologie) sont actuellement en cours de construction. De ce fait, l'exercice 2024 sera marqué par de nombreuses nouvelles ouvertures qui auront un impact sur les différents indicateurs de performance du Groupe.

2) Restructuration du patrimoine immobilier du Groupe.

Dans le cadre de sa stratégie visant à se concentrer sur son métier de base, le Groupe AKDITAL envisage de poursuivre sa politique de restructuration de son patrimoine immobilier.

Ainsi, les locaux de deux cliniques (Hôpital Privé de Casablanca Ain Sebaa et Atfal) ont été apportés à une nouvelle OPCI spécialisée dans le secteur de la Santé dénommée SIHATY IMMO.

En 2024, le Groupe compte poursuivre cette politique, qui lui permettra de mobiliser de nouveaux moyens financiers en vue de financer les nouveaux projets de développement.

3) Finalisation des contrats de crédits bancaires en vue de financer les investissements

Les premiers mois de 2024 ont été marqués par la négociation et/ou la finalisation des contrats de crédits relatifs aux projets de développement achevés ou en cours, avec plusieurs établissements financiers (BOA, CIH, BP notamment) en vue de compléter le financement des investissements y afférents.

VIII – DIFFICULTÉS ET PERSPECTIVES

VIII-1. DIFFICULTÉS

L'exercice 2023 a été marqué par de nombreux événements importants qui ont mobilisé votre Conseil d'Administration, la direction générale et l'ensemble du personnel du Groupe.

La difficulté essentielle était de relever le défi d'ouvrir 5 nouvelles unités médicales en une seule année, tout en poursuivant un programme de développement ambitieux pour 2024 et 2025, en assurant d'une part le financement des investissements, la construction et l'équipement de ces unités et enfin, la mise en place des ressources humaines nécessaires pour leur fonctionnement.

VIII-2 – INVESTISSEMENTS - PERSPECTIVES

Au cours de l'exercice 2023, la Société a réalisé des investissements importants qui ont eu pour effet une augmentation des immobilisations nettes consolidées de 917 MDH. A cet égard, les nouvelles ouvertures de 2023 ont nécessité des investissements de 637 millions de dirhams, outre 280 millions de dirhams en vue de compléter les investissements des ouvertures de 2022 et pour le renouvellement des équipements des cliniques « historiques ».

Confiant dans son organisation, la qualité de ses ressources humaines et les différents savoir-faire acquis dans la prestation de service de soins et de gestion des unités médicales, le Groupe AKDITAL est engagé dans un nouveau plan de développement qui concerne de nouvelles villes dans lesquelles il n'est pas implanté et qui présentent un réel potentiel de croissance.

Ce plan de développement, qui prévoit l'ouverture de 15 nouveaux établissements en 2024, tous situés en dehors de la région de Casablanca, reflète l'engagement du Groupe AKDITAL de fournir des soins de santé de qualité au plus près de ses patients et sa volonté d'étendre encore plus son empreinte géographique nationale. Ce positionnement devrait également bénéficier de la réforme du secteur de la santé au Maroc, avec notamment la généralisation de l'Assurance Maladie Obligatoire qui offre de nouvelles opportunités pour l'ensemble des acteurs du secteur.

IX – GOUVERNANCE

Mandat des Administrateurs

- M. Rochdi TALIB, Président Directeur Général
- Société MC III TEAM Ltd représentée par M. Saad BENDIDI
- Société MC III AL RAZI représentée par M. Hatim BEN AHMED
- Mme. Fatima AKDIM
- M. Jaouad ZAKARIA
- Mme Yasmina BADOU
- M. Mohammed Amine BENHALIMA

- Melle Mouna TALIB
- Melle Maria TALIB

Directeurs généraux délégués

- Monsieur Ahmed AKDIM, en qualité de Directeur Général Délégué Chargé des Affaires Administratives
- Monsieur Jaouad ZAKARIA, en qualité de Directeur Général Délégué Chargé des Affaires Médicales.

Contrôle

La Société a désigné comme co-commissaire aux comptes pour les exercices 2021, 2022 et 2023 le cabinet MAZARS MAROC et pour les exercices 2022, 2023 et 2024, le cabinet OMNIPACT.

Comité d'Audit

Le Comité d'Audit est constitué de 4 membres en application des dispositions légales et statutaires, à savoir :

- M. Mohammed Amine BENHALIMA, Président
- Mme Yasmina BADOU
- MCIII Arrazi représenté par M. Hatim BEN AHMED
- Melle Mouna TALIB

Comité Stratégique de Nominations et de Rémunérations

Le Comité Stratégique de Nominations et de Rémunérations est constitué de 3 membres en application des dispositions statutaires, à savoir :

- MCIII Arrazi représenté par M. Hatim BEN AHMED, Président
- Mme Yasmina BADOU
- Melle Maria TALIB.

La liste des mandats des Administrateurs dans d'autres conseils d'administration ou conseils de surveillance n'a pas connu de modification significative par rapport à l'exercice précédent, sous réserve des nouveaux mandats de gérants des nouvelles filiales créées dans le cadre du plan de développement.

Nous invitons à approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 qui vous sont présentés ainsi que le présent Rapport de Gestion et d'adopter le projet de résolutions qui vous sont proposées.

Fait à Casablanca, le 21 mars 2024

P/ LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
M. Rochdi TALIB

ANNEXE 1 : CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

I – NOUVELLES CONVENTIONS CONCLUES EN 2023

1. Opérations de paiement de factures pour le compte des filiales

Il s'agit principalement d'opérations relatives à des montants payés par AKDITAL pour le compte de ses filiales, d'une filiale d'AKDITAL IMMO, de projets dont les filiales n'ont pas encore été créées au 31/12/2023 ou de nouvelles filiales n'ayant pas encore finalisé les conventions de prêts avec les banques, dans le cadre de leur programme d'investissement :

Filiale	Montant avancé	Montant remboursé	Solde au 31/12/2023
TAJAK	75 120,05	-	75 120,05
CCAB	114 500,00	114 500,00	-
CIOC	125 501,00	125 501,00	-
HPC	149 000,00	149 000,00	-
CMCL	50 500,00	50 500,00	-
CJO	105 500,00	105 500,00	-
VINCI	41 500,00	41 500,00	-
ATFAL	46 500,00	46 500,00	-
HPE	105 000,00	105 000,00	-
CIOJ	14 000,00	14 000,00	-
COPS	36 929 000,00	36 928 500,00	500,00
HPS	24 268 000,00	24 252 500,00	15 500,00
CIOA	12 000,00	12 000,00	-
HIA	3 615 045,16	2 154 500,00	1 460 545,16
CPSM	20 462 796,00	20 462 796,00	-
CSS	52 625 300,00	52 625 300,00	-
CIOBT	13 542 874,79	13 542 874,79	-
HPT	14 833 503,54	13 550 920,00	1 282 583,54
CIM	35 527 253,72	13 951 253,72	21 576 000,00
CBB	16 289 035,00	-	16 289 035,00
HIF	71 219 575,58	71 219 575,58	-
Projet TETOUAN	27 746 400,00	3 998 400,00	23 748 000,00
BAIT AL ATFAL	1 754 246,11	-	1 754 246,11
CIOF	37 604 040,60	698 040,60	36 906 000,00
PROJET KHOURIBGA	54 595 780,42	30 847 780,42	23 748 000,00
PROJET BENIMELLAL	26 036 990,81	24 808 052,81	1 228 938,00
PROJET KENITRA	28 912 238,39	5 164 238,39	23 748 000,00
PROJET BOUZNIKA	2 929 813,26	2 929 813,26	-
PROJET MARRAKECH	7 860 951,00	-	7 860 951,00
PROJET ESSAOUIRA	1 729 816,00	-	1 729 816,00

2. Garanties corporate accordées à différents bailleurs pour le compte de Filiales d'AKDITAL, dans le cadre de Contrats de Bail ou de Contrats de Bail en état futur d'achèvement :

Personnes concernées : AKDITAL (actionnaire) – M. Rochdi TALIB (Président Directeur Général d'AKDITAL, Gérant des filiales concernées) – M. Ahmed AKDIM (Gérant des filiales concernées)

a. Garanties corporate accordées par AKDITAL aux filiales de l'OPCI SIHATY :

En 2023, les garanties corporate suivantes ont été autorisées par votre Conseil d'Administration, dans le cadre de l'apport des biens immobiliers de TAHAFa et BAIT ATFAL à l'OPCI SIHATY IMMO :

Bailleur	Locataire (Filiale d'AKDITAL)
OPCI SIHATY IMMO	Hôpital Privé de Casablanca Ain Sebaa
OPCI SIHATY IMMO	Clinique Pédiatrique ATFAL

b. Garanties corporate accordées par AKDITAL aux filiales du Groupe SAMA INVEST :

Bailleur	Locataire (Filiale d'AKDITAL)
MONTANA IMMOBILIER	Clinique Panorama Sidi Maarouf
SAMA FONCIERE	Clinique Internationale de Mohammedia

c. Garanties corporate accordée par AKDITAL à la société LES MEDECINS UNIS :

Bailleur	Locataire (Filiale d'AKDITAL)
LES MEDECINS UNIS	Hôpital International de Fès
LES MEDECINS UNIS	Centre International d'Oncologie de Fès

d. Garantie corporate accordée à la Société DAY OLIVIERS pour le compte de l'Hôpital Privé de Beni-Mellal (ex- Polyclinique Day)

II – CONVENTIONS CONCLUES LORS DES EXERCICES ANTERIEURS ET POURSUIVIES EN 2023

1) Convention relative aux garanties corporate accordées aux filiales d'AKDITAL IMMO

Personne concernée : AKDITAL (actionnaire) – M. Rochdi TALIB (Président Directeur Général d'AKDITAL, administrateur d'AKDITAL IMMO, Gérant des filiales concernées) – M. Ahmed AKDIM (Gérant des filiales concernées) – M. Hatim BEN AHMED (administrateur d'AKDITAL et d'AKDITAL IMMO).

Garanties corporate accordée par AKDITAL en garantie des contrats de baux en l'état futur d'achèvement (BEFA) relatifs à la location de cliniques entre les filiales d'AKDITAL IMMO et des filiales d'AKDITAL.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 22 mars 2022

En 2021, la garantie corporate a été accordée au titre de la location par l'Hôpital Privé d'El Jadida et le Centre International d'Oncologie d'EL Jadida de leurs locaux à la société TAJAK.

En 2022, la garantie corporate a été accordée, dans le cadre des accords entre AKDITAL IMMO et AKDITAL signés en 2021, au titre des BEFA suivants :

Bailleur (filiale d'AKDITAL IMMO)	Locataire (Filiale d'AKDITAL)
KAZAK	Hôpital Privé de Tanger Centre International d'Oncologie Boughaz Tanger
AGADIR SANTE	Hôpital Privé d'Agadir Centre International d'Oncologie d'Agadir
SALE INVEST	Hôpital Privé de Salé Centre International d'Oncologie de Salé
ASFI INVEST	Clinique des Spécialités de Safi

2) Conventions relatives aux garanties corporate accordées à des tiers :

a) Garantie corporate accordée à IMMOBILIERE FORREST

Personnes concernées : AKDITAL – Gimes Da Vinci – M. Rochdi TALIB, M. Ahmed AKDIM

Garanties corporate accordée par AKDITAL à la société Immobilière Forrest en garantie du contrat de bail relatif à la location des locaux de la clinique Vinci exploitée par GIMES DA VINCI.

b) Convention relative à la garantie corporate accordée à NEC IMMO

Garanties corporate accordée par AKDITAL à la société NEC IMMO en garantie du contrat de bail relatif à la location des locaux de la Clinique de Bien-Etre de Bouskoura.

3) Conventions de prêts entre AKDITAL et les Filiales

Personnes concernées : AKDITAL et ses filiales – M. Rochdi TALIB et M. Ahmed AKDIM.

Ces prêts sont accordés en application de la convention cadre de prêts inter-compagnie, dont les montants sont autorisés chaque année par votre conseil d'Administration. A rappeler que pour l'essentiel, ces prêts sont consentis dans le cadre des apports en fonds propres qu'a effectué AKDITAL pour le financement du plan de développement du Groupe.

Cette convention a été poursuivie en 2023.

a) Le solde des prêts en compte courant accordés par AKDITAL aux filiales totalise au 31/12/2023 un montant de 684 898 202,87 DH (hors AKDITAL IMMO) détaillé comme suit :

Société	Solde Compte courant associé au 31/12/2023
BROCHAK	40 316 323,48
CJO	19 779 340,15
TAHAFA	22 749 946,22
TALIAK	20 251 589,44
JAKTALIM	9 471 000,00
CMCL	3 700 000,00
BRAFSANTE	1 574 441,26
TANGERSANTE	7 573 118,76
PSYSANTE	3 912 989,09
ONCOSANTE	4 947 823,82
CCAB	6 000 000,00
BOUSANTE	16 353 132,00
BAIT AL ATFAL	276 761,20
HPC	5 180 000,00
CIOJEDIDA	1 198 950,00
HPE	6 030 224,00
HPT	69 530 049,20
HIA	50 469 769,84
CPSM	34 709 753,70
HPS	47 832 116,76
CBB	47 593 233,86
CSS	45 487 191,88
COPS	7 161 957,34
CIM	69 110 052,62
HIF	46 520 453,39
CIOF	5 277 044,86
CENTRE DISPOSITIF MEDICAL	580 000,00
RABAT IBN YASSINE	4 683 000,00
HPBM	35 975 549,35
AKDITAL SERVICE	199 661,00
KHOURIBGA	32 524 455,74
MOGADOR	55 020,00
CIT	2 800,00
BOUZNIKA	2 929 813,26
HPIK	5 164 238,39
AKDITAL INVESTMENT	6 043 971,87
TAGHAZOUT SANTE	36 000,00
HPTET	92 230,00
CIE	4 200,00
CID	3 600 000,00

Les intérêts comptabilisés par AKDITAL en produits financiers à ce titre sont détaillés ci-après :

Société	Montant HT
BROCHAK	900 139,20
CJO	415 322,82
TAHAFA	510 388,87
TALIAK	394 945,54
JAKTALIM	210 730,38
CMCL	117 246,58
BRAFSANTE	35 424,93
TANGERSANTE	168 778,43
PSYSANTE	86 425,51
ONCOSANTE	109 709,29
CCAB	133 767,12
BOUSANTE	453 544,58
BAIT AL ATFAL	6 227,13
VINCI	288 866,42
HPC	116 019,86
CIOJEDIDA	26 976,38
HPE	102 082,19
HPT	2 179 960,74
CIOJ	17 753,42
HIA	1 443 710,91
CPSM	785 137,85
HPS	1 068 367,40
CBB	1 415 592,42
CSS	1 103 187,05
CIOBT	161 036,77
CIOA	82 568,99
COPS	247 762,81
CIM	1 014 502,90
HIF	1 189 258,67
CIOF	1 821,63
KENITRA SANTE	15 230,18
CENTRE DISPOSITIF MEDICAL	6 772,19
RABAT IBN YASSINE	6 928,27
HPBM	47 592,53
AKDITAL SERVICE	504,62
KHOURIBGA	11 409,45
MOGADOR	64,44
AKDITAL INVESTMENT	4 470,88
TAGHAZOUT SANTE	406,11

b) Prêts accordés par les filiales à AKDITAL, dont le solde au 31/12/2023 se présente comme suit :

- Centre International d'Oncologie d'Agadir : 17 984 090,66 DH
- Centre International d'Oncologie de Boughaz Tanger : 21.242.844,85 DH
- Centre International d'Oncologie de Casablanca : 10.536.720,00 DH

Les intérêts comptabilisés en charges financières à ce titre par AKDITAL en 2023 totalisent un montant de 931.683,89 DH détaillé comme suit :

Société	Montant HT
CIOC	931 683,89

4) Convention d'avances en compte courant associés entre AKDITAL IMMO et AKDITAL :

Personnes concernées : AKDITAL – AKDITAL IMMO – M. Rochdi TALIB, M. Ahmed AKDIM, M. Hatim BEN AHMED

Cette convention, préalablement autorisée par votre Conseil, consiste au versement à AKDITAL IMMO de la quote-part de financement en fonds propres des projets de construction de cliniques confiés aux filiales d'AKDITAL IMMO :

Le montant des avances (rémunérées au taux de 4% l'an) s'élève à un total de 121 299 160,00 DH au 31/12/2023. Les intérêts comptabilisés par AKDITAL à ce titre s'élèvent à 4 334 109,21 DH au 31/12/2023.

5) Convention de management fees ainsi que son avenant autorisé par votre conseil d'administration du 22 mars 2022.

Personnes concernées : AKDITAL, Filiales d'AKDITAL, M. Rochdi TALIB et M. Ahmed AKDIM

Il est à rappeler que la convention porte d'une part sur la rémunération des services mutualisés rendus par AKDITAL aux filiales actives et d'autre part sur la rémunération des services rendus aux filiales dans leur phase de développement (Prestations relatives à la stratégie de développement, à la maîtrise d'ouvrage délégué (MOD) et au démarrage des activités).

Les managements fees sont facturés sur la base du taux de 2,5% HT du chiffre d'affaires de chaque filiale active et les prestations de MOD sont facturés sur la base d'un taux de 3% des investissements réalisés.

Les montants facturés au titre des management fees aux filiales en 2023 se présentent comme suit (HT) :

CCAB	2 465 465,15
CMCL	1 533 172,07
CIOC	7 856 065,95
CJO	3 721 844,61
HPC	4 886 663,84
BRAFSANTE	20 000,00
BROCHAK	457 223,32
CIOJ	1 093 394,26
ATFAL	891 398,67
HPE	3 122 806,21
JAKTALIM	48 000,00
TAHAFA	455 126,10
TALIAK	260 175,00
CIOJEDIDA	56 250,00
BOUSANTE	225 375,00
BAIT AL ATFAL	60 000,00
HIA	3 231 904,92
CIOA	1 242 576,28
HPT	4 239 552,87
CIOBT	2 167 740,32
HPS	2 552 039,14
COPS	798 103,66
CSS	2 334 988,80
CPSM	1 291 743,71
CIM	1 299 659,68
CBB	616 547,13
HIF	1 536 426,83
CIOF	804 081,19
HPBM	90 375,38

En outre, les montants suivants ont été comptabilisés en application de l'avenant à la convention cadre inter-compagnies au titre de la Maîtrise d'ouvrage déléguée assurée par AKDITAL au titre des projets de développement détaillés comme suit :

Société	Montant HT
HOPITAL PRIVE INTERNATIONAL DE KENITRA	568 791,96
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE DE KENITRA	972 341,05
CLINIQUE INTERNATIONALE DE TAROUDANT (CIT)	2 073 217,95
CLINIQUE INTERNATIONAL DAKHLA	1 554 913,46
CLINIQUE INTERNATIONAL D'ERRACHIDIA (CIE)	518 304,49
HOPITAL PRIVE MEKNES (HPM)	501 906,05
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE DE MEKNES (CIOM)	235 736,73
HOPITAL PRIVE DE TETOUAN (HPTE)	1 977 355,18
CLINIQUE INTERNATIONAL DE KHOURIBGA (CIK)	4 269 306,46
PROJET MARAKECH	2 467 428,38
PROJET BENGIR	1 477 710,06
CLINIQUE INTERNATIONAL DE MOGADOR (CIMO)	3 047 143,16
HOPITAL PRIVE NADOR	2 539 285,96
HOPITAL PRIVE DE BENI MELLAL (HPBM)	3 742 151,94
CLINIQUE DU BIEN ETRE BOUSKOURA (CBB)	621 862,59
CLINIQUE INTERNATIONAL DE MOHAMMDIA (CIM)	922 671,98
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE DE FES (CIOF)	1 970 445,94

6) Convention avec la société TAZAK HOLDING et ses filiales, autorisée par votre Conseil du 30 mars 2023

Personnes concernées : AKDITAL – M. Rochdi TALIB, M. Ahmed AKDIM, M. Jaouad ZAKARIA – Mme Fatima AKDIM – M. Brahim AKDIM

Il s'agit d'une convention de partenariat entre AKDITAL et la société TAZAK INVEST fixant les conditions dans lesquelles les filiales dédiées de ladite société construiront pour le compte du Groupe des locaux destinés à des hôpitaux et cliniques privés et les donneront en location aux sociétés d'exploitation qui seront constituées à cet effet par AKDITAL.

En application de cette Convention, les filiales de TAZAK INVEST ont été chargés par AKDITAL d'acquérir les terrains et de réaliser la construction de cliniques ou hôpitaux privés à Rabat, Marrakech, Meknès, Oujda, Nador, Kénitra et Taroudant.

ANNEXE 2 : SYNTHÈSE DE LA SITUATION DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31/12/2023

Tableau des Titres de Participation							
Dénomination	Capital	Participation	Prix Acquisition	VNC	Situation nette	Résultat	Produits
CLINIQUE JERRADA OASIS (CJO)	12 750 000,00	100,00	17 650 000,00	17 650 000,00	32 456 219,12	19 060 623,18	153 717 256,04
BROCHAK	20 000 000,00	80,00	16 000 000,00	16 000 000,00	17 849 761,62	482 479,38	20 239 892,08
TAHAFA	25 000 000,00	85,60	21 400 000,00	21 400 000,00	25 453 732,64	557 904,83	19 880 510,43
TALIAK	10 000 000,00	80,00	8 132 000,00	8 132 000,00	10 127 419,33	-348 047,55	11 879 284,28
CLINIQUE LONGCHAMPS (CMCL)	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	2 012 910,45	1 566 010,01	61 991 689,09
JAKTALIM	500 000,00	100,00	500 000,00	500 000,00	801 900,75	331 292,62	1 920 000,00
CLINIQUE CHURIRGICALE AIN BORJA (CCAB)	1 000 000,00	79,80	798 000,00	798 000,00	9 833 127,42	9 313 199,81	99 283 318,14
BRAFSANTE	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	-645 936,20	- 404 993,82	800 008,19
CENTRE INTERNATIONAL D ONCOLO-GIE CASABLANCA (CIOC)	1 000 000,00	80,00	800 000,00	800 000,00	41 036 638,14	39 526 137,69	319 853 957,97
HOPITAL PRIVE DE CASABLANCA (HPC)	2 000 000,00	85,90	1 718 000,00	1 718 000,00	36 277 349,47	32 908 786,44	201 175 932,65
BRAFEJ	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	38 055,58	-21 173,75	
ONCOSANTE	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	-733 343,83	-265 665,44	
PSYSANTE	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	-628 249,24	-242 381,68	
BOUSANTE	10 000 000,00	100,00	10 000 000,00	10 000 000,00	7 968 090,88	-644 077,58	16 243 288,83
TANGERSANTE	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	-985 979,58	-321 734,60	
AKDITAL IMMO	80 000 000,00	31,85	25 480 000,00	25 480 000,00	82 313 656,01	-4 739 046,55	16 620 031,52
ONCOAGADIR	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	63 584,00	-10 723,20	
CIOJEDIDA	2 000 000,00	100,00	2 000 000,00	2 000 000,00	2 349 993,56	-68 933,66	2 283 992,51
CLINIQUE PEDIATRIQUE AL ATFAL	2 100 000,00	75,00	26 250 000,00	26 250 000,00	6 726 232,10	3 975 359,33	35 715 194,06
BAI AL ATFAL	3 500 000,00	100,00	29 723 238,80	29 723 238,80	4 539 836,83	718 605,89	2 547 970,40
CENTRE INTERNATIONAL D ONCOLO-GIE EL JADIDA (CIOJ)	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	8 453 334,92	7 917 307,73	43 804 462,26
CIOCINVEST	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	57 784,00	-10 683,20	
HOPITAL PRIVE EL JADIDA (HPE)	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	18 349 035,79	18 135 424,04	125 312 340,43
HOPITAL PRIVE TANGER (HPT)	10 000 000,00	83,00	8 300 000,00	8 300 000,00	26 603 642,53	22 218 501,82	170 499 905,20
CENTRE INTERNATIONAL ONCOLOGIE BOUGHAZ TANGER (CIOBT)	5 000 000,00	80,00	4 000 000,00	4 000 000,00	22 662 996,11	18 005 582,56	86 710 455,54
HOPITAL INTERNATIONAL AGADIR (HIA)	10 000 000,00	100,00	10 000 000,00	10 000 000,00	19 005 936,67	10 863 273,71	131 029 153,21
CENTRE INTERNATIONAL D ONCOLO-GIE AGADIR (CIOA)	5 000 000,00	100,00	5 000 000,00	5 000 000,00	10 304 779,17	6 032 988,41	50 313 533,41
CLINIQUE PANORAMA SIDI MAAROUF (CPSM)	10 000 000,00	100,00	10 000 000,00	10 000 000,00	6 466 243,52	351 914,33	51 810 481,65
HOPITAL PRIVE DE SALE (HPS)	10 000 000,00	100,00	10 000 000,00	10 000 000,00	8 305 037,18	2 870 787,29	102 140 199,49
CENTRE D'ONCOLOGIE PRIVE DE SALE (COPS)	5 000 000,00	100,00	5 000 000,00	5 000 000,00	4 859 686,21	428 907,28	31 996 071,46
CLINIQUE DE SPECIALITES DE SAFI (CSS)	10 000 000,00	100,00	10 000 000,00	10 000 000,00	17 611 106,77	9 094 434,56	93 424 283,47
CLINIQUE DU BIEN ETRE BOUSKOURA (CBB)	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	-17 200 351,94	-12 566 248,11	24 765 791,08
ONCO GREEN CITY	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	78 783,00	-13 843,40	
LA CENTRALE DES DISPOSITIFS MEDI-CAUX	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	63 077,81	-18 772,19	
TAGHAZOUT SANTE	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	34 483,89	-51 828,11	
CLINIQUE INTERNATIONAL DE MO-HAMMDIA (CIM)	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	1 422 479,45	2 085 620,87	52 061 270,09
HOPITAL INTERNATIONAL DE FES (HIF)	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	3 642 280,75	7 643 193,08	61 457 498,35
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLO-GIE DE FES (CIOF)	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	6 289 833,72	6 658 609,61	32 163 274,02
CLINIQUE INTERNATIONAL D'ERRA-CHIDIA (CIE)	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	95 800,00	-4 200,00	
HOPITAL PRIVE DE TETOUAN (HPTE)	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	94 170,00	-5 830,00	
CLINIQUE INTERNATIONAL DE KHOU-RIBGA (CIK)	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	-76 508,50	-45 342,00	
CLINIQUE INTERNATIONAL DE MO-GADOR (CIMO)	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	99 929,11	-70,89	
HOPITAL PRIVE MEKNES (HPM)	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	-	
CLINIQUE INTERNATIONALE DE TA-ROUDANT (CIT)	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	97 200,00	-2 800,00	
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLO-GIE DE MEKNES (CIOM)	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	-	
HOPITAL PRIVE DE BENI MELLAL (HPBM)	555 600,00	99,93	20 385 313,16	20 385 313,16	-1 201 505,77	-1 514 751,67	5 880 618,68
SERVICE EMERGENCY BOUZNIKA	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	36 250,00	-63 750,00	
AKDITAL SERVICES	1 000 000,00	100,00	1 000 000,00	1 000 000,00	999 495,38	-504,62	
CLINIQUE INTERNATIONAL DAKHLA	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	81 218,00	-3 756,40	
HOPITAL PRIVE GUELMIM	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	81 816,00	-3 636,80	
HOPITAL PRIVE IBN YASSINE RABAT	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	73 898,90	-11 317,10	
HOPITAL PRIVE NADOR	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	81 816,00	-3 636,80	
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLO-GIE DE RABAT	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	79 300,00	-4 140,00	
HOPITAL PRIVE INTERNATIONAL DE KENITRA	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	41 355,56	-12 503,61	
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLO-GIE DE KENITRA	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	81 218,00	-4 140,00	
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLO-GIE OUJDA	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	81 816,00	-3 636,80	
HOPITAL PRIVE OUJDA	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	81 816,00	-3 636,80	
AKDITAL INVESTMENT LLC	824 160,00	100,00	824 160,00	824 160,00	819 242,03	-4 917,97	

Comptes sociaux

Exercice clos le 31 décembre 2023

BILAN ACTIF					du 01/01/2023 au 31/12/2023			
(Montants en dhs)		EXERCICE			EXERCICE PRÉCÉDENT			
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations en non valeur (A)	22 725 967,99	11 622 961,05	11 103 006,94	4 586 711,39			
	Frais préliminaires	508 952,99	407 162,39	101 790,60	203 581,19			
	Charges à répartir sur plusieurs exercices	22 217 015,00	11 215 798,66	11 001 216,34	4 383 130,20			
	Primes de remboursement des obligations							
	Immobilisations incorporelles (B)	2 564 113,33	1 046 803,28	1 517 310,05	93 102,21			
	Immobilisations en recherche et développement							
	Brevets, marques, droits et valeurs similaires	2 564 113,33	1 046 803,28	1 517 310,05	93 102,21			
	Fonds commercial							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Immobilisations corporelles (C)	18 700 766,04	4 398 097,14	14 302 668,90	39 996 832,11			
	Terrains				11 879 897,00			
	Constructions	7 541 072,65	1 606 831,62	5 934 241,03	20 644 467,17			
	Installations techniques, matériel et outillage	865 136,02	129 075,87	736 060,15	674 040,80			
	Matériel de transport	40 108,33	21 769,72	18 338,61	26 360,28			
	Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	9 629 543,66	2 640 419,93	6 989 123,73	6 772 066,86			
	Autres immobilisations corporelles							
	Immobilisations corporelles en cours	624 905,38		624 905,38				
	Immobilisations financières (D)	1 055 421 668,36		1 055 421 668,36	634 492 977,53			
	Prêts immobilisés							
	Autres créances financières	807 060 956,40		807 060 956,40	455 461 738,73			
	Titres de participation	248 360 711,96		248 360 711,96	179 031 238,80			
	Autres titres immobilisés							
	Écart de conversion - Actif (E)							
	Diminution des créances immobilisées							
	Augmentations des dettes de financement							
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	1 099 412 515,72	17 067 861,47	1 082 344 654,25	679 169 623,24			
ACTIF CIRCULANT	Stocks (F)							
	Marchandises							
	Matières et fournitures consommables							
	Produits en cours							
	Produits intermédiaires et produits résiduels							
	Produits finis							
	Créances de l'actif circulant (G)	408 975 696,30		408 975 696,30	349 123 218,45			
	Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes	4 500 000,00		4 500 000,00	865 000,00			
	Clients et comptes rattachés	131 459 895,90		131 459 895,90	76 295 405,07			
	Personnel							
	État	5 548 292,73		5 548 292,73	8 487 931,47			
	Comptes d'associés							
	Autres débiteurs	232 983 666,10		232 983 666,10	242 582 918,79			
	Comptes de régularisation actif	34 483 841,57		34 483 841,57	20 891 963,12			
TRÉSORERIE	Titres et valeurs de placement (H)	7 175,49		7 175,49				
	Écarts de conversion - actif (éléments circulants) (I)							
	TOTAL II (F+G+H+I)	408 982 871,79		408 982 871,79	349 123 218,45			
	Trésorerie-Actif	84 413 044,49		84 413 044,49	523 260 401,26			
	Chèques et valeurs à encaisser							
	Banques, T G et C C P	84 413 044,49		84 413 044,49	523 260 401,26			
	Caisses, Régies d'avances et accreditifs							
	TOTAL III	84 413 044,49		84 413 044,49	523 260 401,26			
TOTAL GÉNÉRAL		1 592 808 432,00	17 067 861,47	1 575 740 570,53	1 551 553 242,95			

BILAN PASSIF				du 01/01/2023 au 31/12/2023			
(Montants en dhs)		EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT			
FINANCEMENT PERMANENT	CAPITAUX PROPRES	1 208 706 186,37		1 156 667 008,66			
	Capital social ou personnel (1)	126 666 700,00		126 666 700,00			
	Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé						
	Capital appelé	126 666 700,00		126 666 700,00			
	dont versé	126 666 700,00		126 666 700,00			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	984 376 165,37		984 825 769,87			
	Écarts de réévaluation						
	Réserve légale	3 511 724,87		1 319 027,19			
	Autres réserves						
	Report à nouveau (2)	496 136,92		1 557,89			
	Résultats en instance d'affectation						
	Résultat net de l'exercice (2)	93 655 459,21		43 853 953,71			
	Total des capitaux propres (A)	1 208 706 186,37		1 156 667 008,66			
	Capitaux propres assimilés (B)						
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Dettes de financement (C)	82 513 842,20		23 509 871,19			
	Emprunts obligataires						
	Autres dettes de financement	82 513 842,20		23 509 871,19			
	Provisions durables pour risques et charges (D)						
	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Écart de conversion - Passif (E)						
	Augmentation de créances immobilisées						
	Diminution des dettes de financement						
	TOTAL I (A + B + C + D + E)	1 291 220 028,57		1 180 176 879,85			
PASSIF CIRCULANT	Dettes du passif circulant (F)	234 520 541,96		230 376 363,10			
	Fournisseurs et comptes rattachés	7 060 199,98		21 258 309,66			
	Clients créditeurs, avances et acomptes						
	Personnel	2 780 161,41		1 196 774,33			
	Organismes sociaux	2 352 433,59		3 422 726,41			
	État	22 184 181,32		16 018 794,39			
	Comptes d'associés			3 600 707,98			
	Autres créanciers	190 501 926,00		176 001 949,25			
	Comptes de régularisation - passif	9 641 639,66		8 877 101,08			
	Autres provisions pour risques et charges (G)						
	Écarts de conversion Passif (éléments circulants) (H)						
	TOTAL II (F + G + H)	234 520 541,96		230 376 363,10			
	TOTAL III	50 000 000,00		141 000 000,00			
TRÉSORERIE	Trésorerie passif	50 000 000,00		141 000 000,00			
	Crédits d'escompte						
	Crédits de trésorerie	50 000 000,00		141 000 000,00			
	Banques (Soldes créditeurs)						
	TOTAL III	50 000 000,00		141 000 000,00			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		1 575 740 570,53		1 551 553 242,95			

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes)						
		(Montants en dhs)	Exercice du 1 janvier 2023 au 31 décembre 20223			
		NATURE	OPÉRATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
			Propres à l'ex- ercice	Concernant les exercices précé- dents		
			(1)	(2)	3= 1 + 2	
EXPLOITATION	I	Produits d'exploitation	84 030 820,11	280 812,00	84 311 632,11	54 728 201,38
		Ventes de marchandises (en l'état)				
		Ventes de biens et services produits	79 783 297,88	280 812,00	80 064 109,88	54 706 147,36
		Chiffre d'affaires	79 783 297,88	280 812,00	80 064 109,88	54 706 147,36
		Variation de stocks de produits (+ ou -) (1)				
		Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
		Subventions d'exploitation				
		Autres produits d'exploitation				
		Reprises d'exploitation : transferts de charges	4 247 522,23		4 247 522,23	22 054,02
		TOTAL I	84 030 820,11	280 812,00	84 311 632,11	54 728 201,38
	II	Charges d'exploitation	97 850 552,32	2 783 893,93	100 634 446,25	52 695 369,98
		Achats revendus (2) de marchandises				
		Achats consommés (2) de matières et fournitures	8 307 287,68	70 086,96	8 377 374,64	3 636 047,67
		Autres charges externes	29 675 302,07	580 564,19	30 255 866,26	12 854 209,39
		Impôts et taxes	466 091,70	2 108 074,00	2 574 165,70	225 770,00
		Charges de personnel	51 628 395,49	25 168,78	51 653 564,27	31 263 986,02
		Autres charges d'exploitation	600 000,00		600 000,00	85 714,29
	Dotations d'exploitation	7 173 475,38		7 173 475,38	4 629 642,61	
	TOTAL II	97 850 552,32	2 783 893,93	100 634 446,25	52 695 369,98	
	III	RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-13 819 732,21	-2 503 081,93	-16 322 814,14	2 032 831,40
FINANCIER	IV	Produits financiers	118 086 072,37		118 086 072,37	55 686 733,22
		Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	96 751 000,00		96 751 000,00	43 222 000,00
		Gains de change	1 006,73		1 006,73	
		Intérêts et autres produits financiers	20 074 482,33		20 074 482,33	8 562 566,93
		Reprises financières : transferts de charges	1 259 583,31		1 259 583,31	3 902 166,29
		TOTAL IV	118 086 072,37		118 086 072,37	55 686 733,22
	V	Charges financières	3 953 628,38		3 953 628,38	10 121 220,19
		Charges d'intérêts	3 949 136,12		3 949 136,12	10 120 497,89
		Pertes de change	4 492,26		4 492,26	722,30
		Autres charges financières				
		Dotations financières				
		TOTAL V	3 953 628,38		3 953 628,38	10 121 220,19
		VI	RÉSULTAT FINANCIER (IV - V)	114 132 443,99		114 132 443,99
	VII	RÉSULTAT COURANT (III + VI)	100 312 711,78	-2 503 081,93	97 809 629,85	47 598 344,43

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes) -Suite-						
		(Montants en dhs)	Exercice du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023			
		NATURE	OPÉRATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
			Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
			(1)	(2)	3= 1 + 2	
NON COURANT	VIII	Produits non courants	37 455 862,25	460 242,83	37 916 105,08	246 917,55
		Produits de cessions d'immobilisations	26 988 702,63		26 988 702,63	
		Subventions d'équilibre				
		Reprises sur subventions d'investissement				
		Autres produits non courants	467 159,62	65 895,14	533 054,76	246 917,55
		Reprises non courantes : transferts de charges	10 000 000,00	394 347,69	10 394 347,69	
		TOTAL VIII	37 455 862,25	460 242,83	37 916 105,08	246 917,55
	IX	Charges non courantes	37 587 176,72		37 587 176,72	2 704 591,27
		Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	25 708 642,63		25 708 642,63	
		Subventions accordées				
		Autres charges non courantes	11 878 534,09		11 878 534,09	2 704 591,27
		Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions				
		TOTAL IX	37 587 176,72		37 587 176,72	2 704 591,27
	X	RÉSULTAT NON COURANT (VIII - IX)	-131 314,47	460 242,83	328 928,36	-2 457 673,72
	XI	RÉSULTAT AVANT IMPOTS (VII+ ou - X)	100 181 397,31	-2 042 839,10	98 138 558,21	45 140 670,71
	XII	IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	1 172 639,00	3 310 460,00	4 483 099,00	1 286 717,00
XIII	RÉSULTAT NET (XI - XII)	99 008 758,31	-5 353 299,10	93 655 459,21	43 853 953,71	
XIV	TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)	239 572 754,73	741 054,83	240 313 809,56	110 661 852,15	
XV	TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XIII)	140 563 996,42	6 094 353,93	146 658 350,35	66 807 898,44	
XVI	RÉSULTAT NET (total produits - total charges)	99 008 758,31	-5 353 299,10	93 655 459,21	43 853 953,71	

Tableau de Financement (Modèle Normal) du 01/01/2023 au 31/12/2023				
I SYNTHÈSES DES MASSES DU BILAN	Exercice	Exercice précédent	Exercice a - b	
			Emplois	Ressources
	b	a	c	d
Financement permanent	1 291 220 028,57	1 180 176 879,85		111 043 148,72
Moins actif immobilisé	1 082 344 654,25	679 169 623,24	403 175 031,01	
= FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) (A)	208 875 374,32	501 007 256,61	292 131 882,29	
Actif circulant	408 982 871,79	349 123 218,45	59 859 653,34	
Moins Passif circulant	234 520 541,96	230 376 363,10		4 144 178,86
= BESOINS DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5) (B)	174 462 329,83	118 746 855,35	55 715 474,48	
TRÉSORERIE NETTE (ACTIF -PASSIF) A - B	34 413 044,49	382 260 401,26		347 847 356,77
II EMPLOIS ET RESSOURCES				
I RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE				
AUTOFINANCEMENT (A)		Exercice Ressources	Exerce précédent Emplois	Ressources
		57 987 849,90		28 461 542,30
+ Capacité d'autofinancement		99 154 526,90		48 461 542,30
- Distributions de bénéfices		-41 166 677,00		-20 000 000,00
CESSIONS ET RÉDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		26 988 702,63		
+ Cessions d'immobilisations incorporelles				
+ Cessions d'immobilisations corporelles		25 388 702,63		
+ Cessions d'immobilisations financières		1 600 000,00		
+ Récupérations sur créances immobilisées				
AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS (C)		0,00		818 747 400,00
+ Augmentations de capital, apports				818 747 400,00
+ Subvention d'investissement				
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)] (nettes de primes de remboursement)		69 250 835,51		0,00
TOTAL I RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)				
II EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	425 131 905,83		267 517 373,32	
+ Acquisitions d'immobilisations incorporelles	1 765 412,75			
+ Acquisitions d'immobilisations corporelles	2 117 802,25		5 149 370,95	
+ Acquisitions d'immobilisations financières	69 649 473,16		262 368 002,37	
+ Augmentation des créances immobilisées	351 599 217,67			
REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)				
REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	10 246 864,50		45 165 741,29	
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	10 980 500,00		54 527 993,13	
TOTAL II EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	446 359 270,33		367 211 107,74	
III VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B F G)	55 715 474,48		68 326 537,20	
IV VARIATION DE LA TRÉSORERIE		347 847 356,77	411 671 297,36	
TOTAL GÉNÉRAL	502 074 744,81	502 074 744,81	847 208 942,30	847 208 942,30

État des Soldes de Gestion (E S G) du 01/01/2023 au 31/12/2023				
DÉSIGNATION			EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
1		Ventes de Marchandises (en l'état)		
2	-	Achats revendus de marchandises		
I	=	MARGE BRUTES VENTES EN L'ÉTAT		
II	+	PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	80 064 109,88	54 706 147,36
3		Ventes de biens et services produits	80 064 109,88	54 706 147,36
4		Variation stocks produits		
5		Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même		
III	-	CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE(6+7)	38 633 240,90	16 490 257,06
6		Achats consommés de matières et fournitures	8 377 374,64	3 636 047,67
7		Autres charges externes	30 255 866,26	12 854 209,39
IV	=	VALEUR AJOUTÉE (I+II+III)	41 430 868,98	38 215 890,30
8	+	Subventions d'exploitation		
9	-	Impôts et taxes	2 574 165,70	225 770,00
10	-	Charges de personnel	51 653 564,27	31 263 986,02
V	=	ÉCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) JOU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION(IBE)	-12 796 860,99	6 726 134,28
11	+	Autres produits d'exploitation		
12	-	Autres charges d'exploitation	600 000,00	85 714,29
13	+	Reprises d'exploitation, transferts de charges	4 247 522,23	22 054,02
14	-	Dotations d'exploitation	7 173 475,38	4 629 642,61
VI	=	RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+ou-)	-16 322 814,14	2 032 831,40
VII	+	RÉSULTAT FINANCIER	114 132 443,99	45 565 513,03
VIII	=	RÉSULTAT COURANT (+ou-)	97 809 629,85	47 598 344,43
IX	+	RÉSULTAT NON COURANT	328 928,36	-2 457 673,72
15	-	Impôts sur les résultats	4 483 099,00	1 286 717,00
X	=	RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	93 655 459,21	43 853 953,71
- TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS (T.F.R.)				
1		Résultat net de l'exercice	93 655 459,21	43 853 953,71
		Bénéfice +	93 655 459,21	43 853 953,71
		Perte -		
2	+	Dotations d'exploitation (1)	7 173 475,38	4 629 642,61
3	+	Dotations financières (1)		
4	+	Dotations non courantes (1)		
5	-	Reprises d'exploitation (2)		22 054,02
6	-	Reprises financières (2)		
7	-	Reprises non courantes (2)	394 347,69	
8	-	Produits des cessions d'immobilisation	26 988 702,63	2 005 900,00
9	+	Valeurs nettes d'amortiss Des immo Cédées	25 708 642,63	2 005 900,00
I		CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	99 154 526,90	48 461 542,30
10	-	Distributions de bénéfices	41 166 677,00	20 000 000,00
II	=	AUTOFINANCEMENT	57 987 849,90	28 461 542,30

(1) À l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passif circulants et à la trésorerie

(2) À l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissements

Passage du Résultat Net Comptable au Résultat Net Fiscal		
du 01/01/2023 au 31/12/2023		
I N T I T U L É S	MONTANT (+)	MONTANT (-)
I. RESULTAT NET COMPTABLE		
Bénéfice net	93 655 459,21	
Perte nette		
II. REINTEGRATIONS FISCALES	12 339 817,87	
REINTEGRATIONS FISCALES COURANTES	6 533 350,80	
Excédent voiture de tourisme	1 048 971,83	
Cadeaux à la clientèle	118 575,00	
Provision CP 2023	1 412 291,41	
Charges sur exercices antérieurs	3 364 472,56	
Dons	589 040,00	
REINTEGRATIONS FISCALES NON COURANTES	5 806 467,07	
Pénalités et amendes fiscales ou pénales	888 000,00	
Impôts sur les bénéfices	1 172 639,00	
RAPPEL IS SUITE CONTROLE FISCAL	3 310 460,00	
CSS 2023	61 492,00	
Charges non courantes	373 876,07	
III. DEDUCTIONS FISCALES		97 693 415,90
DEDUCTIONS FISCALES COURANTES		97 693 415,90
Dividendes		96 751 000,00
Provision CP 2022		942 415,90
DEDUCTIONS FISCALES NON COURANTES		
Total	105 995 277,08	97 693 415,90
IV. RESULTAT BRUT FISCAL		
Bénéfice brut si T1> T2 (A)	8 301 861,18	
Déficit brut fiscal si T2> T1 (B)		
V. REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		
Exercice n-4		
Exercice n-3		
Exercice n-2		
Exercice n-1		
VI - RESULTAT NET FISCAL		
. Bénéfice net fiscal (A - C) (OU)	8 301 861,18	
. Déficit net fiscal (B)		
VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		
VIII. CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		
Exercice n-4		
Exercice n-3		
Exercice n-2		
Exercice n-1		

État des Changements de Méthodes		
du 01/01/2023 au 31/12/2023		
Nature des Changements	Justification des Changements	Influence sur le Patrimoine, la Situation Financière et les Résultats
I CHANGEMENT AFFECTANT LES MÉTHODES D'ÉVALUATION		
II CHANGEMENT AFFECTANT LES RÈGLES DE PRÉSENTATION		

État des Dérogations		
du 01/01/2023 au 31/12/2023		
Indication des Dérogations	Justifications des Dérogations	Influence des Dérogations sur le Patrimoine, la Situation Financière et les Résultats
INDICATION DES DÉROGATIONS		
I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux	Conformememnt aux dispositions de l'article 328 de la loi 17,95 sur la SA tel que modifiée et complétée ,les frais d'augmentation de capital réalisées suite à l'introduction à la bourse ont été imputés sur la prime d'émission. En effet, les frais engagés dans le cadre de l'opération d'introduction en bourse ont été imputés sur le montant de la prime d'émission afférente à cette opération telque décidé par l'assemblée générale extraordinaire du16 Novembre 2022.	Augmentation du résultat de 2023 : 450 KMAD,
II- Dérogations aux méthodes d'évaluation		
III- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		

Tableau d'Affectation des Résultats Intervenu au cours de l'Exercice			
du 01/01/2023 au 31/12/2023			
A. ORIGINE DES RÉSULTATS À AFFECTER	MONTANT	B. AFFECTATION DES RÉSULTATS	MONTANT
Décision du 08/06/2023		Réserve légale	2.192.697,68
Report à nouveau	1 557,89	Autres réserves	
Résultats nets en instance d'affectation		Tantièmes	
Résultat net de l'exercice	43 853 953,71	Dividendes	41 166 677,00
Prélèvements sur les réserves		Autres affectations	
Autres prélèvements		Report à nouveau	496 136,92
TOTAL A	43 855 511,60	TOTAL B	43 855 511,60

Tableau des Immobilisations autres que Financières								
du 01/01/2023 au 31/12/2023								
N A T U R E	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	12 797 175,98	10 980 500,00				1 051 707,99		22 725 967,99
* Frais préliminaires	1 216 477,99					707 525,00		508 952,99
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	11 580 697,99	10 980 500,00				344 182,99		22 217 015,00
* Primes de remboursement obligations								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	716 284,20	1 847 829,13						2 564 113,33
* Immobilisation en recherche et développement								
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	716 284,20	1 847 829,13						2 564 113,33
* Fonds commercial								
* Autres immobilisations incorporelles								
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	43 146 279,96	2 117 802,25			26 563 316,17			18 700 766,04
* Terrains	11 879 897,00				11 879 897,00			
* Constructions	22 134 493,82	89 998,00			14 683 419,17			7 541 072,65
* Installatons techniques, matériel et outillage	731 602,02	133 534,00						865 136,02
* Matériel de transport	40 108,33							40 108,33
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements	8 360 178,79	1 269 364,87						9 629 543,66
* Autres immobilisations corporelles								
* Immobilisations corporelles en cours		624 905,38						624 905,38
TOTAL GÉNÉRAL	56 659 740,14	14 946 131,38			26 563 316,17	1 051 707,99		43 990 847,36

Tableau des Amortissements				
du 01/01/2023 au 31/12/2023				
N A T U R E	Cumul début exercice	Dotation de l'exercice	Amortissement sur les immobilisations sorties	Cumul d'amortissement en fin d'exercice
	1	2	3	4 = 1 + 2 - 3
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	8 210 464,59	4 326 531,26	914 034,80	11 622 961,05
* Frais préliminaires	1 012 896,80	101 790,59	707 525,00	407 162,39
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	7 197 567,79	4 224 740,67	206 509,80	11 215 798,66
* Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	623 181,99	423 621,29		1 046 803,28
* Immobilisation en recherche et développement				
* Brevets, marques droits et valeurs similaires	623 181,99	423 621,29		1 046 803,28
* Fonds commercial				
* Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 149 447,85	2 423 322,83	1 174 673,54	4 398 097,14
* Terrains				
* Constructions	1 490 026,65	1 291 478,51	1 174 673,54	1 606 831,62
* Installations techniques; matériel et outillage	57 561,22	71 514,65		129 075,87
* Matériel de transport	13 748,05	8 021,67		21 769,72
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	1 588 111,93	1 052 308,00		2 640 419,93
* Autres immobilisations corporelles				
* Immobilisations corporelles en cours				
TOTAL GÉNÉRAL	11 983 094,43	7 173 475,38	2 088 708,34	17 067 861,47

Tableau des Plus ou Moins Values sur Cessions ou Retraits d'Immobilisations								du 01/01/2023 au 31/12/2023	
Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur net d'amortissements	Prix de cession	Plus Values		Moins values	
20/12/2023	25100022	320 000,00	0,00	320 000,00	1 600 000,00	1 280 000,00		0,00	
28/12/2023	23130000	11 879 897,00	0,00	11 879 897,00	11 879 897,00	0,00		0,00	
28/12/2023	23200000	14 683 419,17	1 174 673,54	13 508 745,63	13 508 745,63	0,00		0,00	
Total		26 883 316,17	1 174 673,54	25 708 642,63	26 988 642,63	1 280 000,00		0,00	

Tableau des Titres de Participation											du 01/01/2023 au 31/12/2023	
Raison sociale de la société émettrice	N° IF	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur nette comptable	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C. de l'exercice		
							Date de clôture	Situation nette	Résultat net			
		1	2	3	4	5	6	7	8	9		
Clinique Jerrada-Oasis	40280390	Exploitant de clinique	12 750 000,00	100,00	17 650 000,00	17 650 000,00	31/12/2023	32 456 219,12	19 060 623,18	20 000 000,00		
BROCHAK	20692486	Loueur d'établissement	20 000 000,00	80,00	16 000 000,00	16 000 000,00	31/12/2023	17 849 761,62	482 479,38	0,00		
TAHAFA	15184755	Loueur d'établissement	25 000 000,00	85,60	21 400 000,00	21 400 000,00	31/12/2023	25 453 732,64	557 904,83	0,00		
TALIAK	15179983	Loueur d'établissement	10 000 000,00	80,00	8 132 000,00	8 132 000,00	31/12/2023	10 127 419,33	-348 047,55	400 000,00		
CLINIQUE LONGCHAMPS	20765943	EXPLOITANT DE CLINIQUE	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2023	2 012 910,47	1 566 010,03	2 000 000,00		
JAKTALIM	24831504	Loueur d'établissement	500 000,00	100,00	500 000,00	500 000,00	31/12/2023	801 900,75	331 292,62	0,00		
Clinique ain borja	25031309	Exploitant de clinique	1 000 000,00	79,80	798 000,00	798 000,00	31/12/2023	9 833 127,42	9 313 199,81	7 182 000,00		
BRAFSANTE	31901594	Loueur de matériel médical	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2023	-645 936,20	-404 993,82	0,00		
CLINIQUE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE	25288434	EXPLOITANT DE CLINIQUE	1 000 000,00	80,00	800 000,00	800 000,00	31/12/2023	41 036 638,14	39 526 137,69	19 200 000,00		
CLINIQUE AIN SBAA	34460126	EXPLOITANT DE CLINIQUE	2 000 000,00	85,90	1 718 000,00	1 718 000,00	31/12/2023	36 277 349,47	32 908 786,44	13 744 000,00		
BRAFEJ	31901610	Loueur d'établissement	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2023	38 055,58	-21 173,75	0,00		
ONCOSANTE	39433786	Loueur d'établissement	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2023	-733 343,83	-265 665,44	0,00		
PSYSANTE	39434199	Loueur d'établissement	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2023	-628 249,24	-242 381,68	0,00		
BOUSANTE	39434235	Loueur d'établissement	10 000 000,00	100,00	10 000 000,00	10 000 000,00	31/12/2023	7 968 090,88	-644 077,58	0,00		
TANGERSANTE	39433688	Loueur d'établissement	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2023	-985 979,58	-321 734,60	0,00		
AKDITAL IMMO	45945567	PRISE DE PARTICIPATION HOLDING	80 000 000,00	31,85	25 480 000,00	25 480 000,00	31/12/2023	82 313 656,01	-4 739 046,55	0,00		
ONCOAGADIR	45898972	LOUEUR D'ETABLISSEMENTS	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2023	63 584,00	-10 723,20	0,00		
CIOJEDIDA	47267649	LOUEUR MATERIEL MEDICAL	2 000 000,00	100,00	2 000 000,00	2 000 000,00	31/12/2023	2 349 993,56	-68 933,66	0,00		
CLINIQUE AL ATFAL	1087089	LOEUR D'ETABLISSEMENT	2 100 000,00	75,00	26 250 000,00	26 250 000,00	31/12/2023	6 726 232,10	3 975 359,33	4 125 000,00		
BAI AL ATFAL	1087728	LOUEUR D'ETABLISSEMENT	3 500 000,00	100,00	29 723 238,80	29 723 238,80	31/12/2023	4 539 836,83	718 605,89	4 500 000,00		
CIOJ	48536440	CLINIQUE	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2023	8 453 334,92	7 917 307,73	1 500 000,00		
CIOC INVEST	45755045	LOUEUR DE MATERIEL MEDICAL	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2023	57 784,00	-10 683,20	0,00		
HOPITAL PRIVE EL JADIDA	48561411	CLINIQUE	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2023	18 349 035,79	18 135 424,04	19 500 000,00		
HOPITAL PRIVE TANGER	51746760	CLINIQUE	10 000 000,00	83,00	8 300 000,00	8 300 000,00	31/12/2023	26 603 642,53	22 218 501,82	0,00		

Tableau des Titres de Participation suite										
du 01/01/2023 au 31/12/2023										
Raison sociale de la société émettrice	N° IF	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur nette comptable	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C P C de l'exercice
							Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE BOUGHAZ	51802681	CLINIQUE	5 000 000,00	80,00	4 000 000,00	4 000 000,00	31/12/2023	22 662 996,11	18 005 582,56	3 600 000,00
HOPITAL INTERNATIONAL AGADIR	52515740	CLINIQUE	10 000 000,00	100,00	10 000 000,00	10 000 000,00	31/12/2023	19 005 936,67	10 863 273,71	1 000 000,00
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE AGADIR	52521355	CLINIQUE	5 000 000,00	100,00	5 000 000,00	5 000 000,00	31/12/2023	10 304 779,17	6 032 988,41	0,00
CLINIQUE PANORAMA SIDI MAAROUF	52529103	CLINIQUE	10 000 000,00	100,00	10 000 000,00	10 000 000,00	31/12/2023	6 466 243,52	351 914,33	0,00
HOPITAL PRIVE SALE	52617676	CLINIQUE	10 000 000,00	100,00	10 000 000,00	10 000 000,00	31/12/2023	8 305 037,18	2 870 787,29	0,00
CENTRE D'ONCOLOGIE PRIVE DE SALE	52673577	CLINIQUE	5 000 000,00	100,00	5 000 000,00	5 000 000,00	31/12/2023	4 859 686,21	428 907,28	0,00
CLINIQUE DE SPECIALITES DE SAFI	52617643	CLINIQUE	10 000 000,00	100,00	10 000 000,00	10 000 000,00	31/12/2023	17 611 106,77	9 094 434,56	0,00
CLINIQUE DU BIEN ETRE DE BOUSKOURA	52641423	CLINIQUE	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2023	-17 200 351,94	-12 566 248,11	0,00
ONCO GREEN CITY	52470532	LOUEUR D'ETABLISSEMENT INDUSTRIEL COMM OU PROFES	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2023	78 783,00	-13 843,40	0,00
LA CENTRALE DES DISPOSITIFS MEDICAUX	53279674	IMPOR EXPOR MARCHAND DISPO MED	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2023	63 077,81	-18 772,19	0,00
TAGHAZOUT SANTE	53245467	LOUEUR ETABL COMM INDUSTR	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2023	34 483,89	-51 828,11	0,00
CLINIQUE INTERNATIONAL DE MOHAMMEDIA	53571925	CLINIQUE	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2023	1 422 479,45	2 085 620,87	0,00
HOPITAL INTERNATIONAL DE FES	53698646	CLINIQUE	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2023	3 642 280,75	7 643 193,08	0,00
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE FES	53698645	CLINIQUE	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2023	6 289 833,72	6 658 609,61	0,00
CLINIQUE INTERNATIONAL D'ERRACHIDIA	53879216	CLINIQUE	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2023	95 800,00	-4 200,00	0,00
HOPITAL PRIVE DE TETOUAN	53879184	CLINIQUE	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2023	94 170,00	-5 830,00	0,00
CLINIQUE INTERNATIONAL DE KHOURIBGA	53870801	CLINIQUE	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2023	-76 508,50	-45 342,00	0,00
CLINIQUE INTERNATIONAL DE MOGADOR	53994299	CLINIQUE	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2023	99 929,11	-70,89	0,00
HOPITAL PRIVE DE MEKNES	53947033	CLINIQUE	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2023	100 000,00	0,00	0,00
CLINIQUE INTERNATIONAL DE TAROUDANT	53991745	CLINIQUE	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2023	97 200,00	-2 800,00	0,00
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE DE MEKNES	53984510	CLINIQUE	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2023	100 000,00	0,00	0,00
HOPITAL PRIVE DE BENI MELLAL	39415022	CLINIQUE	555 600,00	99,93	20 385 313,16	20 385 313,16	31/12/2023	-1 201 505,77	-1 514 751,67	0,00
SERVICE EMERGENCY BOUZNIKA	53974084	ASSISTANCE TELEPHONIQUE	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2023	36 250,00	-63 750,00	0,00
AKDITAL SERVIVES	53995851	REALISATION OPERATIONS COMMERCIALES	1 000 000,00	100,00	1 000 000,00	1 000 000,00	31/12/2023	999 495,38	-504,62	0,00
CLINIQUE INTERNATIONAL DAKHLA	60152651	CLINIQUE	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2023	81 218,00	-3 756,40	0,00
HOPITAL PRIVE DE GUELMIM	60159683	HOPITAL	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2023	81 816,00	-3 636,80	0,00
HOPITAL PRIVE IBN YASSINE RABAT	60159684	HOPITAL	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2023	73 898,90	-11 317,10	0,00
HOPITAL PRIVE NADOR	60159682	HOPITAL	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2023	81 816,00	-3 636,80	0,00
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE RABAT	60159685	CLINIQUE	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2023	79 300,00	-4 140,00	0,00
HOPITAL PRIVE DE KENITRA	60159681	HOPITAL	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2023	41 355,56	-12 503,61	0,00
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE DE KENITRA	60159686	CLINIQUE	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2023	81 218,00	-4 140,00	0,00
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE OUIDA	60163168	CLINIQUE	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2023	81 816,00	-3 636,80	0,00
HOPITAL PRIVE D'OUIDA	60163167	HOPITAL	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2023	81 816,00	-3 636,80	0,00
AKDITAL INVESTMENT LLC	111111		824.160,00	100,00	824.160,00	0,00	31/12/2023	819.242,03	-4.917,97	0,00
Total			240 629 760,00	--	248 360 711,96	248 360 711,96	--	420 476 695,88	199 324 848,19	96 751 000,00

Tableau des Dettes									du 01/01/2023 au 31/12/2023		
Dettes	Total	Analyse par Échéance			Autres Analyses						
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en Devises	Montants sur l'Etat et Organismes Publics	Montants sur les Entre-prises liées	Montants Représentés par Effets			
DE FINANCEMENT	82 513 842,20	76 937 152,15	5 576 690,05			0,00	49 763 655,51	0,00			
- Emprunts obligataires											
- Autres dettes de financement	82 513 842,20	76 937 152,15	5 576 690,05				49 763 655,51				
DU PASSIF CIRCULANT	234 520 541,96	117 732 737,31	116 787 804,65			24 536 614,91	9 643 894,97	189 901 926,00			
- Fournisseurs et comptes rattachés	7 060 199,98		7 060 199,98								
- Clients créditeurs, avances et acomptes											
- Personnel	2 780 161,41		2 780 161,41								
- Organismes sociaux	2 352 433,59		2 352 433,59			2 352 433,59					
- Etat	22 184 181,32	2 130 455,85	20 053 725,47			22 184 181,32					
- Comptes d'associés											
- Autres créanciers	190 501 926,00	111 372 000,00	79 129 926,00				600 000,00	189 901 926,00			
- Comptes de régularisation - Passif	9 641 639,66	4 230 281,46	5 411 358,20				9 043 894,97				
T O T A U X	317 034 384,16	194 669 889,46	122 364 494,70			24 536 614,91	59 407 550,48	189 901 926,00			

Tableau des Créances									du 01/01/2023 au 31/12/2023	
Créances	Total	Analyse par Échéance			Autres Analyses					
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en Devises	Montants sur l'Etat et Organismes Publics	Montants sur les En- treprises liées	Montants Représentés par Effets		
De l'Actif Immobilisé	807 060 956,40	807 060 956,40						806 197 362,40		
- Prêts immobilisés										
- Autres créances financières	807 060 956,40	807 060 956,40						806 197 362,40		
De l'actif circulant	408 975 696,30		408 975 696,30			5 548 292,73		370 161 927,35		
- Fournisseurs débiteurs avances et acomptes	4 500 000,00		4 500 000,00							
- Clients et comptes rattachés	131 459 895,90	17 180 667,03	114 279 228,87					131 353 893,00		
- Personnel										
- Etat	5 548 292,73	138 578,00	5 409 714,73			5 548 292,73				
- Comptes d'associés										
- Autres débiteurs	232 983 666,10	39 415 013,42	193 568 652,68					198 674 234,86		
- Compte de régularisation actif	34 483 841,57	20 405 587,55	14 078 254,02					33 383 094,12		
T O T A U X	1 216 036 652,70		1 216 036 652,70			5 548 292,73		1 176 359 289,75		

Tableau des Suretes Réelles Données ou Reçues							du 01/01/2023 au 31/12/2023
	Montant couvert par la sureté	Nature (1)	Date et Lieu d'inscription		Objet (2)(3)	V.N.C. de la sureté donnée	
Sûretés données							
Maroc leasing	108 608,50	Matériel de transport	15/03/2019	Casablanca	Caution personnelle ROCHDI TALIB AKDIM ahmed et akdital	108 608,50	
Maroc leasing	200 707,00	Matériel médical	20/02/2022	Casablanca	Caution solidaire AKDITAL	200 707,00	
Maroc leasing	375 000,00	Matériel médical	25/04/2021	Casablanca	Caution solidaire AKDITAL	375 000,00	
Maroc leasing	568 951,53	Matériel de transport	20/03/2019	Casablanca	Caution personnelle ROCHDI TALIB AKDIM ahmed et akdital	568 951,53	
Maroc leasing	579 910,00	Matériel informatique	25/11/2020	Casablanca	Caution solidaire AKDITAL	579 910,00	
Maroc leasing	300 000,00	Matériel médical	10/06/2022	Casablanca	Caution solidaire AKDITAL	300 000,00	
Maroc leasing	329 460,00	Matériel médical	01/01/2022	Casablanca	Caution solidaire AKDITAL	329 460,00	
Maroc leasing	333 400,00	Matériel médical	01/11/2021	Casablanca	Caution solidaire AKDITAL	333 400,00	
Maroc leasing	481 780,00	Matériel médical	01/09/2021	Casablanca	Caution solidaire AKDITAL	481 780,00	
Maroc leasing	520 000,00	Matériel médical	05/12/2021	Casablanca	Caution solidaire AKDITAL	520 000,00	
Maroc leasing	558 263,00	Matériel médical	15/07/2021	Casablanca	Caution solidaire AKDITAL	558 263,00	
Maroc leasing	593 945,00	Matériel informatique	20/11/2020	Casablanca	Caution solidaire AKDITAL	593 945,00	
Maroc leasing	635 800,52	Matériel médical	05/09/2021	Casablanca	Caution solidaire AKDITAL	635 800,52	
Maroc leasing	674 000,00	Matériel médical	01/09/2021	Casablanca	Caution solidaire AKDITAL	674 000,00	
Maroc leasing	750 000,00	Matériel médical	10/08/2020	Casablanca	CAUTION AKDITAL ET CAUTION PERSONNELLE ROCHDI TALIB	750 000,00	
Maroc leasing	816 666,67	Matériel médical	01/12/2021	Casablanca	Caution solidaire AKDITAL	816 666,67	
Maroc leasing	862 486,22	Matériel de transport	05/10/2020	Casablanca	Caution solidaire AKDITAL	862 486,22	
Maroc leasing	1 518 960,00	Matériel médical	01/09/2021	Casablanca	Caution solidaire AKDITAL	1 518 960,00	
Maroc leasing	1 641 000,00	Matériel médical	15/07/2021	Casablanca	Caution solidaire AKDITAL	1 641 000,00	
Maroc leasing	2 240 940,00	Matériel médical	01/06/2022	Casablanca	Caution solidaire AKDITAL	2 240 940,00	
Maroc leasing	2 952 000,00	Matériel médical	01/12/2021	Casablanca	Caution solidaire AKDITAL	2 952 000,00	
Maroc leasing	8 900 000,00	Matériel médical	25/01/2022	Casablanca	Caution solidaire AKDITAL	8 900 000,00	
Maroc leasing	14 000 000,00	Matériel médical	01/04/2021	Casablanca	Caution solidaire AKDITAL	14 000 000,00	
Maroc leasing	22 200 000,00	Matériel médical	01/05/2022	Casablanca	Caution solidaire AKDITAL	22 200 000,00	
Maroc leasing	198 900,00	Matériel médical	10/11/2021	Casablanca	Caution solidaire AKDITAL	198 900,00	
Maroc leasing	245 833,33	Matériel médical	25/10/2021	Casablanca	Caution solidaire AKDITAL	245 833,33	
Maroc leasing	270 000,00	Matériel médical	05/06/2022	Casablanca	Caution solidaire AKDITAL	270 000,00	
Maroc leasing	284 400,00	Matériel médical	20/01/2022	Casablanca	Caution solidaire AKDITAL	284 400,00	
Maroc leasing	306 800,00	Matériel médical	10/03/2021	Casablanca	Caution solidaire AKDITAL	306 800,00	
Maroc leasing	360 000,00	Matériel médical	10/11/2021	Casablanca	Caution solidaire AKDITAL	360 000,00	
Maroc leasing	520 000,00	Matériel médical	10/11/2021	Casablanca	Caution solidaire AKDITAL	520 000,00	
Maroc leasing	550 000,00	Matériel médical	01/12/2021	Casablanca	Caution solidaire AKDITAL	550 000,00	
Maroc leasing	606 725,00	Matériel informatique	25/11/2020	Casablanca	Caution solidaire AKDITAL	606 725,00	

Tableau des Suretes Réelles Données ou Reçues							du 01/01/2023 au 31/12/2023
	Montant couvert par la sureté	Nature (1)	Date et Lieu d'inscription		Objet (2)(3)	V.N.C. de la sureté donnée	
Maroc leasing	640 000,00	Matériel médical	15/03/2019	Casablanca	CAUTION PERSONNELLE DE MR ROCHDI TALIB ET CAUTION SOLIDAIRE	640 000,00	
Maroc leasing	1 135 000,00	Matériel médical	20/12/2021	Casablanca	Caution solidaire AKDITAL	1 135 000,00	
Maroc leasing	1 550 000,00	Matériel médical	01/12/2021	Casablanca	Caution solidaire AKDITAL	1 550 000,00	
Maroc leasing	78 000,00	Matériel médical	05/01/2020	Casablanca	Caution personnelle ROCHDI TALIB AKDIM ahmed et akdital	78 000,00	
Maroc leasing	260 000,00	Matériel médical	20/12/2021	Casablanca	Caution solidaire AKDITAL	260 000,00	
Maroc leasing	274 167,00	Matériel médical	10/02/2022	Casablanca	Caution solidaire AKDITAL	274 167,00	
Maroc leasing	375 000,00	Matériel médical	10/01/2020	Casablanca	Caution personnelle ROCHDI TALIB AKDIM ahmed et akdital	375 000,00	
Maroc leasing	617 340,00	Matériel informatique	25/11/2020	Casablanca	Caution solidaire AKDITAL	617 340,00	
Maroc leasing	1 220 244,60	Matériel médical	10/09/2019	Casablanca	Caution personnelle ROCHDI TALIB AKDIM ahmed et akdital	1 220 244,60	
Maroc leasing	1 230 000,00	Matériel médical	15/09/2021	Casablanca	Caution solidaire AKDITAL	1 230 000,00	
Maroc leasing	1 250 000,00	Matériel médical	01/08/2022	Casablanca	Caution solidaire AKDITAL	1 250 000,00	
Maroc leasing	16 993 060,00	Matériel médical	10/03/2022	Casablanca	Caution solidaire AKDITAL	16 993 060,00	
Maroc leasing	375 000,00	Matériel médical	15/05/2020	Casablanca	Caution solidaire AKDITAL & caution personelle et solidaire de DR talib	375 000,00	
Maroc leasing	500 000,00	Matériel médical	25/01/2020	Casablanca	Caution personnelle ROCHDI TALIB et akdital	500 000,00	
Maroc leasing	590 890,00	Matériel informatique	20/11/2020	Casablanca	Caution solidaire AKDITAL	590 890,00	
Maroc leasing	925 000,00	Matériel médical	15/04/2022	Casablanca	Caution solidaire AKDITAL	925 000,00	
Maroc leasing	1 004 138,33	Matériel de transport	01/05/2020	Casablanca	CAUTION AKDITAL ET CAUTION PERSONNELLE ROCHDI TALIB	1 004 138,33	
Maroc leasing	1 183 999,99	Matériel médical	10/02/2021	Casablanca	Caution solidaire AKDITAL	1 183 999,99	
Maghrebail	1 305 970,00	Matériel médical	01/08/2020	Casablanca	Caution solidaire AKDITAL	1 305 970,00	
Maroc leasing	2 325 265,55	Matériel médical	10/04/2021	Casablanca	Caution solidaire AKDITAL	2 325 265,55	
Maghrebail	2 558 333,33	Matériel médical	30/06/2022	Casablanca	Caution solidaire AKDITAL	2 558 333,33	
Maghrebail	20 500 000,00	Matériel médical	01/03/2021	Casablanca	Caution solidaire AKDITAL	20 500 000,00	
Maroc leasing	183 333,33	Matériel médical	10/12/2021	Casablanca	Caution solidaire AKDITAL	183 333,33	
Maroc leasing	333 333,33	Matériel médical	20/12/2021	Casablanca	Caution solidaire AKDITAL	333 333,33	
Maroc leasing	333 400,00	Matériel médical	15/04/2022	Casablanca	Caution solidaire AKDITAL	333 400,00	
Maroc leasing	4 210 501,00	Bien immobilier	15/02/2018	Casablanca	Caution solidaire AKDITAL/TALIB ROCHDI/AKDIM BRAHIM/ AKDIM AHMED/EL ALAOUI SIDI YOUSSEF/ AKDIM FATIMA	4 210 501,00	
Maroc leasing	952 528,80	Matériel médical	01/03/2021	Casablanca	Caution solidaire AKDITAL	952 528,80	
Maroc leasing	974 114,00	Matériel médical	19/07/2022	Casablanca	Caution solidaire AKDITAL	974 114,00	
CIH	28 952 000,00	CMT	08/12/2021	Casablanca	Nantissement sur le FDC & caution personnelle solidaire et indivisible à hauteur de 28952 KMAD AKDITAL	18 974 888,14	
CIH	40 731 000,00	CMT	02/11/2021	Casablanca	Nantissement sur le FDC & caution personnelle solidaire et indivisible à hauteur de 41731 KMAD & Délégation de loyers par TAHAFa	40 731 000,00	
CFG	52 850 000,00	CMT	04/11/2022	Casablanca	Nantissement du FDC + Mat & outillage en 1er rang & caution solidaire et indivis-ible d'Akdital à hauteur de 52850 KMAD & Délégation de loyers	52 850 000,00	
CIH	30 000 000,00	CMT	23/05/2023	Casablanca	Hypothèque de 1er range sur TF n° 92.307/C & Nantissement du FDC du RC 349509	28 169 059,83	
CIH	41 000 000,00	CMT	11/08/2022	Casablanca	Nantissement sur le FDC & caution personnelle solidaire et indivisible à hauteur de 41000 KMAD & Délégation de loyers	41 000 000,00	

Tableau des Suretes Réelles Données ou Reçues							du 01/01/2023 au 31/12/2023	
	Montant couvert par la sureté	Nature (1)	Date et Lieu d'inscription		Objet (2)(3)	V.N.C. de la sureté donnée		
CIH	9 400 000,00	CMT	11/08/2022	Casablanca	Nantissement sur le FDC & caution personnelle solidaire et indivisible à hauteur de 41000 KMAD & Délégation de loyers	9 400 000,00		
CIH	69 000 000,00	CMT	01/09/2023	Casablanca	Nantissement sur le FDC et Matériel et outillage & caution personnelle solidaire et indivisible à hauteur de 69000 KMAD AKDITAL	69 000 000,00		
CIH	35 000 000,00	CMT	01/09/2023	Casablanca	Nantissement de 1er rang sur le FDC et Matériel et outillage & caution personnelle solidaire et indivisible à hauteur de 35000 KMAD AKDITAL	35 000 000,00		
CIH	72 081 000,00	CMT	07/05/2023	Casablanca	Nantissement sur le FDC et Matériel et outillage & caution personnelle solidaire et indivisible à hauteur de 72081 KMAD AKDITAL	72 081 000,00		
CIH	30 753 000,00	CMT	07/05/2023	Casablanca	Nantissement sur le FDC et Matériel et outillage & caution personnelle solidaire et indivisible à hauteur de 30753 KMAD AKDITAL	30 753 000,00		
BCP	44 996 000,00	CMT	21/04/2023	Casablanca	Nantissement sur le FDC et Matériel et outillage & Garantie à première demande & DA & BO à hauteur de 44996 KMAD AKDITAL	44 996 000,00		
BCP	72 081 000,00	CMT	21/04/2023	Casablanca	Nantissement de 1er rang sur le FDC et Matériel et outillage & Garantie à première demande & DA & BO à hauteur de 72081 KMAD AKDITAL	72 081 000,00		
BCP	30 743 000,00	CMT	21/04/2023	Casablanca	Nantissement sur le FDC et Matériel et outillage & Garantie à première demande & DA & BO à hauteur de 30743 KMAD AKDITAL	30 743 000,00		
BCP	72 080 592,15	CMT	02/11/2023	Casablanca	Nantissement sur le FDC et Matériel et outillage & Garantie à première demande & DA & BO à hauteur de 72080 KMAD AKDITAL	72 080 592,15		
BCP	30 742 878,26	CMT	02/11/2023	Casablanca	Nantissement sur le FDC et Matériel et outillage & Garantie à première demande & DA & BO à hauteur de 30742 KMAD AKDITAL	30 742 878,26		
BCP	56 494 724,00	CMT	28/12/2023	Casablanca	Nantissement sur le FDC et Matériel et outillage & Garantie à première demande & DA & BO à hauteur de 56 KMAD AKDITAL 56494	56 494 724,00		
Sûretés reçues								
ASSOCIES PERSONNES PHYSIQUES CLINIQUE ATFAL	9 000 000,00	NANTISSEMENT DES PARTS SOCIALES	2021	CASABLANCA	GARANTIE DE PASSIF CLINIQUE ATFAL	9.000.000,00		
AKTALI	12 535 000,00	CAUTION HYPOTHECAIRE	2016	CASABLANCA	GARANTIE D'UN CREDIT CMT ACCORDE PAR CIH A AKDITAL	12.535.000,00		
ROCHDI TALIB /FATIMA AKDIM /AHMED AKDIM / BRAHIM AKDIM	7 428 812,78	CAUTION	2017	CASABLANCA	Bien immobilier -MAROC LEASING	10.000,00		
Dr El Maati ER RACHIK	3 000 000,00	garantie bancaire	2023	CASABLANCA	Garantie de passif Hôpital Privé Beni Mellal	7.428.812,78		

Engagements Financiers Recus ou Donnes Hors Operations de Crédit-Bail			du 01/01/2023 au 31/12/2023	
Engagements Donnés		Montants Exercice	Montants Exercice Précédent	
CAUTION LOYER APPARTEMEBT MAARIF		30.000,00	30.000,00	
CAUTION TOTAL MAROC		136.000,00	82.000,00	
CAUTION LYDEC		3.594,00	3.594,00	
CAUTION BS PRO		476.000,00		
CAUTION _SERRAJ IMMO		122.500,00		
CAUTION_ GAZALLE AM		48.500,00		
CAUTION_PAPILLON CAR		47.000,00		
Engagement reçu				

Tableau des Provisions du 01/01/2023 au 31/12/2023								
N A T U R E	MONTANT DÉBUT EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			MONTANT FIN EXERCICE
		D'exploitation	Financières	Non courantes	D'exploitation	Financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé								
2. Provisions réglementées								
3. Provisions durables pour risques et charges								
SOUS TOTAL (A)								
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)								
5. Autres Provisions pour risques et charge			NEANT					
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)								
TOTAL (A+B)								

Tableau des Biens en Crédit-Bail du 01/01/2023 au 31/12/2023										
RUBRIQUES	Date de la première échéance	Durée du contrat en mois	Valeur estimée du bien à la date du contrat	Durée théorique d'amort° du bien	Cumul des exercices précédents des redevances	Montant de l'exercice des redevances	Redevanes restant à payer		Prix d'achat résiduel en fin du contrat	Observations
							A moins d'un an	A plus d'un an		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
PLATEAU DE BUREAU	05/06/2017	120	5.876.633,55	10	2.487.582,56	689.043,03	689.043,03	2.700.007,87	587.663,00	
MATERIEL DE TRANSPORT	01/01/2022	60	1.928.126,01	5	0,00	447.461,16	447.461,16	1.070.492,12	16.067,72	
CONSTRUCTION	22/09/2023	120	18.600.000,00	25	0,00	356.493,16	2.138.958,96	18.715.890,90	1.649.038,33	
T o t a l			26.404.759,56	--	2.487.582,56	1.492.997,35	3.275.463,15	22.486.390,89	2.252.769,05	--

Détail de La Taxe sur La Valeur Ajoutée du 01/01/2023 au 31/12/2023				
N A T U R E	Solde au début de l'exercice	Opérations comptables de l'exercice	Déclarations T V A de l'exercice	Solde fin d'exercice
	(1)	(2)	(3)	(1+2-3=4)
A . T V A Facturée	11.676.211,46	14.145.473,85	6.507.940,75	19.313.744,56
B. T V A Récupérable	3.768.456,45	4.546.982,20	6.982.999,52	1.332.439,13
sur charges	2.431.665,14	3.651.108,12	5.792.191,90	290.581,36
sur immobilisations	1.336.791,31	895.874,08	1.190.807,62	1.041.857,77
C. T V A dûe ou crédit de T V A = (A - B)	7.907.755,01	9.598.491,65	-475.058,77	17.981.305,43

État Détaillé des Stocks							du 01/01/2023 au 31/12/2023
STOCKS	STOCK FINAL			STOCK INITIAL			Variation de stock en valeur (+ ou -)
	Montant brut 1	Provision pour dépréciation 2	Montant net 3	Montant brut 4	Provision pour dépréciation 5	Montant net 6	
7 = 6 - 3							
I Stocks Approvisionnement							
1- Biens et produits destinés à la revente en l'état							
* Biens immeubles							
* Biens meubles							
2- Biens et Matières Premières destinés aux activités de production et de transformation							
3- Matières premières							
4- Matières consommables							
5 - Pièces détachées							
6- Carburants, lubrifiants pour véhicules de transport							
- Emballage							
7 * récupérables							
8 * vendus							
9 * perdus							
10- Total stocks approvisionnement			NEANT				
II Stock en cours Production de biens et service							
11- Produits en cours							
12- Etudes en cours							
13- Travaux en cours							
14- Services en cours							
15- Total Stocks des en cours							
III Stock Produits finis							
16- Produits finis							
17- Biens finis							
18- Total Stocks Produits et Biens finis							
IV Stock Produits résiduels							
19- Déchets							
20- Rebuts							
21- Matières de récupération							
22- Total Stocks Produits résiduels							
23- TOTAL GENERAL (ligne 10+15+18+22)							

État de Répartition du Capital Social												du 01/01/2023 au 31/12/2023		
Principaux associés		Ident. Fiscal	N° C N I	N° C E	Adresse	NOMBRE DE TITRES		Valeur nomin de chaque action ou part sociale	MONTANT DU CAPITAL					
Nom, prénom	Associés					Ex N - 1	Ex N		Souscrit	Appelé	Libéré			
M. Rochdi TALIB		0	B441802		8, rue des Grenadiers (Anfa) Casablanca	1599890	1599890	10	15.998.900,00	15.998.900,00	15.998.900,00			
Mme Fatima AKDIM			BE12504		8, rue des Grenadiers (Anfa) Casablanca	1199870	1199870	10	11.998.700,00	11.998.700,00	11.998.700,00			
M. Ahmed AKDIM			BE459314		14, Rue Stockholm - CASABLANCA	1533220	1533220	10	15.332.200,00	15.332.200,00	15.332.200,00			
M. Brahim AKDIM			BE547597		9 Bis, Rue Jean Chelle – Oasis - CASABLANCA	1533220	1533220	10	15.332.200,00	15.332.200,00	15.332.200,00			
MC III AL RAZI représentant M. Hatim BEN AHMED					B2, Industry Street Zone 5, - MALTE	1333290	1333290	10	13.332.900,00	13.332.900,00	13.332.900,00			
MC III TEAM Ltd représentant M. Saad BENDIDI			0		B2, Industry Street Zone 5, - MALTE	20	20	10	200,00	200,00	200,00			
M. Jaouad ZAKARIA			B447991		57, Hay Raha - CASABLANCA	733330	733330	10	7.333.300,00	7.333.300,00	7.333.300,00			
M. Mohammed EL MRINI			M6074		Lotissement la Colline 1, N°37- Californie - CASABLAN-CA	733330	733330	10	7.333.300,00	7.333.300,00	7.333.300,00			
Melle Mouna TALIB			0		8, rue des Grenadiers (Anfa) Casablanca	110	110	10	1.100,00	1.100,00	1.100,00			
Melle Maria TALIB		0	8, rue des Grenadiers (Anfa) Casablanca	110	110	10	1.100,00	1.100,00	1.100,00					
M. Mehdi AKDIM		0	14, Rue Stockholm - CASABLANCA	110	110	10	1.100,00	1.100,00	1.100,00					
M. Ayman AKDIM		0	9 Bis, Rue Jean Chelle – Oasis - CASABLANCA	110	110	10	1.100,00	1.100,00	1.100,00					
DIVERS PUBLIC EN BOURSE			DIVERS			4000060	4000060	10	40.000.600,00	40.000.600,00	40.000.600,00			
Total						12666670	12666670	--	126.666.700,00	126.666.700,00	126.666.700,00			
(1) Quand le nombre des associés est inférieur à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants au capital														
Dans les autres cas, il ya lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissante														

Détail des Postes du C P C du 01/01/2023 au 31/12/2023			
	DÉSIGNATION	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
	CHARGES D'EXPLOITATION		
611	611 - Achats revendus de marchandises		
	* Achats de marchandises		
	Variation des stocks de marchandises (±)		
	Total		
612	612 - Achats consommés de matières et fournitures	8.377.374,64	3.636.047,67
	* Achat de matières premières		
	* Variation des stocks de matières premières (+/-)		
612	* Achats de matières et fournitures consommables et d'emballages	70.086,96	-30.622,40
	* Variation des stocks de matières, fournitures et emballages (+/-)		
	* Achats non stockés de matières et de fournitures	625.533,74	1.165.704,82
612	* Achats de travaux, études et prestations de services	7.681.753,94	2.500.965,25
	Total	8.377.374,64	3.636.047,67
613/614	613/614 - Autres charges externes	30.255.866,26	12.854.209,39
	* Locations et charges locatives	3.115.918,79	1.480.867,88
	* Redevances de crédit-bail	1.492.997,35	1.099.215,76
613/614	* Entretien et réparations	130.039,02	44.039,47
	* Primes d'assurances	62.428,79	223.003,89
	* Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	1.350.000,05	1.028.571,48
613/614	* Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	3.639.720,02	2.930.065,00
	* Redevances pour brevets, marques, droits	3.336.849,32	73.505,00
	* Transports	23.273,50	18.873,50
613/614	* Déplacements, missions et réceptions	9.725.920,49	1.244.902,90
	* Reste du poste des autres charges externes	7.378.718,93	4.711.164,51
613/614	Total	30.255.866,26	12.854.209,39
617	617 - Charges de personnel	51.653.564,27	31.263.986,02
	* Rémunération du personnel	43.244.909,08	26.337.771,59
	* Charges sociales	8.360.046,49	4.625.840,84
617	* Reste du poste des charges de personnel	48.608,70	300.373,59
	Total	51.653.564,27	31.263.986,02
618	618 - Autres charges d'exploitation	600.000,00	85.714,29
	* Jetons de présence	600.000,00	
	* Pertes sur créances irrécouvrables		
618	* Reste du poste des autres charges d'exploitation		85.714,29
	Total	600.000,00	85.714,29
	CHARGES FINANCIERES		
638	638 - Autres charges financières		
	* Charges nettes sur cessions de titres et valeurs de placement		
	* Reste du poste des autres charges financières		
	TOTAL		
658	CHARGES NON COURANTES	11.878.534,09	2.704.591,27
	658 - Autres charges non courantes	11.878.534,09	2.704.591,27
	* Pénalités sur marchés et débits		
658	* Rappels d'impôts (autres qu'impôts sur les résultats)		
	* Pénalités et amendes fiscales et pénales		57.167,00
	* Créances devenues irrécouvrables	888.428,69	
658	* Reste du poste des autres charges non courantes	10.990.105,40	2.647.424,27
	Total	11.878.534,09	2.704.591,27

Détail des Postes du C P C (Suite) du 01/01/2023 au 31/12/2023			
	DÉSIGNATION	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
	PRODUITS D'EXPLOITATION		
711	711 - Ventes de marchandises		
	Ventes de marchandises au Maroc		
	Ventes de marchandises à l'étranger		
	Reste du poste des ventes de marchandises		
	Total		
712	712 - Ventes de biens et services produits	80.064.109,88	54.706.147,36
	Ventes de biens au Maroc		
	Ventes de biens à l'étranger		
712	Ventes des services au Maroc	964.024,42	
	Ventes des services à l'étranger		435.000,00
	Redevances pour brevets, marques, droits	78.819.273,46	54.243.044,19
712	Reste du poste des ventes et services produits	280.812,00	28.103,17
	Total	80.064.109,88	54.706.147,36
713	713 - Variation des stocks de produits		
	Variation des stocks des biens produits (+/-)		
	Variation des stocks des services produits (+/-)		
713	Variation des stocks des produits en cours (+/-)		
	Total		
718	718 - Autres produits d'exploitation		
	Jetons de présence reçus		
	Reste du poste des produits divers		
	Total		
719	719 - Reprises d'exploitation transferts de charges	4.247.522,23	22.054,02
	Reprises		22.054,02
	Transferts de charges	4.247.522,23	
719	Total	4.247.522,23	22.054,02
738	738 - PRODUITS FINANCIERS		
	Intérêts et autres produits financiers	20.074.482,33	8.562.566,93
	Intérêts et produits assimilés		
738	Revenus des créances rattachées à des participations	19.214.744,67	8.562.566,93
	Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement	859.737,66	
	Reste du poste intérêts et autres produits financiers		
	Total	20.074.482,33	8.562.566,93

Principales Méthodes d'Évaluation Spécifiques à l'Entreprise
I- ACTIF IMMOBILISÉ
A- Évaluation à l'entrée
1- Immobilisations en non valeurs
La valeur d'entrée est constituée par le coût de revient de l'immobilisation.
2- Immobilisations incorporelles
La valeur d'entrée est constituée par le coût de revient de l'immobilisation.
3- Immobilisations corporelles
Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.
4- Immobilisations financières
Sont portées dans ce poste de bilan, les sommes payées pour l'acquisition des titres de participation, ainsi que pour les dépôts et cautionnements.
B- Création des valeurs
1- Méthodes d'amortissements
Les méthodes d'amortissement pratiquées sont les méthodes prévues par les règles fiscales en vigueur pour chaque catégorie d'immobilisation.
2- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.
3- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Actif
Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture
II- ACTIF CIRCULANT
A- Évaluation à l'entrée
1- Stocks
2- Créances
Les créances sont inscrites en comptabilité pour leur montant nominal Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.
3- Titres et valeurs de placement
Les titres et valeurs de placement sont estimés à la date de clôture au cours de la valeur à la date de fin d'exercice
B- Création des valeurs
1- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.
2- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Actif
Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.
III- FINANCEMENT PERMANENT
1- Méthodes de réévaluation
Les capitaux propres et dettes de financement sont inscrites à leur valeur nominale.
2- Méthodes d'évaluation des provisions réglementées
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.
3- Dettes de financement permanent
Les dettes de financement sont inscrites en comptabilité pour leur montant nominal.

Principales Méthodes d'Évaluation Spécifiques à l'Entreprise
4- Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges
Une provision pour risques et charges est constituée pour faire face à la charge future ou au risque créés au cours de l'exercice.
5- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Passif
Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.
IV- PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)
1- Dettes du passif circulant
Les dettes du passif circulant sont inscrites pour leur montant nominal.
2- Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges
Une provision pour risques et charges est constituée pour faire face à la charge future ou au risque créés au cours de l'exercice.
3- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Passif
Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.
V- TRÉSORERIE
1- Trésorerie - Actif
La trésorerie est comptabilisée à la date de son engagement La société utilise le rapprochement bancaire pour rapprocher ses soldes comptables aux soldes bancaires.
2- Trésorerie - Passif
La trésorerie est comptabilisée à la date de son engagement La société utilise le rapprochement bancaire pour rapprocher ses soldes comptables aux soldes bancaires.
3- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Tableau des Opérations en Devises Comptabilisées pendant l'Exercice		
du 01/01/2023 au 31/12/2023		
Nature	Entrée Contre Valeur en Dirhams	Sortie Contre Valeur en Dirhams
- Financement permanent		
- Immobilisations brutes		
- Rentrées sur immobilisations		
- Remboursement des dettes de financement		
Produits	101 388,68	
Charges		160 807,27
PRESTATION DE SERVICES		113104,09
TOTAL DES ENTRÉES	101 388,68	
TOTAL DES SORTIES		160 807,27
BALANCE DEVICES	160807,27	101388,68
TOTAL (ÉGALITÉ)	262 195,95	262 195,95

Détermination du Résultat Courant Apres Impots	
du 01/01/2023 au 31/12/2023	
I. DETERMINATION DU RESULTAT	MONTANT
Résultat courant d'après C.P.C (+/-)	97.809.629,85
Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	6.533.350,80
Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	97.693.415,90
Résultat courant théoriquement imposable (=)	6.649.564,75
Impôt théorique sur résultat courant (-)	939.251,02
Résultat courant après impôts (=)	96.870.378,83

PASSIF EVENTUEL	
du 01/01/2023 au 31/12/2023	
P A S S I F E V E N T U E L	
A - les exercices 2022 et 2023 ne sont pas préscits et pourront faire l'objet d'un contrôle fiscal au titre des impôts de l'IS, de la TVA et de l'IR et par conséquent peuvent donné lieu à des éventuels redressements.	
B - Les déclarations sociales de la CNSS au titre des années 2020, 2021,2022 et 2023 pourront éventuellement faire l'objet d'un contrôle social du fait que les exercices auxquels elles se rattachent demeurent toujours non prescrits et par conséquent peuvent en cas de contrôle donner lieu à des redressements en la matière.	

Datations Et Evenements Postérieurs	
du 01/01/2023 au 31/12/2023	
Date clôture : 31/12/2023	
Date Arrêté des comptes :21/03/2024	
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
NEANT	
(2) Justification en cas de dépassement du délais réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse	
NEANT	
EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLE A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA PREMIERE COMMUNICATION DES ETATS DE SYNTHESE	
INDICATION DES EVENEMENTS	
Evenements favorables	
NEANT	
Evenements dé-favorables	
NEANT	

Résultats et autres Eléments Caracteristiques de l'Entreprise au cours des Trois Derniers Exercices			
Nature des Indications	12/31/2021	12/31/2022	12/31/2023
SITUATION NETTE DE L'ENTREPRISE			
Capitaux propres plus capitaux propres assimilés moins immobilisations en non-valeurs	361.627.910,49	1.152.080.297,27	1.197.603.179,43
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1. Chiffre d'affaires hors taxes	33.571.711,36	54.706.147,36	80.064.109,88
2. Résultat avant impôts	20.943.221,64	45.140.670,71	98.138.558,21
3. Impôts sur les résultats	300.858,00	1.286.717,00	4.483.099,00
4. Bénéfices distribués (y compris les tantièmes) de l'exercice précédent	0,00	20.000.000,00	41.166.677,00
5. Résultats non distribués (mis en réserves ou en instance d'affectation)	678.221,44	1.320.585,08	4.007.861,79
RESULTAT PAR TITRE (Pour les sociétés par actions et SARL)			
Résultat net par action ou part sociale de l'exercice	20,64	3,46	7,39
Bénéfices distribués par action ou part sociale de l'exercice précédent	0,00	20,00	3,25
PERSONNEL			
Montant des salaires bruts de l'exercice	17.490.043,19	26.337.771,59	43.244.908,08
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	67	79	149

B1 Détail des Non-Valeurs		
du 01/01/2023 au 31/12/2023		
Compte Principal	Intitulé	Montant
211	FRAIS PRELIMINAIRES	508.952,99
2111	Frais de constitution	
2112	Frais préalables au démarrage	
2113	Frais d'augmentation du capital	508.952,99
2114	Frais sur opérations de fusions, scissions et transformations	
2116	Frais de prospection	
2117	Frais de publicité	
2118	Autres frais préliminaires	
212	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	22.217.015,00
2121	Frais d'acquisitions des immobilisations	3 560 645,00
2125	Frais d'émission des emprunts	
2128	Autres charges à répartir	18 656 370,00
213	PRIME DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS	
2130	Primes de remboursements des obligations	
	T O T A L	22.725.967,99

Comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2023

BILAN ACTIF		
du 01/01/2023 au 31/12/2023		
(Montants en dhs)	31/12/2023	31/12/2022
Actif immobilisé		
Ecart d'acquisition	41 959 641	22 473 241
Immobilisations en non valeurs	38 796 413	31 451 885
Immobilisations incorporelles	112 912 667	13 573 999
Immobilisations corporelles	2 387 013 389	1 609 033 162
Titre mis en équivalence	25 472 944	24 866 712
Immobilisations financières	127 410 556	113 657 764
Impôts différés actifs	1 440 209	2 298 364
	2 735 005 819	1 817 355 128
Actif circulant		
Stocks et en-cours	98 819 040	57 093 526
Clients et comptes rattachés	699 135 133	384 593 504
Autres créances	160 233 517	244 704 415
	958 187 690	686 391 445
Trésorerie - actif	206 449 652	530 260 154
Total de l'actif	3 899 643 161	3 034 006 727

BILAN PASSIF		
du 01/01/2023 au 31/12/2023		
(Montants en dhs)	31/12/2023	31/12/2022
Capital	126 666 700	126 666 700
Primes d'émission, de fusion, d'apport	984 376 165	984 825 770
Réserves consolidées	116 731 558	67 902 780
Résultat consolidé	197 793 113	98 569 695
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	1 425 567 536	1 277 964 945
Dont : Capitaux propres part du groupe	1 387 209 713	1 254 258 448
Intérêts minoritaires	38 357 822	23 706 497
Dettes de financement	1 067 190 582	433 581 211
Provisions pour risques et charges	669 012	708 367
Impôts différés passifs	10 853 448	10 545 193
	1 078 713 042	444 834 771
Passif circulant		
Fournisseurs et comptes rattachés	525 347 738	446 879 118
Autres dettes	751 468 049	582 847 335
	1 276 815 787	1 029 726 453
Trésorerie - passif	118 546 796	281 480 558
Total du passif	3 899 643 161	3 034 006 727

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ		
du 01/01/2023 au 31/12/2023		
(Montants en dhs)	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation (I)	1.907.329.124	1.034.778.427
Chiffre d'affaires	1.907.329.124	1.034.777.927
Variation de stock de produits		
Autres produits d'exploitation	0	500
Charges d'exploitation (II)	-1.579.226.199	-857.881.599
Achats et autres charges externes	-944.664.048	-490.446.675
Impôts et taxes	-26.315.170	-17.963.583
Charges de personnel	-423.789.808	-243.905.906
Autres charges d'exploitation	-1.742.429	413.821
Dotations d'exploitation, nettes des reprises et TC	-182.714.744	-105.979.256
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (III=I+II)	328.102.925	176.896.828
Résultat financier VI	-32.614.564	-24.698.202
Résultat Courant (VII=III+VI)	295.488.362	152.198.626
Résultat non courant X	5.980.436	4.169.096
Résultat avant impôts (XI=VII+X)	301.468.798	156.367.722
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-1.240.888	-1.271.012
Quote-part de résultat des S.M.E.	638.048	-3.395.266
Impôt sur les bénéfices	-103.072.842	-53.131.749
Résultat net de l'ensemble consolidé	197.793.116	98.569.695
Résultat de l'exercice	174.686.517	87.651.981
Intérêts minoritaires	23.106.598	10.917.714

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ		
(Montants en dhs)	31/12/2023	31/12/2022
Résultat net consolidé	197 793 116	98 569 695
Ajustements :		
- Amortissements des immobilisations incorporelles	26 561 732	13 544 471
- Amortissements des immobilisations corporelles	184 002 412	85 813 682
- Amortissements des écarts d'acquisition	1 240 888	1 271 012
- Variation des impôts différés	1 333 440	(3 381 503)
- QP des sociétés mises en équivalence	(638 048)	3 395 266
- Résultat de cession consolidé	(643 262)	(12 709 437)
- Autres	(234 155)	260 645
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	409 416 123	186 763 831
Variation du Besoin en Fonds de Roulement	(170 040 216)	277 540 893
Flux net de Trésorerie généré par l'activité	239 375 907	464 304 723
Acquisition des immobilisations incorporelles	(130 259 157)	(30 846 362)
Acquisition des immobilisations corporelles	(888 624 749)	(806 107 158)
Acquisition d'immobilisations financières	(19 581 594)	79 847 609
Variation des créances financières	43 079 309	(9 351 020)
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(995 386 191)	(766 456 931)
Augmentations de capital	2 680 000	768 900 007
Dividendes versés	(52 406 992)	(26 938 000)
Emissions d'emprunts, nettes	644 860 536	(46 020 356)
Flux net de trésorerie liés aux opérations de Financement	595 133 544	695 941 651
Variation de Trésorerie	(160 876 740)	393 789 443
Trésorerie d'ouverture	248 779 596	(145 009 847)
Trésorerie de clôture	87 902 856	248 779 596
Variation de Trésorerie	(160 876 740)	393 789 443

ÉTAT DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES CONSOLIDÉES

1. RÉFÉRENTIEL COMPTABLE, MODALITÉS DE CONSOLIDATION, RÉGLES D'ÉVALUATION

1.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe AKDITAL sont établis conformément aux normes nationales prescrites par la Méthodologie adoptée par le Conseil National de Comptabilité (CNC) dans son avis No 5 du 26 mai 2005.

1.2 Modalités de consolidation

a) Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation appliquées par le Groupe AKDITAL sont les suivantes :

a.1 Intégration globale :

Pour toutes les filiales dans lesquelles AKDITAL exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif, l'intégration globale est la méthode pratiquée.

Le contrôle exclusif sur une filiale s'apprécie par le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles. Il résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote ;
- soit de la désignation, pendant deux exercices successifs, de la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance ;

Le groupe est présumé avoir effectué cette désignation lorsqu'il a disposé, au cours de cette période, directement ou indirectement, d'une fraction supérieure à quarante pour cent des droits de vote et qu'aucun autre associé ou actionnaire ne détenait directement ou indirectement une fraction supérieure à la sienne ;

- soit du droit d'exercer une influence dominante en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires, lorsque le droit applicable le permet et que AKDITAL est actionnaire ou associé de l'entreprise concernée.

La méthode de l'intégration globale consiste à intégrer, après élimination des opérations et comptes réciproques, les comptes de la société consolidée en distinguant la part du groupe et les intérêts minoritaires.

a.2 Mise en équivalence

La méthode de la mise en équivalence est appliquée pour les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable.

L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles d'une filiale sans en détenir le contrôle.

L'influence notable est présumée lorsque le Groupe dispose, directement ou indirectement, d'une fraction comprise entre 20% et 40% des droits de vote de cette filiale.

La mise en équivalence consiste à substituer à la valeur comptable des titres détenus la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation.

b) Date de clôture

Pour les deux exercices présentés, toutes les entités faisant partie du périmètre de consolidation ont clôturé leurs comptes au 31 décembre.

c) Principaux retraitements

La consolidation est effectuée à partir des comptes individuels des entités comprises dans le périmètre de consolidation du Groupe.

Les principaux retraitements se déclinent comme suit :

c.1 Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition est égal à la différence à la date d'acquisition entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part dans les actifs et passifs retraités de l'entité acquise.

L'écart d'acquisition fait l'objet d'un amortissement sur une durée déterminée en fonction de la nature de la société acquise et des objectifs fixés lors de l'acquisition.

c.2 Élimination des opérations intragroupes

Les opérations significatives entre les sociétés intégrées sont éliminées du bilan et du compte de produits et charges consolidés.

c.3 Impôts

La charge d'impôt comprend l'impôt courant de l'exercice et l'impôt différé résultant des décalages temporaires entre les bases comptables des actifs et passifs et leurs bases fiscales.

Les impôts différés résultant de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et les retraitements de consolidation sont calculés société par société selon la méthode du report variable, en tenant compte de la conception étendue.

Les impôts différés actifs résultant :

- des décalages temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal,
- des retraitements de consolidation,
- des déficits fiscaux reportables,

sont constatés eu égard la situation fiscale de chaque entité, lorsqu'il est probable que des bénéfices futurs seront disponibles pour absorber ces impôts différés actifs.

c.4 Intérêts minoritaires

Lorsque la part revenant aux intérêts minoritaires dans les pertes d'une société consolidée est supérieure à leur part dans les capitaux propres, l'excédent ainsi que les pertes ultérieures applicables aux intérêts minoritaires sont déduits des intérêts majoritaires, sauf si les associés minoritaires ont une obligation expresse de combler ces pertes.

Cependant, si ultérieurement l'entreprise consolidée devient bénéficiaire, la part du groupe est alors créditée de tous les profits réalisés jusqu'à absorption de la part des intérêts minoritaires imputés antérieurement.

c.5 Crédit-bail

Le Groupe a opté pour le traitement optionnel consistant à comptabiliser les immobilisations financées par crédit-bail au bilan en contrepartie d'une dette financière d'un montant équivalent en prenant en considération l'importance significative.

Par ailleurs, au niveau du compte de produits et charges, les immobilisations sont amorties selon leur durée d'utilité et les charges d'intérêt sur emprunt sont comptabilisées en fonction de la durée des contrats ; les redevances étant annulées.

c.7 Écarts de conversion

Les écarts de conversion des actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont enregistrés au compte de produits et charges au cours de la période à laquelle ils se rapportent.

1.3 Méthodes et règles d'évaluation

Les principales méthodes et règles d'évaluation sont les suivantes :

a) Immobilisations en non-valeur

L'immobilisation en non-valeur est constituée essentiellement des frais préliminaires et des charges à répartir sur plusieurs exercices et est amortie de manière linéaire sur une durée de 5 ans.

b) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont généralement amorties sur une durée ne dépassant pas cinq ans (licences de logiciels) sauf pour les brevets et droits assimilés qui sont amortis sur dix ans. Les fonds commerciaux ne sont pas amortis.

c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production. Elles sont amorties sur la durée de vie estimée de chaque catégorie d'immobilisation.

Les principales durées d'amortissement utilisées sont les suivantes :

	Méthode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements et aménagements des constructions	Linéaire	10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans

Les plus-values de cession intragroupe sont annulées en consolidation.

d) Immobilisations financières

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées figurent au bilan à leur prix d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée, le cas échéant, après analyse, au cas par cas, des situations financières des sociétés non consolidées.

Les plus-values de cession intra-groupe sont annulées en consolidation lorsqu'elles sont significatives.

e) Stocks et travaux en cours

Les stocks et travaux en cours sont évalués au prix de revient sans que celui-ci puisse excéder la valeur nette de réalisation).

Les frais financiers ne sont pas pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les provisions pour dépréciation des stocks sont constituées le cas échéant pour ramener la valeur nette comptable à la valeur probable de réalisation.

f) Créances et dettes d'exploitation

Les créances et dettes sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée dès l'apparition d'un risque de non recouvrement.

Les transactions exprimées en devises étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment de la transaction.

Lors de l'arrêté des comptes, les soldes monétaires en devises sont convertis au taux de clôture par la contrepartie du compte de résultat.

2. NFORMATIONS RELATIVES AU PÉRIMÈTRE

La liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2023 et 2022 est la suivante :

Entités	Pourcentage d'intérêt et de contrôle		Méthode de consolidation
	2023	2022	
AKDITAL HOLDING SA	100%	100%	IG (société mère)
CLINIQUE JERRADA OASIS	100%	100%	IG
CLINIQUE MEDICO-CHIRURGICALE LONGCHAMPS CASABLANCA	100%	100%	IG
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE DE CASABLANCA	80%	80%	IG
HOPITAL PRIVE DE CASABLANCA AIN SEBAA	86%	86%	IG
CLINIQUE AIN BORJA	80%	80%	IG
BROCHAK SARL	80%	80%	IG
TALIAK	80%	81%	IG
TAHAFA	86%	86%	IG
JAKTALIM	100%	100%	IG
BRAFSANTE	100%	100%	IG
BRAFEJ	100%	100%	IG
ONCOSANTE	100%	100%	IG
PSYSANTE	100%	100%	IG
TANGERSANTE	100%	100%	IG
BOUSANTE	100%	100%	IG
CIOJEDIDA	100%	100%	IG
CIOCINVEST	100%	100%	IG
ONCOAGADIR	100%	100%	IG
CLINIQUE PEDIATRIQUE ATFAL SARL	75%	75%	IG
BAIT AL ATFAL SARL	100%	100%	IG
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE EL JADIDA SARL	100%	100%	IG
GIMES DA VINCI SARL	0%	80%	IG
STE HOPITAL PRIVE EL JADIDA	100%	100%	IG
AKDITAL IMMO SA	32%	32%	Mise en équivalence
HOPITAL PRIVE TANGER	83%	90%	IG
CIO BOUGHAZ	80%	90%	IG
HOPITAL INTERN AGADIR	100%	100%	IG
CIOA	100%	100%	IG
CLINIQUE PANORAMA SIDI MAAROUF (CPSM)	100%	100%	IG
HOPITAL PRIVE DE SALE (HPS)	100%	100%	IG
CENTRE D'ONCOLOGIE PRIVE DE SALE (COPS)	100%	100%	IG
CLINIQUE DE SPECIALITES DE SAFI (CSS)	100%	100%	IG
CLINIQUE DU BIEN ETRE BOUSKOURA (CBB)	100%	100%	IG
LA CENTRALE DES DISPOSITIFS MEDICAUX	100%	100%	IG
ONCO GREEN CITY	100%	100%	IG
TAGHAZOUT SANTE	100%	100%	IG
CLINIQUE INTERNATIONAL DE MOHAMMDIA (CIM)	100%		IG
HOPITAL INTERNATIONAL DE FES (HIF)	100%		IG
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE DE FES (CIOF)	100%		IG
CLINIQUE INTERNATIONAL D'ERRACHIDIA (CIE)	100%		IG
HOPITAL PRIVE DE TETOUAN (HPTE)	100%		IG
HOPITAL PRIVE INTERNATIONAL DE KHOURIBGA (CIK)	100%		IG
CLINIQUE INTERNATIONAL DE MOGADOR (CIMO)	100%		IG
HOPITAL PRIVE MEKNES (HPM)	100%		IG
CLINIQUE INTERNATIONALE DE TAROUDANT (CIT)	100%		IG
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE DE MEKNES (CIOM)	100%		IG
HOPITAL PRIVE DE BENI MELLAL (HPBM)	100%		IG
SERVICE EMERGENCY BOUZNIKA	100%		IG
AKDITAL SERVICES	100%		IG
CLINIQUE INTERNATIONAL DAKHLA	100%		IG
HOPITAL PRIVE DE GUELMIM	100%		IG
HOPITAL PRIVE IBN YASSINE RABAT	100%		IG
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE DE RABAT	100%		IG

Entités	Pourcentage d'intérêt et de contrôle		Méthode de consolidation
	2023	2022	
HOPITAL PRIVE NADOR	100%		IG
HOPITAL PRIVE INTERNATIONAL DE KENITRA	100%		IG
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE DE KENI-TRA	100%		IG
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE OUJDA	100%		IG
HOPITAL PRIVE OUJDA	100%		IG
AKDITAL INVESTMENT LLC	100%		IG
MEKNES SANTE	32%	0%	MEE
BENGUERIR SANTE	32%	0%	MEE
KHOURIBGUA IMMO	32%	32%	MEE
AGADIR SANTE	32%	32%	MEE
SALE INVEST	32%	32%	MEE
TAJAK	32%	32%	MEE
ASFI INVEST	32%	32%	MEE
KAZAK	32%	32%	MEE

IG : Intégration globale
 MEE : Mise en Equivalence

3. COMPARABILITE DES COMPTES

Les principes et méthodes d'évaluation retenus pour l'exercice clos au 31 décembre 2023 sont les mêmes que ceux retenus pour l'exercice précédent.

4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

4.1 Actif Immobilisé :

a) Immobilisations en non valeur :

Les immobilisations en non valeur se présentent comme suit entre le 31 décembre 2023, et 31 décembre 2022 :

(en DH)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Frais préliminaires	18 111 362	16 340 696
Charges à répartir sur plusieurs exercices	20 685 051	15 111 189
Total	38 796 413	31 451 885

b) Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles se présentent comme suit entre le 31 décembre 2023, et 31 décembre 2022 :

(en DH)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	102 945 488	7 605 840
Autres immobilisations incorporelles	9 967 179	5 968 160
Total	112 912 667	13 573 999

c) Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles se présentent comme suit entre le 31 décembre 2023, et 31 décembre 2022 :

(en DH)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Terrains	116 182 401	104 182 401
Constructions	316 172 869	309 754 813
Installations techniques, matériel et outillage	1 233 715 692	844 515 084
Matériel de transport	3 466 412	3 680 120
Mobilier, matériel de bureau et AD	405 755 664	213 547 226
Autres immobilisations corporelles	20 237 724	-
Immobilisations corporelles en cours	291 482 627	133 353 519
Total	2 387 013 389	1 609 033 162

d) Variation des immobilisations corporelles et des amortissements :

Brut	2022	Acquisitions	"Dotations de l'exercice"	Cessions, retraits et reclassements	Autres	2023
Terrains	104 182 401	12 000 000	0	0	0	116 182 401
Constructions	309 754 813	22 960 708	-16 428 613	0	-114 039	316 172 869
Installations techniques	844 515 085	438 524 384	-116 648 120	28 402 694	38 921 649	1 233 715 692
Matériel de transport	3 680 120	1 027 037	-2 632 367	1 492 525	-100 903	3 466 412
Mobilier et matériel de bureau	213 547 225	193 140 658	-48 293 312	49 640 999	-3 184 167	404 851 403
Autres immobilisations	0	1 275 881	0	10 575 284	9 290 820	21 141 985
Immobilisations en cours	133 353 518	219 696 081	0	-96 137 582	34 570 610	291 482 627
Total	1 609 033 162	888 624 749	-184 002 412	-6 026 080	79 383 970	2 387 013 389

e) Variation des immobilisations incorporelles :

Brut	2022	Acquisitions	"Dotations de l'exercice"	Cessions, retraits et reclassements	Autres	2023
Frais préliminaires	16 340 694	6 400 863	-3 979 826	-707 526	57 157	18 111 362
Charges à répartir sur plusieurs exercices	15 111 191	16 705 316	-11 507 179	825 523	-449 800	20 685 051
Concessions, brevets & droits similaires	7 605 841	106 655 558	-11 074 727	0	-241 184	102 945 488
Autres immobilisations incorporelles	5 968 159	497 420	0	0	3 501 600	9 967 179
Total immobilisations incorporelles	45 025 885	130 259 157	-26 561 732	117 997	2 867 773	151 709 080

4.2 Actif Circulant :

a) Stock et en cours :

Le détail des stocks et en cours se présente comme suit :

(en DH)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Marchandises	19 555 936	6 503 149
Matières et fournitures consommables	79 263 104	50 590 377
Produits en cours	-	-
Total	98 819 040	57 093 526

b) Autres créances d'exploitation :

Le détail des autres créances d'exploitation se présente comme suit :

(en DH)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	70 265 323	39 672 239
Personnel	64 282	44 327
Etat	26 107 120	25 105 282
Autres débiteurs	50 590 881	171 680 931
Comptes de régularisation actif	13 205 911	8 201 636
Total	160 233 517	244 704 415

4.3 Capitaux propres part Groupe :

La variation des capitaux propres part Groupe se présente comme suit :

Capitaux propres part du groupe au 31 décembre 2021	422 373 724
Résultat part du groupe	87 651 981
Augmentation de capital	764 219 407
Dividendes	(20 000 000)
Autres	13 336
Capitaux propres part du groupe au 31 décembre 2022	1 254 258 448
Résultat part du groupe	174 686 517
Dividendes	(41 166 677)
Autres	(568 575)
Capitaux propres part du groupe au 31 décembre 2023	1 387 209 713

4.4 Dettes de financement :

Les dettes de financement se présentent comme suit :

(en DH)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Dettes financières de crédit-bail	191 715 440	130 857 637
Autres dettes de financement	875 475 142	302 723 574
Total	1 067 190 582	433 581 211

4.5 Autres dettes d'exploitation :

Les autres dettes d'exploitation se présentent comme suit :

(en DH)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Clients créditeurs, avances et acomptes	2 573 771	-
Personnel	25 978 436	14 324 878
Organismes sociaux	12 330 475	10 957 737
Etat	151 862 485	81 603 105
Comptes d'associés	25 001 036	21 470 925
Autres créanciers	526 037 933	449 049 469
Comptes de régularisation passif	6 809 939	4 578 413
Autres provisions pour risques et charges	873 974	862 808
Total	751 468 049	582 847 335

4.6 Achats et autres charges externes :

Les achats et autres charges externes se présentent comme suit :

(en DH)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Achats revendus de marchandises	-	-
Achats consommés de matières et fournitures	700 862 539	383 333 358
Autres charges externes	243 801 509	107 113 317
Total	944 664 048	490 446 675

4.7 Résultat financier :

Le détail du résultat financier se présente comme suit :

(en DH)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Gains de change	6 067	109 394
Intérêts et autres produits financiers	5 580 243	3 797 629
Reprises financières ; transferts de charges	2 195 804	0
Produits financiers	7 782 114	3 907 023
Charges d'intérêts	(40 391 329)	(28 604 503)
Pertes de change	(5 349)	(722)
Dotations financières	-	-
Charges financières	(40 396 678)	(28 605 226)
Charges financières nettes	(32 614 564)	(24 698 203)

4.8 Résultat Non Courant :

Le détail du résultat non courant se présente comme suit :

(en DH)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Produits des cessions d' immobilisations	1 600 000	-
Autres produits non courants	19 437 819	17 068 081
Produits non courants	21 037 819	17 068 081
Valeurs nettes d'amortissements des immo. cédées	(956 739)	-
Autres charges non courantes	(14 100 644)	(12 898 985)
Charges non courantes	(15 057 383)	(12 898 985)
Résultat non courant	5 980 436	4 169 096

4.9 Impôt sur le résultat :

Le détail de la charge d'impôt se présente comme suit :

(en DH)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Impôt exigible	(101 739 402)	(56 513 252)
(Charges) / produits d'impôts différés	(1 333 440)	(3 381 503)
(Charges) / produits d'impôt consolidé	(103 072 842)	(53 131 749)

Le groupe procède à la comptabilisation des impôts différés actifs sur les déficits fiscaux, et sur les différences temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal dont la récupération est jugée probable.

4.10 Engagements Hors Bilan :

Les engagements hors bilan se présentent comme suit :

(en DH)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Engagements donnés	1 366 555 297	1 049 593 354
Engagements reçus	68 313 182	86 781 104

4.11 Evènements post clôture :

Depuis la clôture de l'exercice 2023, il convient de signaler les principaux évènements suivants :

1) Poursuite de la réalisation du Plan de Développement d'AKDITAL :

A cet égard, nous vous informons que depuis la clôture de l'exercice 2023, une nouvelle unité multidisciplinaire a été ouverte à Khouribga courant février 2024, tandis que 14 nouvelles unités (hôpitaux privés, cliniques multidisciplinaires et centres d'oncologie) sont actuellement en cours de construction. De ce fait, l'exercice 2024 sera marqué par de nombreuses nouvelles ouvertures qui auront un impact sur les différents indicateurs de performance du Groupe.

2) Restructuration du patrimoine immobilier du Groupe

Dans le cadre de sa stratégie visant à se concentrer sur son métier de base, le Groupe AKDITAL envisage de poursuivre sa politique de restructuration de son patrimoine immobilier.

Ainsi, les locaux de deux cliniques (Hôpital Privé de Casablanca Ain Sebaa et Atfal) ont été apportés à une nouvelles OPCI spécialisée dans le secteur de la Santé dénommée SIHATY IMMO.

En 2024, le Groupe compte poursuivre cette politique, qui lui permettra de mobiliser de nouveaux moyens financiers en vue de financer les nouveaux projets de développement.

3) Finalisation des contrats de crédits bancaires en vue de financer les investissements

Les premiers mois de 2024 ont été marqués par la négociation et/ou la finalisation des contrats de crédits relatifs aux projets de développement achevés ou en cours, avec plusieurs établissements financiers (BOA, CIH, BP notamment) en vue de compléter le financement des investissements y afférents.

État des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

En dirhams	MAZARS								OMNIPACT							
	Montant/Année				Pourcentage/Année *				Montant/Année				Pourcentage/Année *			
	2020	2021	2022	2023	2020	2021	2022	2023	2020	2021	2022	2023	2020	2021	2022	2023
Commissariat aux Comptes, Certification Examen des comptes individuels et consolidés	410 000	442 000	430 000	887 300	100%	67%	45%	60%	420 000	530 000	664 500	1 233 000	100%	75%	71%	83%
Émetteur	410 000	442 000	430 000	400 000	100%	67%	45%	27%	0	-	120 000	320 000	0%	0%	13%	21%
Filiales	-	-	-	487 300	0%	0%	0%	33%	420 000	530 000	544 500	913 000	100%	75%	59%	61%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	0	220 000	380 000	560 000	0%	33%	40%	38%	0	180 000	265 500	633 600	0%	25%	29%	43%
Émetteur	-	-	-	-	0%	0%	0%	0%	-	-	-	0	0%	0%	0%	0%
Filiales	-	220 000	380 000	560 000	0%	33%	40%	38%	-	180 000	265 500	633 600	0%	25%	29%	43%
Autres prestations rendues	0	0	140 000	43 000	0%	0%	15%	3%	0	0	0	605 221	0%	0%	0%	41%
Émetteur	-	-	140 000	25 000	0%	0%	0%	2%	-	-	-		0%	0%	0%	0%
Filiales	-	-	-	18 000	0%	0%	0%	1%	-	-	-	605 221	0%	0%	0%	41%
Total Général	410 000	662 000	950 000	1 490 300	100%	100%	100%	100%	420 000	710 000	930 000	2 471 821	100%	100%	100%	100%

Aux Actionnaires de la société

AKDITAL S.A.

Green Office 19 et 20, Beauséjour
Angle Route d'Al Jadida et Bd Abderrahim Bouabid
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Akdital S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 1 208 706 186 MAD dont un bénéfice net de 93 655 459 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Akdital SA au 31 décembre 2023, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée.

Nous n'avons identifié aucune question clé de l'audit à communiquer au titre de cet exercice.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations

ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Conformément à l'article 172 de la loi 17-95, nous vous informons que la société Akdital a procédé, au cours de l'exercice 2023, à :

- La constitution des entités « Clinique Internationale de Mohammedia », « Hôpital International De Fes », « Centre International d'Oncologie de Fes », « Clinique Internationale d'Errachidia », « Hôpital Privé de Tétouan », « Clinique Internationale de Khouribga », « Clinique Internationale de Mogador », « Hôpital Privé Meknes », « Clinique Internationale de Taroudant », « Centre International d'Oncologie de Meknes », « Service Emergency Bouznika », « Clinique International De Dakhla », « Hôpital Privé Guelmim », « Hôpital Privé Ibn Yassine Rabat », « Hôpital Privé Nador », « Centre International d'Oncologie De Rabat », « Hôpital Privé International de Kenitra », « Centre International d'Oncologie de Kenitra » « Centre International d'Oncologie Oujda » et « Hôpital Privé d'Oujda » détenues à 100% dont le capital social de chacune s'élève à 100 KMAD.
- La constitution des sociétés « Akdital Services » et « Akdital Investment LLC », détenues à 100% dont le capital social de chacune s'élève respectivement à 1.000 KMAD et 824 KMAD.
- L'acquisition de 99,93% de la société « Hôpital Privé Béni Mellal » pour une valeur de 20.385 KDH.

Casablanca, le 29 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

Mazars Audit et Conseil

Adnane LOUKILI
Associé
MAZARS AUDIT ET CONSEIL
76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7^{ème} Etage,
Casablanca - Maroc
Tél. : +212 522 423 423
www.mazars.ma

OMNIPACT
165, Bd Abdelmoumen
Résidence LES CHAMPS CENTER
Imm A, 1^{er} Etage Appt 2 - Casablanca
IF: 14451174-TP: 36394794-RC : 287515
ICE: 000208927000006 (3)
Youssef BOUABIDI
Associé

**Aux Actionnaires de la société
AKDITAL S.A.**

258 Route de l'Oasis
20250 Casablanca

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS DE
SYNTHESE CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2023**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société Akdital S.A et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2023, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 1 425 567 536 MAD dont un bénéfice net consolidé de 197 793 113 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2023, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

▪ **Dépréciation des créances clients**

Risque identifié

Au 31 décembre 2023, la valeur nette des créances clients s'élève à 699 135 KMAD représentant 18 % du total bilan du Groupe. La Direction évalue les créances clients selon les modalités exposées dans la note 1.3.f de l'état des informations complémentaires (ETIC).

La provision pour dépréciation est enregistrée pour les retards d'encaissement à partir d'une année en fonction de la typologie des clients.

En conséquence, nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit pour l'exercice 2023, compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de synthèse et du niveau de jugement requis par la direction pour l'estimation des provisions.

Notre réponse

Dans le cadre de nos diligences, nous avons examiné les principes d'identification des créances douteuses et les méthodes de dépréciation des créances clients, en procédant à :

- L'analyse des hypothèses retenues pour calculer les provisions pour dépréciation des créances clients, notamment à travers l'examen de la balance âgée et de l'analyse des retards de paiement ;
- L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues à forte antériorité les plus significatives ;
- La vérification du calcul de la provision pour dépréciation afin de s'assurer de sa conformité avec les règles définies par le Groupe ;
- La circularisation des avocats et l'analyse des réponses reçues, afin d'identifier d'éventuelles difficultés de recouvrement qui n'auraient pas donné lieu au traitement comptable approprié.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation.

Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 29 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

Mazars Audit et Conseil

Adnane Loukili
Associé
MAZARS AUDIT ET CONSEIL
76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7^{ème} Etage,
Casablanca - Maroc
Tél. : +212 522 423 423
www.mazars.ma

OMNIPACT
165, Bd Abdelmoumen
Résidence LES CHAMPS CENTER
Imm A, 1^{er} Etage Apt 2 - Casablanca
IF: 14451174-TP: 36394794-RG: 287515
ICE: 000208927000006 (3)
Youssef BOUABIDI
Associé

Aux Actionnaires de la Société
AKDITAL S.A.
258 Rte de l'Oasis,
Casablanca 20250

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS
REGLEMENTEES - EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023**

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2023

Personnes concernées : AKDITAL (actionnaire ou associé dans les filiales concernées et chez les bailleurs), M. Rochdi TALIB (Président Directeur Général d'Akdital SA et de la filiale et/ou actionnaire ou gérant de la filiale), M. Ahmed AKDIM (Actionnaire d'Akdital et Administrateur ou gérant de la filiale)

1.1. Convention de garanties corporate accordées à différents bailleurs pour le compte des filiales d'AKDITAL, dans le cadre de contrats de bail ou de contrats de bail en état futur d'achèvement

Cette convention, non écrite et autorisée par le conseil d'administration du 21 mars 2024, porte sur les garanties corporate données à différents bailleurs pour le compte des filiales d'AKDITAL dans le cadre d'apport des biens immobiliers. Selon le management, ces garanties se détaillent comme suit :

Bailleur	Locataire (Filiale d'AKDITAL)
OPCI SIHATY IMMO	Hôpital Privé de Casablanca Ain Sebaa
	Clinique Pédiatrique Atfal
MONTANA IMMOBILIER	Clinique Panorama Sidi Maarouf
SAMA FONCIERE	Clinique Internationale de Mohammadia
LES MEDECINS UNIS	Hôpital International de Fes
	Centre International d'Oncologie de Fès
DAY OLIVIERS	Hôpital Privé Beni-Mellal (ex- Polyclinique Day)

Toutefois, nous n'avons pas reçu la documentation justifiant ces garanties.

1.2. Conventions de prêts accordés par Akdital SA aux filiales

Ces conventions, autorisées par le conseil d'administration du 21 mars 2024, portent sur la coordination et la centralisation de l'ensemble des besoins et des excédents de trésorerie du Groupe Akdital SA destinées à permettre une optimisation de la gestion de la trésorerie de ses filiales. Les avances consenties par Akdital SA à ses filiales sont rémunérées au taux convenu dans le bordereau de demande de prêt qui correspond au taux du marché bancaire à court terme. La durée du prêt est également fixée par le bordereau du prêt. En 2023, ces avances sont rémunérées à hauteur de 2,25% HT.

Ces prêts se présentent au 31.12.2023 comme suit (montants en KMAD) :

Filiale	Convention écrite	Date signature de la convention	Date d'autorisation par le conseil d'administration	Solde du prêt au 31/12/2022	Avances en 2023	Remboursements en 2023	Solde du prêt au 31/12/2023	Produits d'intérêt comptabilisés HT	Montant des encaissements TTC
CLINIQUE INTERNATIONALE DE MOHAMMADIA (CIM)	Oui	31/12/2023	21/03/2024	-	70.110	1.000	69.110	1.015	-
HOPITAL INTERNATIONAL DE FES (HIF)	Oui	31/12/2023	21/03/2024	-	119.236	72.716	46.520	1.189	-
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE DE FES (CIOF)	Oui	31/12/2023	21/03/2024	-	45.582	40.305	5.277	2	-
KENITRA SANTE	Oui	31/12/2023	21/03/2024	-	2.049	2.049	-	15	-
LA CENTRALE DES DISPOSITIFS MEDICAUX	Oui	31/12/2023	21/03/2024	-	580	-	580	7	-
HOPITAL PRIVE IBN YASSINE RABAT	Oui	31/12/2023	21/03/2024	-	4.683	-	4.683	7	-
HOPITAL PRIVE BENI MELLAL (HPBM)	Oui	31/12/2023	21/03/2024	-	35.976	-	35.976	48	-
AKDITAL SERVICES	Oui	31/12/2023	21/03/2024	-	200	-	200	1	-
CLINIQUE INTERNATIONALE DE KHOURIBGA (CIK)	Oui	31/12/2023	21/03/2024	-	32.524	-	32.524	11	-
CLINIQUE INTERNATIONALE DE MOGADOR (CIMO)	Oui	31/12/2023	21/03/2024	-	55	-	55	-	-
CLINIQUE INTERNATIONALE DE TAROUDANT (CIT)	Oui	31/12/2023	21/03/2024	-	3	-	3	-	-
LA CENTRALE DES DISPOSITIFS MEDICAUX	Oui	31/12/2023	21/03/2024	-	2.930	-	2.930	-	-
HOPITAL PRIVE INTERNATIONAL DE KENITRA	Oui	31/12/2023	21/03/2024	-	5.164	-	5.164	-	-
AKDITAL INVESTMENT	Oui	31/12/2023	21/03/2024	-	6.044	-	6.044	4	-
TAGHAZOUT SANTE	Oui	31/12/2022	21/03/2024	-	36	-	36	-	-
HOPITAL PRIVE DE TETOUAN (HPTE)	Oui	31/12/2023	21/03/2024	-	92	-	92	-	-
CLINIQUE INTERNATIONALE D'ERRACHIDIA (CIE)	Oui	31/12/2023	21/03/2024	-	4	-	4	-	-
CLINIQUE INTERNATIONALE DAKHLA	Oui	31/12/2023	21/03/2024	-	3.600	-	3.600	-	-
				0	328.868	116.070	212.798	2.299	0

1.3. Avenant à la convention de prestations intra-groupe conclue entre Akdital et ses filiales (management fees & maîtrise d'ouvrage déléguée)

La convention détaillée ci-dessous au niveau du paragraphe 2.2.4, a été amendée par un nouvel avenant en date du 31 décembre 2023 qui a élargi le périmètre de cette convention pour intégrer d'autres filiales. Cet avenant a été autorisé par le conseil d'administration du 21 mars 2024.

Les opérations effectuées en 2023, au titre des prestations de mutualisation, se présentent comme suit (en KMAD) :

Filiale	Produits Comptabilisés en 2023 HT	Encaissement 2023
CLINIQUE INTERNATIONALE DE MOHAMMADIA (CIM)	1.300	57
CLINIQUE DU BIEN ETRE BOUSKOURA (CBB)	617	-
HOPITAL INTERNATIONAL DE FES (HIF)	1.536	-
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE DE FES (CIOF)	804	4.438
HOPITAL PRIVE BENI MELLAL (HPBM)	90	-
Total	4.347	4.495

Par ailleurs, les prestations de Maîtrise d’Ouvrage Délégué se détaillent comme suit au 31/12/2023 (En KMAD) :

SOCIETE	Produits Comptabilisés en 2023 HT	Encaissement 2023
HOPITAL PRIVE INTERNATIONAL DE KENITRA	569	- (*)
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE DE KENITRA	972	- (*)
CLINIQUE INTERNATIONALE DE TAROUDANT (CIT)	2.073	- (*)
CLINIQUE INTERNATIONALE DAKHLA	1.555	- (*)
CLINIQUE INTERNATIONALE D'ERRACHIDIA (CIE)	518	- (*)
HOPITAL PRIVE MEKNES (HPM)	502	- (*)
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE DE MEKNES (CIOM)	236	- (*)
HOPITAL PRIVE DE TETOUAN (HPTE)	1.977	- (*)
CLINIQUE INTERNATIONALE DE KHOURIBGA (CIK)	4.269	- (*)
PROJET MARRAKECH	2.467	- (**)
PROJET BENGIR	1.478	- (**)
CLINIQUE INTERNATIONALE DE MOGADOR (CIMO)	3.047	- (*)
HOPITAL PRIVE NADOR	2.539	- (*)
HOPITAL PRIVE BENI MELLAL (HPBM)	3.742	- (*)
Total	25.944	0

(*) : filiale créée qui n'a pas encore démarré son activité

(**) : Filiale non encore créée cadrée par un avenant qui est en cours de formalisation

Par ailleurs, la société Akdital SA supporte également des dépenses pour le compte d’autres sociétés du Groupe qui se détaillent comme suit : (en KMAD)

Filiale	Solde au 31/12/2022	Dépenses 2023	Reclassements en compte courant	Solde au 31/12/2023
Clinique Internationale Khouribga	0	54.596	30.848	23.748
Hôpital Privé de Béni Mellal	0	25.408	24.179	1.229
Hôpital Privé Internationnal de Kénitra	0	28.912	5.164	23.748
Centre de Diagnostic et soins médicaux Bouznika	0	2.930	2.930	-
Clinique Internationale de Mogador	0	1.730	0	1.730
PROJET MARRAKECH	0	7.861	0	7.861
Totaux	0	122.066	57.957	58.316

(*) Entité non encore créée

1.4. Conventions de prêts accordés par les filiales à Akdital S.A.

Personnes concernées : AKDITAL et ses filiales – M. Rochdi TALIB (Président Directeur général d’AKDITAL SA et de la filiale et ou Actionnaire gérant de la filiale). et M. Ahmed AKDIM (Actionnaire à Akdital et Administrateur ou gérant de la filiale).

Ces conventions écrites et autorisées par le conseil d’administration du 21 mars 2024 portent sur la coordination et la centralisation de l’ensemble des besoins et des excédents de trésorerie du Groupe Akdital destinées à permettre une optimisation de la gestion de la trésorerie de ses filiales. Les avances consenties par les filiales à Akdital S.A. sont rémunérées au taux convenu dans le bordereau de demande de prêt qui correspond au taux du marché bancaire à court terme. La durée du prêt est également fixée par le bordereau du prêt.

En 2023, ces emprunts ont été rémunérés à hauteur de 5,5% HT et s’analysent au 31.12.2023 comme suit (montants en KMAD) :

Filiale	Convention écrite	Date signature	Solde au 31/12/2022	Montant avancé en 2023	Rembourseme nts en 2023	Solde Au 31/12/2023	Charge d'intérêt comptabilisés HT	Décassements
CLINIQUE INTERNATIONALE ONCOLOGIE AGADIR	Oui	31/12/2023	-	18.005	21	17.984	-	-
Centre International d'Oncologie de Boughaz De Tanger	Oui	31/12/2023	-	21.246	3	21.243	-	-
Total			-	39.251	24	39.227	0	-

1.5. Avec TAZAK

Entités concernées : AKDITAL SA (Actionnaire d’Akdital Immo) – Akdital Immo (Actionnaire de Tazak)

Convention non écrite avec la société TAZAK HOLDING et ses filiales, autorisée par votre Conseil du 30 mars 2023

Il s’agit d’une convention de partenariat entre AKDITAL et la société TAZAK INVEST fixant les conditions dans lesquelles les filiales dédiées de ladite société construiront pour le compte du Groupe des locaux destinés à des hôpitaux et cliniques privés et les donneront en location aux sociétés d’exploitation qui seront constituées à cet effet par AKDITAL.

En application de cette convention, les filiales de TAZAK INVEST ont été chargés par AKDITAL d’acquérir les terrains et de réaliser la construction de cliniques ou hôpitaux privés à Rabat, Marrakech, Meknès, Oujda, Nador, Kénitra et Taroudant.

2. CONVENTIONS CONCLUES LORS DES EXERCICES ANTERIEURS ET POURSUIVIES EN 2023

2.1. Avec la société Akdital Immo

Personnes concernées : AKDITAL S.A. (actionnaire) et M. Rochdi TALIB (Président Directeur Général d’AKDITAL SA, administrateur d’AKDITAL IMMO)

2.1.1.Convention d’avances en compte courant associés

Cette convention, signée le 06 janvier 2022 et autorisée par votre conseil du 22 Mars 2022, définit les modalités d’octroi des avances en compte courant en application du protocole d’investissement conclu entre Akdital SA, BFO Foncière, ARADEI et Akdital Immo. En 2023, les avances consenties par Akdital SA à Akdital Immo ont été rémunérées à hauteur de 4% HT et se présentent comme suit au 31 décembre 2023 :

Filiale	Solde du prêt au 31/12/2022	Avances en 2023	Remboursements en 2023	Compensations en 2023	Augmentation Capital	Solde du prêt au 31/12/2023	Produits d'intérêt comptabilisés HT	Montant des encaissements TTC
AKDITAL IMMO	108.560	12.740				121.299	4.334	-
Total	108.560	12.740	0	0	0	121.299	4.334	-

2.1.2.Avec les filiales de AKDITAL IMMO

Personne concernée : AKDITAL (actionnaire) – M. Rochdi TALIB (Président Directeur Général d’AKDITAL, administrateur d’AKDITAL IMMO, Gérant des filiales concernées) et M. Ahmed AKDIM (actionnaire d’Akdital et gérant des filiales concernées)

Garanties Corporate relatives aux contrats de baux en l’état futur d’achèvement relatifs à la construction de cliniques

Cette convention, non écrite et autorisée par le conseil d’administration du 22 mars 2022, porte sur les garanties Corporate accordées par AKDITAL en garantie des contrats de baux en l’état futur d’achèvement (BEFA) relatifs à la location de cliniques entre les filiales d’AKDITAL IMMO et des filiales d’AKDITAL.

Selon le management, les garanties Corporate accordées au titre des contrats de baux en l’état futur d’achèvement se détaillent comme suit :

Date de signature de la garantie accordée	Bailleur (filiale d’AKDITAL IMMO)	Locataire (Filiale d’AKDITAL)
2021	TAJAK	Hôpital Privé d’El Jadida Centre International d’Oncologie d’EL Jadida
20/06/2022	KAZAK	Hôpital Privé de Tanger Centre International d’Oncologie Boughaz Tanger
23/02/2022	AGADIR SANTE	Hôpital Privé d’Agadir Centre International d’Oncologie d’Agadir
20/12/2022	SALE INVEST	Hôpital Privé de Salé Centre International d’Oncologie de Salé
20/12/2022	ASFI INVEST	Clinique des Spécialités de Safi

2.2. Avec les filiales de la société

Personnes concernées : Akdital S.A. (Actionnaire ou Associé des filiales), M. Rochdi Talib (Président du Conseil d’Administration d’Akdital S.A. et de la filiale et/ou actionnaire ou gérant de la filiale), M. Ahmed AKDIM (Actionnaire d’Akdital et Administrateur ou gérant de la filiale)

2.2.1.Garantie corporate accordée à NEC Immo

Cette convention non écrite et autorisée par le conseil d’administration du 1^{er} Septembre 2021, porte sur les garanties corporate accordées par Akdital SA à la société Nec Immo en garantie du contrat de bail relatif à la location des locaux de la Clinique de Bien-Etre de Bouskoura.

2.2.2.Garantie corporate accordée à Immobilière Forrest

Cette convention non écrite et autorisée par le conseil d’administration du 30 mars 2023, porte sur les garanties corporate accordées par AKDITAL SA à la société Immobilière Forrest en garantie du contrat de bail relatif à la location des locaux de la clinique Gimes Da Vinci. Cette convention a pris fin avec la cession de la société clinique Gimes Da Vinci selon le management.

2.2.3.Conventions de prêts accordés par Akdital SA aux filiales

Ces conventions, autorisées par le conseil d’administration du 30 mars 2023, portent sur la coordination et la centralisation de l’ensemble des besoins et des excédents de trésorerie du Groupe Akdital SA destinées à permettre une optimisation de la gestion de la trésorerie de ses filiales. Les avances consenties par Akdital SA à ses filiales sont rémunérées au taux convenu dans le bordereau de demande de prêt qui correspond au taux du marché bancaire à court terme. La durée du prêt est également fixée par le bordereau du prêt. En 2023, ces avances sont rémunérées à hauteur de 2,25% HT.

Ces prêts se présentent au 31.12.2023 comme suit (montants en KMAD) :

Filiale	Convention écrite	Date signature de la convention	Date d'autorisation par le conseil d'administration	Solde du prêt au 31/12/2022	Avances en 2023	Remboursements en 2023	Solde du prêt au 31/12/2023	Produits d'intérêt comptabilisés HT	Montant des encaissements TTC
BROCHAK	Oui	27/05/2020	27/05/2020	28.996	11.320	-	40.316	900	-
CLINIQUE JERRADA OASIS (CJO)	Oui	31/12/2018	27/05/2020	6.779	14.000	1.000	19.779	415	-
TAHAFA	Oui	31/12/2018	27/05/2020	22.615	135	-	22.750	510	-
TALIAK	Oui	31/12/2019	27/05/2020	16.201	4.050	-	20.251	395	-
JAKTALIM	Oui	31/12/2019	27/05/2020	8.271	1.200	-	9.471	211	-
CLINIQUE MEDICO CHIRURGICALE LONGCHAMPS (CMCL)	Oui	22/03/2022	22/03/2022	4.700	3.700	4.700	3.700	117	-
BRAFSANTE	Oui	31/12/2019	22/03/2022	1.575	-	-	1.575	35	-
TANGERSANTE	Oui	27/05/2020	19/03/2021	7.428	145	-	7.573	169	-
PSYSANTE	Oui	31/12/2020	19/03/2021	3.768	145	-	3.913	86	-
ONCOSANTE	Oui	31/12/2020	19/03/2021	4.803	145	-	4.948	110	-
CLINIQUE CHIRURGICALE AIN BORJA (CCAB)	Oui	19/03/2021	22/03/2022	2.000	4.000	-	6.000	134	-
BOUSANTE	Oui	31/12/2020	19/03/2021	19.918	4.435	8.000	16.353	454	-
BAI AL ATFAL	Oui	22/03/2022	22/03/2022	277	-	-	277	6	-
GIMES DA VINCI	Oui	22/03/2022	22/03/2022	15.613	6.360	21.973	-	289	-
HOPITAL PRIVE DE CASABLANCA AIN SEBAA (HPC)	Oui	22/03/2022	22/03/2022	1.180	5.900	1.900	5.180	116	-
CIOJEDIDA	Oui	31/12/2021	22/03/2022	1.199	-	-	1.199	27	-
HOPITAL INTERNATIONAL AGADIR (HIA)	Non	31/12/2022		29.798	67.885	47.213	50.470	1.444	-
CLINIQUE PANORAMA SIDI MAAROUF (CPSM)	Non	31/12/2022		22.445	48.564	36.300	34.709	785	-
HOPITAL PRIVE DE SALE (HPS)	Non	31/12/2022		23.660	79.515	55.343	47.832	1.068	-
CLINIQUE DU BIEN ETRE BOUSKOURA (CBB)	Non	31/12/2022		16.538	132.146	101.091	47.593	1.416	-
CLINIQUE DE SPECIALITES DE SAFI (CSS)	Non	31/12/2022		19.194	80.863	54.570	45.487	1.103	-
CENTRE INTERNATIONAL D ONCOLOGIE BOUGHAZ DE TANGER (CIOB)	Non	31/12/2022		6.916	3.054	9.970	-	161	-
CENTRE INTERNATIONAL D ONCOLOGIE AGADIR (CIOA)	Non	31/12/2022		5.023	7.059	12.082	-	83	-
CENTRE D'ONCOLOGIE PRIVE DE SALE (COPS)	Non	31/12/2022		8.689	20.604	22.131	7.162	248	-
HOPITAL PRIVE DE TANGER (HPT)	Non	31/12/2022		68.386	63.894	62.750	69.530	2.180	-
CENTRE INTERNATIONAL D ONCOLOGIE EL JADIDA (CIOJ)	Non	31/12/2021		800	-	800	-	18	-
HOPITAL PRIVE EL JADIDA (HPE)	Non	31/12/2021		-	6.030	-	6.030	102	-
				346.772	565.149	439.823	472.098	12.582	-

2.2.4. Convention de prestations intra-groupe

Cette convention, autorisée par le conseil d’administration du 27 mai 2020 signée en date du 30 décembre 2019, a été conclue pour une durée d’une année renouvelable par tacite reconduction. Elle porte sur les prestations de services apportées par Akdital S.A. à ses filiales dans les domaines suivants :

- Stratégie et Développement,
- Mutualisation des divers services de gestion opérationnelle,
- Rapatriement de patients étrangers,
- Support financier.

Cette convention cadre est appliquée également pour toutes les filiales qui viendraient à être créées après la date de signature de cette convention.

Cette convention a été amendée par un avenant signé en date du 30 décembre 2020 qui a fixé les modalités de facturation par Akdital S.A. aux filiales, des prestations d’assistance à la réalisation de leur plan de développement notamment les prestations relatives à la stratégie de développement, la Maîtrise d’Ouvrage Délégué et l’assistance au démarrage de l’unité médicale.

Un nouvel avenant a été signé le 31 décembre 2021 pour élargir le périmètre de cette convention afin d’intégrer d’autres filiales. Cet avenant a été autorisé par le conseil d’administration du 22 mars 2022.

Cette prestation de services est rémunérée comme suit :

- Prestations relatives à la stratégie de développement : rémunération allant de 0,5% à 1% HT, du montant total des investissements (terrain + constructions + équipements médicaux et administratifs), chaque entité prenant en charge sa part au prorata du coût des investissements.
- Prestations de Maîtrise d’Ouvrage Délégué : rémunération allant de 2,5% à 3% HT du chiffre d’affaires, à la charge de la société immobilière, étant précisé que le cumul des rémunérations au titre des prestations citées au point a) ci-dessus et ceux du présent point b) ne peuvent dépasser 3% du coût total du terrain et des constructions.
- Assistance au démarrage de l’unité médicale : rémunération forfaitaire de 300.000 à 500.000 DH HT en fonction de l’importance de l’unité médicale, à la charge de la société d’exploitation.

La société a eu recours à la mutualisation des divers services de gestion opérationnelle dont la prestation est rémunérée à hauteur de 2,5% du chiffre d’affaires hors taxes réalisé par la filiale concernée. A ce titre, les opérations effectuées au titre de l’exercice 2023 se présentent comme suit (en KMAD) :

Filiale	Produits Comptabilisés en 2023 HT	Encaissement TTC
CLINIQUE CHURIRGICALE AIN BORJA (CCAB)	2.465	1.475
CLINIQUE MEDICO CHIRURGICALE LONGCHAMPS (CMCL)	1.533	650
CENTRE INTERNATIONAL D ONCOLOGIE CASABLANCA (CIOC)	7.856	3.495
CLINIQUE JERRADA OASIS (CJO)	3.722	1.650
HOPITAL PRIVE DE CASABLANCA AIN SEBAA (HPC)	4.887	1.989
BRAFSANTE	20	111
BROCHAK	457	823
CENTRE INTERNATIONAL D ONCOLOGIE EL JADIDA (CIOJ)	1.093	567
CLINIQUE PEDIATRIQUE AL ATFAL	891	543
HOPITAL PRIVE EL JADIDA (HPE)	3.123	959
JAKTALIM	48	123
TAHAFA	455	543
TALIAK	260	279
CIOJEDIDA	56	252
BOUSANTE	225	553
BAI AL ATFAL	60	44
HOPITAL INTERNATIONAL AGADIR (HIA)	3.232	948
CENTRE INTERNATIONAL D ONCOLOGIE AGADIR (CIOA)	1.243	1.946
HOPITAL PRIVE TANGER (HPT)	4.240	861
CENTRE INTERNATIONAL D ONCOLOGIE BOUGHAZ DE TANGER (	2.168	3.077
HOPITAL PRIVE DE SALE (HPS)	2.552	1.025
CENTRE D'ONCOLOGIE PRIVE DE SALE (COPS)	798	187
CLINIQUE DE SPECIALITES DE SAFI (CSS)	2.335	480
CLINIQUE PANORAMA SIDI MAAROUF (CPSM)	1.292	291
Total	45.011	22.871

Par ailleurs, les prestations de maîtrise d’ouvrage déléguée se détaillent comme suit au 31/12/2023 (En KMAD) :

SOCIETE	Produits Comptabilisés en 2023 HT	Encaissement 2023
CLINIQUE DU BIEN ETRE BOUSKOURA (CBB)	622	-
CLINIQUE INTERNATIONAL DE MOHAMMDIA (CIM)	923	-
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE DE FES (CIOF)	1.970	-
CLINIQUES DES SPECIALITES SAFI		4.110
CLINIQUE PANORAMA SIDI MAAROUF		360
BAIT AL ATFAL		149
HOPITAL PRIVE DE SALE		3.493
CENTRE D ONCOLOGIE PRIVE DE SALE		2.982
Total	3.515	11.094

La société Akdital SA supporte également des dépenses pour le compte d’autres sociétés du Groupe qui se détaillent comme suit : (en KMAD)

Filiale	Solde au 31/12/2022	Montant avancé en 2023	Montant Remboursé en 2023	Montant transféré vers CCA en 2023	Solde au 31/12/2023
TAJAK	75	0	0	0	75
CLINIQUE CHIRURGICALE AIN BORJA (CCAB)	0	115	115	0	0
CENTRE INTERNATIONAL D ONCOLOGIE CASABLANCA (CIOC)	0	126	126	0	0
HOPITAL PRIVE DE CASABLANCA (HPC)	0	149	149	0	0
CLINIQUE LONGCHAMPS (CMCL)	0	51	51	0	0
CLINIQUE JERRADA OASIS (CJO)	0	106	106	0	0
CLINIQUE DA VINCI	0	42	42	0	0
CLINIQUE PEDIATRIQUE AL ATFAL	0	47	47	0	0
HOPITAL PRIVE EL JADIDA (HPE)	0	105	105	0	0
CENTRE INTERNATIONAL D ONCOLOGIE EL JADIDA (CIOJ)	0	14	14	0	0
CENTRE D'ONCOLOGIE PRIVE DE SALE (COPS)	36.906	23	36.929	0	0
HOPITAL PRIVE DE SALE (HPS)	0	24.268	24.253	0	15
CENTRE INTERNATIONAL D ONCOLOGIE AGADIR (CIOA)	0	12	12	0	0
HOPITAL INTERNATIONAL AGADIR (HIA)	3.020	595	2.155	0	1.460
CLINIQUE PANORAMA SIDI MAAROUF (CPSM)	20.383	80	20.444	19	0
CLINIQUE DE SPECIALITES DE SAFI (CSS)	28.193	85	24.433	3.845	0
CENTRE INTERNATIONAL D ONCOLOGIE BOUGHAZ TANGER (CIOBT)	528	13.015	679	12.864	0
HOPITAL PRIVE TANGER (HPT)	14.371	462	13.551	0	1.282
CLINIQUE INTERNATIONAL DE MOHAMMDIA (CIM)	34.159	1.368	0	13.951	21.576
CLINIQUE DU BIEN ETRE BOUSKOURA (CBB)	15.984	305	0	0	16.289
HOPITAL INTERNATIONAL DE FES (HIF)	67.329	3.890	0	71.220	-1
Projet TETOUAN	3.912	23.834	3.998	0	23.748
BAIT AL ATFAL	1.462	293	0	0	1.755
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE DE FES (CIOF)	0	37.604	0	698	36.906
	226.322	106.589	127.209	102.597	103.105

2.2.5. Conventions de prêts accordés par les filiales à Akdital S.A.

Ces conventions portent sur la coordination et la centralisation de l’ensemble des besoins et des excédents de trésorerie du Groupe Akdital destinées à permettre une optimisation de la gestion de la trésorerie de ses filiales. Les avances consenties par les filiales à Akdital S.A. sont rémunérées au taux convenu dans le bordereau de demande de prêt qui correspond au taux du marché bancaire à court terme. La durée du prêt est également fixée par le bordereau du prêt.

En 2023, ces emprunts ont été rémunérés à hauteur de 5,5% HT et s’analysent au 31.12.2023 comme suit (montants en KMAD) :

Filiale	Date de signature de la	Solde au 31/12/2022	Remboursement	Compensations avec des créances	Solde au 31/12/2023	Charges comptabilisés	Montant des décaissements au 31/12/2021 TTC
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE DE CASABLANCA	13/12/2021	17.537	7.000		10.537	931	-
Total		17.537	-	7.000,00	0	10.537	931

Casablanca, le 29 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

Mazars Audit et Conseil

Adhane LOUKILI
Associé
MAZARS AUDIT ET CONSEIL
76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7^{ème} Etage,
Casablanca - Maroc
Tél. : +212 522 423 423
www.mazars.ma

OMNIPACT
165, Bd Abdelmoumen
Résidence LES CHAMPS CENTER
Imm A, 1^{er} Etage Appt 2 - Casablanca
IF: 14451174-TP: 36394794-RC: 287515
ICE: 000208927000006 (3)
Youssef BOUABIDI
Associé



Contact communication financière

M. Ilyas **ELHARTI**

Directeur Général Adjoint

i.elharti@akdital.ma - 0522 23 14 14

246 Rte de l'Oasis, Casablanca 20250

<https://communicationfinanciere.akdital.ma>